L'ART
DE
LA PREDICATION,
OV
MAXIMES
sur le Miniſtere
DE LA CHAIRE.

*Par M*** P. D. L. Q.*

D^III N.° 1482.

PARIS,
Chez FRANÇOIS LE BRETON, au bout du Pont-Neuf, proche la ruë Guenegaud, à l'Aigle d'or.

M. DCC. XII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

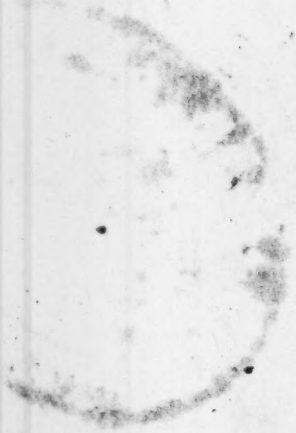

AVERTISSEMENT.

TOus les Arts ont leurs préceptes, & ils peuvent avoir leurs Maximes ; car les Maximes ne ſont autre choſe que des préceptes en racourci. L'on a tâché de recüeillir dans cet Ecrit celles qui ſont l'Art de la Prédication. On n'a pas prétendu encherir ſur ceux qui ont déja donné des Régles de cet important miniſtere ; on a voulu ſeu-

lement les reſſerrer, pour les rendre plus vives, & plus aiſées à retenir.

L'on n'entreprend pas d'y aſſujettir perſonne : l'aſſerviſſement aux préceptes contraint le génie. Le bon goût n'a été formé ſur les Regles, qu'aprés que les Régles ont été dreſſées ſur le bon goût. Un beau naturel, quoi qu'irrégulier, vaut mieux que l'art.

Il eſt difficile que dans un ſtile ſi concis, il n'y ait quelque obſcurité. L'inconvenient n'eſt pas grand, ſi

le ſens ſe preſente aprés y avoir penſé. Le Lecteur n'eſt pas fâché qu'on donne quelque exercice à ſa pénétration.

Il s'eſt coulé des Maximes ſous des titres, qui ne les amenent pas neceſſairement: l'on n'a pû les mieux placer; & il ne falloit pas les omettre.

Bien que toutes ces Maximes n'ayent pas de liaiſon neceſſaire, elles doivent avoir quelque rapport. C'eſt ce qu'on tâchera d'y obſerver. L'on examinera

AVERTISSEMENT.

le Prédicateur, & tous les talens qui le perfectionnent; le Sermon & toutes les parties qui le compoſent.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Du Prédicateur.

CHAP. PREM. *De la Miſſion du Prédicateur*, page 1
CHAP. II. *Des talens en general*, 9
CHAP. III. *De l'Eſprit*, 24
CHAP. IV. *De la Science*, 36
CHAP. V. *Des Mœurs*, 55
CHAP. VI. *De la memoire*, 78
CHAP. VII. *De l'action en general*, 81
CHAP. VIII. *De l'Air*, 85
CHAP. IX. *Du Geſte*, 97
CHAP. X. *De la voix*, 102
CHAP. XI. *De la vehemence*, 111

TABLE

SECONDE PARTIE.

Du Sermon.

CHAP. PREM. *DU ſujet & des divers genres de Sermon*, page 121

§. I. *De l'Homelie*, 131

§. II. *Du Diſcours moral*, 137

§. III. *Des Conferences par demandes & par réponſes*, 145

§. IV. *Des Myſteres*, 150

§. V. *Du Panegyrique*, 157

§. VI. *Des Vêtures & des Profeſſions*, 162

§. VII. *Des Oraiſons Funebres*, 174

§. VIII. *Des Controverſes*, 178

CHAP. II. *Du Texte*, 180

CHAP. III. *De l'Exorde & de l'Invocation*, 183

CHAP. IV. *Des Complimens*, 189

CHAP. V. *De la Diviſion*, 192

CHAP. VI. *De la Diſpoſition*, 199

CHAP. VII. *Des Principes*, 212

DES CHAPITRES.

CHAP. VIII. *Des Preuves*, 220
CHAP. IX. *Des Citations*, 250
CHAP. X. *Des Pensées*, 241
CHAP. XI. *De l'Amplification*, 251
CHAP. XII. *Des Passions*, 260
CHAP. XIII. *Des Figures*, 270
CHAP. XIV. *Des Similitudes, & des Exemples*, 282
CHAP. XV. *De l'Elegance*, 288
CHAP. XVI. *Du Stile*, 303
CHAP XVII. *Du Détail*, 319
CHAP. XVIII. *Des Prétextes*, 332
CHAP. XIX. *Des Portraits*, 338
CHAP. XX. *De la Peroraison*, 341
CHAP. XXI. *De l'usage du Sermon pour les Prédicateur même*, 346

Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Maximes ſur le miniſtère de la Chaire.* Les Maximes qui forment le corps de cet Ouvrage ſont belles, judicieuſes, pleines de lumieres, & d'un ſens exquis. Le ſujet en eſt important & auguſte, & la maniere de le traiter vive & conciſe. L'expreſſion eſt naturelle; & le tour délicat ſur la neceſſité de la Miſſion, la grandeur du miniſtere & les talens du Miniſtre ſur tout ce qui regarde l'éloquence ſainte; on y donne preſqu'autant de ſentences que de paroles: ſans vouloir gêner les grands & heureux génies, dont les irrégularitez valent quelquefois mieux que l'art, on leur montre les fautes à éviter, & les regles à ſuivre, pour attraper la perfection en chaque eſpece de diſcours évangelique. Nul defaut qui deshonore la Chaire, nul avantage qui en ſoûtienne la dignité, n'eſt laiſſé ſans quelque trait qui frappe & qui perſuade. Des comparaiſons également ſimples & riches ſemées çà & là portent un nouveau jour où on les applique. En traçant le beau, le parfait, on ſouffre volontiers ce qui l'eſt moins, on

applaudit au mediocre, & on croit même neceſſaire aux auditeurs de mauvais goût les Predicateurs qui leur reſſemblent, on interdit le plaiſant & le ridicule, l'invective & l'injure à ceux qui parlent aux hommes de la part de Dieu; on fait voir l'indignité du trop grand détail, & le danger des portraits. Bref le bon goût regne dans les Maximes de l'Auteur; quoiqu'en les liſant on penſe beaucoup, elles laiſſent cependant toûjours à penſer; que la pratique en ſeroit glorieuſe au miniſtere, & utile à la ſanctification des Fideles & des miniſtres. En ſorbonne ce 27. Novembre 1710. BERTHE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: Salut, nôtre Amé *le Sieur* * * *, Nous ayant fait remontrer qu'il deſireroit donner au public, un Livre intitulé, *Maximes ſur le miniſtere de la Chaire*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires: Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caracteres, & autant de fois que bon lui ſemblera; & de le faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de huit années conſecutives; à compter du jour de la datte deſdites preſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de

nôtre obéïſſance ; & à tous Imprimeurs Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre faire vendre, & debiter, ny contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent-livres d'amende contre chacun des contrevenans : dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant ; & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris ; & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impreſſion dudit Livre, ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs ; en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires dans noſtre Bibliotheque publique, un dans celle de noſtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Phelipeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'éxecution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le ſixiéme jour de Decembre, l'an de grace mil ſept cens dix, & de noſtre Regne le ſoixante-huitiéme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil,

HELAMET.

Regiſtré ſur le Regiſtre N° 3. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 110. N° 116. *conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Août* 1703. *A Paris ce* 14. *Decembre* 1710. Signé, DELAUNAY, Syndic.

MAXIMES
SUR
LE MINISTERE
DE LA CHAIRE.

PREMIERE PARTIE.
Du Prédicateur.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

CHAPITRE PREMIER.
De la Miſſion.

I.

LA Miſſion legitime des Prédicateurs eſt fondée ſur la ſubordination hierarchique. Elle deſ-

cend de JESUS-CHRIST par la ſucceſſion des Miniſtres, & remonte par lui juſqu'au Pere, qui eſt dans le Ciel : comme mon Pere, dit-il, m'a envoyé, je vous envoye.

II.

Les talents mettent la Miſſion en œuvre, mais ils ne la donnent pas. Elle a même indépendamment d'eux ſon autorité, ſa force, ſon onction. Ce n'eſt pas aſſez que la lampe ſoit allumée, il faut que le maître la tire de deſſous le boiſſeau. L'eſprit de Dieu ne repoſe que ſur ceux que Dieu envoye.

III.

Il n'eſt plus de Miſſion immediate. Dieu ſe fait enten-

dre par l'organe de ceux qu'il revêt de ſon autorité. En ceux-ci la Miſſion ne doit pas être condeſcendance, mais deſſein formé. On ne l'extorque pas, on la reçoit.

IV.

Les campagnes déja blanches & prêtes à moiſſonner appellent, mais ne donnent pas droit de couper : l'ouvrier ne part que quand le maître l'envoye. Dieu a ſes momens, il faut les attendre.

V.

Le ſoin de ſe préparer dans la retraite par l'étude, par la priere, & par la mortification, eſt le merveilleux garent de la Miſſion, & de la pureté du zele.

VI.

Il faudroit une impreſſion bien forte de l'eſprit interieur, & des lévres purifiées par le feu de l'Autel, pour oſer dire : me voici. Le pouvoir de prêcher eſt une legation, quiconque l'uſurpe eſt deſavoüé.

VII.

L'ardeur d'une converſion naiſſante fait naître l'envie de prêcher. Parce qu'on eſt converti, on ſe croit appellé à convertir les autres. Affermiſſez auparavant vôtre converſion, le baſſin ne doit dégorger que de plenitude.

VIII.

Certains eſprits temeraires & inquiets oſent ſe faire une

occupation, ou même un amuſement de prêcher. Telle vocation n'eſt en Dieu qu'une volonté de permiſſion, qui ſuſpend ſes graces.

IX.

L'on ne conſerve pas toûjours la grace du miniſtere, quoiqu'on en garde l'autorité. En pluſieurs le ſceau de la Miſſion ne préſente plus que des caracteres effacez.

X.

Quand la ſubordination impoſe l'obligation de prêcher, l'obéïſſance eſt devant Dieu un merite pour avoir l'intelligence des veritez. Dieu donne ce qu'il veut qu'on diſpenſe.

XI.

Le deſir de la perfection & l'amour du ſilence cachent de grands ſujets dans l'obſcurité du Cloître. C'eſt aux Superieurs à les en tirer, & à leur faire eſtimer la récompenſe que Dieu promet aux travaux apoſtoliques. Les Athanaſes arrachent les Draconces de leur deſert.

XII.

On doit porter l'Evangile où Dieu envoye par l'organe des Superieurs, ſans prévenir leur choix par des empreſſemens que l'amour propre inſpire, & ſans s'excuſer par des défiances que cauſe la puſillanimité.

XIII.

Tel veut exercer ſon zele, non pas où il ſeroit mieux appliqué, mais où il doit éclater davantage, où il doit plus rapporter. C'eſt recevoir la Miſſion de ſon ambition, de ſon avarice.

XIV.

Ni l'inclination des peuples, ni celle du Prédicateur, ni l'apparence même d'un grand fruit, ne doivent le déterminer à un lieu plûtôt qu'à un autre; mais la volonté de Dieu marquée par l'ordre des Superieurs.

XV.

L'on peut ſouhaiter des auditeurs & s'en procurer, quand

on les cherche par une ſollicitude de zele, & non pas par empreſſement de vanité. Ils ſont neceſſaires à l'œuvre du miniſtere, & c'eſt pour eux qu'il eſt exercé.

XVI.

Une lâche jalouſie impoſe quelquefois ſilence à d'excellens ouvriers, & les empêche d'employer leur don: ſoyons bien aiſes que tous prophetiſent.

XVII.

Les ouvriers auxiliaires doivent travailler avec dépendance de ceux que la hierarchie place en chef, & leur renvoyer les lépreux guéris.

CHAPITRE II.

Des talents en general.

I.

LA ſcience & la methode peuvent former des Prédicateurs ; mais ils ne ſeront que mediocres, ſi les talents naturels manquent. Les talents tirez du genie & du fond de la nature deviennent ſurnaturels, s'ils ſont maniez par le zele.

II.

Quels dons ne faut-il pas, pour forcer la ſageſſe mondaine à renoncer à ſes lumieres, à croire des veritez qui

la paſſent ; pour réduire le cœur à aimer ce qui eſt contraire à ce qui lui paroît un bonheur preſent ?

III.

Dans le cours ordinaire, Dieu opere les effets par des cauſes qui y ſont propres. Il éclaire par la lumiere, & nourrit par les aliments, il inſtruit par la ſcience, & il perſuade par l'éloquence. Quand la ſimplicité a perſuadé, ou elle avoit ſon éloquence, ou c'étoit un miracle que Dieu operoit pour la converſion des incredules & des endurcis.

IV.

Moyſe s'excuſe à Dieu de porter ſa parole ſur ce qu'il a

peine à parler. Pluſieurs prennent pour génie la démangeaiſon de ſe produire.

V.

Le talent de la Chaire eſt un aſſemblage de differentes qualitez propres à ſe faire écouter, à perſuader, & à toucher. Cet aſſemblage eſt rare; ſi le nombre des Prédicateurs n'en eſt pas moins grand, c'eſt que pluſieurs ſont contens d'eux-mêmes, & croyent contenter l'auditeur.

VI.

Joindre à la capacité, à la pieté, au zele, de l'eſprit, du bon ſens, une imagination vive, une memoire fidelle, une aſſurance modeſte, la pré-

ſence agreable, le geſte aiſé, le ſon de la voix net, une vehemence qui touche & qui émût, c'eſt aſſembler les talents de la Chaire.

VII.

Le concours de ces talents fait admirer le Miniſtre, mais n'atteint pas toûjours la fin du miniſtere. Souvent on convertit par la ſeule onction. Comme c'eſt JESUS-CHRIST qui baptiſe, c'eſt auſſi JESUS-CHRIST qui prêche.

VIII.

Les talents ſont partagez. L'un réüſſit à parler ſur le champ, & l'autre a beſoin de préparation. Celui-ci attendrit, cet autre épouvante, un

troiſiéme convainc. Il eſt des Prédicateurs pour les ignorans, il en eſt pour les ſçavans. Il en faut pour les eſprits délicats, il en faut pour les ſimples.

IX.

Les Auditeurs de mauvais goût ne font pas le plus petit nombre ; il eſt utile à la Religion qu'il y ait des Prédicateurs qui leur conviennent, il ne ſeroit ni poſſible ni avantageux de les redreſſer : pourveu que leur doctrine ſoit orthodoxe, il faut les laiſſer dans leur talent,

X.

La benediction que Dieu donne aux diſcours ſimples

de certains hommes apoſtoliques, ne doit pas donner envie d'imiter leur negligé. Elle ne doit pas non plus porter ceux qui ſont édifiez de cette ſimplicité, à condamner les ornemens d'une éloquence plus exacte.

XI.

Le talent de la Chaire a long-temps conſiſté dans la facilité, aujourd'hui l'on veut plus d'art. La Religion merite bien qu'on ſe prépare à l'enſeigner. La negligence rend l'orateur coupable du dégoût de l'auditeur. Les talents ſont des défauts, quand on ne ſçait pas les regler.

XII.

Un genie heureux ne doit pas être gêné par trop de préparation. Il peut juger lui-même, ſi l'étude donne à ſa parole plus de ſolidité, plus de dignité, plus de force, ou même plus d'onction.

XIII.

Le zele eſt le premier talent, & celui qui met en œuvre tous les autres. S'il eſt ſincere & ardent, il fait rejaillir le merveilleux évangilique ſur l'air, ſur la voix, ſur le geſte. Tout cet exterieur annonce l'homme envoyé du Ciel, & prépare à la converſion.

XIV.

Si par leur éclat les talents s'éloignent de la fin du miniſtere, le zele les tempere. Il mépriſe dans le diſcours le brillant, la force, la nobleſſe, s'il ne peut les conſacrer. On lui voit negliger le geſte trop regulier, la voix trop ſonore, la juſteſſe du diſcours trop exacte, la cadance trop harmonieuſes, les liaiſons trop fines, & juſques à la politeſſe.

XV.

Je trouve toûjours du talent dans celui qui me touche, & qui me convainc. Dés lors je ne conſulte plus l'approbation publique, je ne ſuis plus la foule : le fruit regle mon goût.

XVI.

XVI.

L'art doit perfectionner la nature, & ne pas la forcer ; hors du naturel tout eſt faux, air, voix, geſte, langage, élocution, figures. Ce qui eſt contrefait ne ſçauroit ni plaire ni toucher.

XVII.

L'imitation en gâte pluſieurs ; l'on étouffe ſon genie, pour ſe donner celui qui ne convient pas. Il faut étudier ſon talent, le bien connoître, & en ſuivre la pente.

XVIII.

Souvent ce qu'on imite eſt ce qu'il faudroit éviter. Le faux, l'irregulier eſt ce qui

frappe davantage. Le Peintre attrape plus aiſément les défauts d'un viſage, que la juſte proportion des traits.

XIX.

On ne doit pas s'impoſer plus d'art, plus de ſcience, plus d'air qu'on n'eſt capable d'en porter. Il faut neanmoins ſe propoſer un bon modele, & s'efforcer de l'atteindre.

XX.

Chaque âge a ſon goût : il faut ſe conformer à celui qui regne, s'il tend à l'édification. L'imitation des maîtres qui excellent en chaque tems forme mieux que tous les preceptes.

XXI.

Le temperament a beaucoup de part à l'éloquence. L'humeur critique corrige les mœurs par des traits piquants. L'humeur ſevere répand la majeſté ſur le diſcours. La douceur s'y inſinuë par des mouvemens tendres.

XXII.

Il n'y a preſque point de Prêtre, qui n'ait le talent de prêcher, s'il veut le mettre en œuvre. Ceux qui s'en ſont crus incapables, ont plus manqué de courage ou d'application, que de moyens.

XXIII.

Il ne faut pas ſe rebuter pour n'être pas du premier

ordre. Dieu n'a pas attaché le ſuccés de ſa parole à des talents rares, & difficiles à rencontrer. Les talents mediocres animez d'un bon zele, ſont les plus utiles. Les grands produiſent le Miniſtre, & offuſquent le miniſtere.

XXIV.

Quand on prêche bien, c'eſt peu de choſe que de prêcher mieux : le fruit n'en eſt pas plus grand. Ce mieux fait neanmoins la perfection, au goût de la vanité ; il donne la vogue, & diſtingue les excellens Prédicateurs des mediocres.

XXV.

Quel que ſoit le Prédica-

teur, il a du talent, s'il ſe fait ſuivre, & s'il rend l'auditeur attentif. L'attention eſt une ſervitude; on n'y retient que ceux qu'on a pris.

XXVI.

Pour bien prêcher il ne ſuffit pas de le ſçavoir faire: il faut avoir un écoulement de l'eſprit apoſtolique, aimer le mêtier, s'y plaire, travailler, ſaiſir les occaſions qui ſe preſentent, prévenir les dégoûts, & les ſurmonter.

XXVII.

Il ne faut jamais ſe negliger, non pas même au village. Outre qu'on doit ce reſpect au miniſtere, le peuple ſent ce qu'il ne connoît pas, & il le

goûte. Par-tout il y a quelque connoiſſeur, qui juge & qui décrie : ſon goût regle celui des autres : il entraîne la foule, & la foule ne l'entraîne pas.

XXVIII.

L'on pardonne tous les défauts au Prédicateur qui convertit. Pourveu qu'il arrive à ſa fin, il n'importe par quelle voye. L'art le plus efficace eſt toûjours le meilleur.

XXIX.

Uſant des talents il faut craindre d'en abuſer. S. Paul declare que l'éloquence humaine aneantit le myſtere de la Croix. Elle expoſe à croire que la ſimplicité eſt folie, & que la converſion eſt ſon ou-

vrage. La ſageſſe des hommes dégrade l'œuvre de Dieu, ſi elle croît en être l'appui.

XXX.

L'on doit ſe ſervir du concours des auditeurs & de leurs applaudiſſemens, pour ſoûtenir la verité avec plus de force, pour cenſurer les vices avec plus de vigueur. Le Sauveur chaſſa les vendeurs du Temple le jour qu'il fut reçu en triomphe dans Jeruſalem.

XXXI.

Le peu de ſuccés ne doit pas rebuter. Dieu a ſes temps & ſes ſaiſons de grace. La paix retourne ſur celui qui n'a pû faire des enfans de paix. Son obéïſſance eſt alors plus pure.

La grace a plus de part à l'œuvre à meſure que la nature y en prend moins. Dieu ne demande compte que du travail, nullement du fruit du travail.

CHAPITRE III.

De l'Eſprit.

I.

LE don que l'Apôtre appelle la prophetie, & qu'il préfere a tous les autres dons, eſt un tour d'eſprit capable de développer les myſteres de la Religion, d'en expliquer les propheties, d'en appliquer les figures, de tirer du fond de la créance les inſtructions

inſtructions pour regler les mœurs, & pour nourrir la pieté.

II.

Cet eſprit eſt un bon eſprit, lorſqu'il a de la penetration pour découvrir dans ſon ſujet ce qui s'en peut dire, du diſcernement pour choiſir ce qu'il en doit dire, du tour pour l'employer; lorſqu'il peut dire tout ce qu'il faut, ne dire que ce qu'il faut, & le dire de la meilleure maniere.

III.

S'il eſt avantageux de penſer juſte, même ſur les ſujets inutils, quelle habitude de juſteſſe devroit avoir l'eſprit de celui qui traite toûjours des

ſujets importans ! Il eſt bon qu'il ait le goût du vrai, comme par inſtinct, & qu'il l'apperçoive au premier coup d'œil.

IV.

Un grand fond de raiſon, joint à une imagination vive & penetrante, trouve d'abord dans chaque ſujet le ſolide & le vrai. Il fait des diviſions juſtes, des raiſonnemens ſuivis & convaincants, des reflexions judicieuſes & pleines d'un ſens exquis.

V.

Ordre, netteté, préciſion, exactitude, ce ſont les premieres vertus d'un diſcours qui coulent d'un eſprit juſte. Elles rendent le ſtile net, &

l'élocution exacte. L'abondance ſort enſuite du feu de la compoſition.

VI.

Il eſt des eſprits qui ſe portent au grand ſans effort. Le ſublime leur eſt comme inſpiré. Les eſprits ſuperieurs paroiſſent ce qu'ils ſont, ſans qu'ils veuillent ſe montrer, & malgré eux.

VII.

Quoique l'eſprit ſolide ſoit préferable au bel eſprit, on peut ſaintement cultiver celui-ci, & le mettre en œuvre. Un beau tour rend nouvelles les penſées uſées. La Religion ne ſouffre de nouveau que le tour.

VIII.

Il n'est pas bon pour la Chaire qu'on ait trop d'esprit. L'on voit des Prédicateurs qui ne peuvent se défaire d'une maniere trop fine de penser, & de s'exprimer. Ils distillent, pour ainsi dire, les veritez; & plus ces essences sont épurées, plus elles s'évaporent. Cette dépense est à pure perte: elle ne sert de rien pour la fin de l'action.

IX.

Les auditeurs qui ont beaucoup d'esprit, n'en exigent pas du Prédicateur à proportion. Ils s'attendent qu'il parle au gros de l'auditoire, qui est peuple.

X.

Ce qui eſt naturel & fondé ſur la droite raiſon plaît par tout, & eſt de tous les temps, au jugement du bon goût. Les grands, & le peuple, les ſçavans & les ignorans tous y applaudiſſent, tous s'y rendent.

X I.

L'eſprit mediocre devient ridicule, s'il affecte de paroître ſublime. Il faut s'en tenir à ſa portée, & à la meſure de ſes dons.

X I I.

Dire qu'on prêche à l'apoſtolique, quand faute de genie ou de préparation, on parle pauvrement, c'eſt profaner une expreſſion ſainte, & blaſ-

phémer ce qu'on ignore. Que ces negligens ayent les dons apoſtoliques, on leur pardonnera leur groſſiereté !

XIII.

L'affectation de plaire, & de ſe faire applaudir ſcandaliſe, & attire le mépris : il faut ſouhaiter que l'auditeur frappe ſa poitrine, non pas qu'il batte des mains. Le Prédicateur n'eſt pas dans la Chaire pour penſer à lui-même, moins encore y eſt-il, pour y faire penſer. Son miniſtere a trop de vraye grandeur, pour le livrer à la bagatelle.

XIV.

Le Prédicateur doit ſur-tout chercher la verité, & la pro-

duire. Bannie de tout autre lieu, elle s'eſt ſauvée dans la Chaire : cet azyle doit être inviolable.

XV.

Trop de juſteſſe peut énerver le diſcours, & le rendre languiſſant. Les minuties ne ſont pas apperçûës, quand l'eſprit ſe donne un grand eſſor.

XVI.

L'eſprit vif penſe heureuſement, & s'exprime de même. Le jugement tempere ce feu & le regle. Le diſcours eſt moins beau lorſqu'il eſt trop riche.

XVII.

L'eſprit ſolide ne court pas

aprés de fauſſes lueurs. Le veritable fond de l'éloquence eſt le bon ſens. Il ſoûtient mieux le diſcours que les brillants, & même que la ſcience.

XVIII.

Le tour d'eſprit qui fait choiſir ce qu'il y a de brillant, rarement eſt compatible avec la juſteſſe des penſées, & la ſolidité des raiſonnemens. Plus on a d'imagination, plus on court riſque de s'égarer : on prête à l'Ecriture des ſens étrangers, que jamais l'Ecrivain ſacré n'a eû en vûë.

XIX.

Le Prédicateur qui n'enviſage que ſa matiere ne juge qu'à demi. Il doit reflechir

ſur ce qu'exigent ſon âge, ſa profeſſion, ſon talent. Il fait attention au temps, aux lieux, aux perſonnes, aux occaſions; il voit ſur-tout le goût de ſon ſiecle, pour s'y conformer, s'il eſt évangelique. Il proportionne à toutes ces vûës les choſes qu'il traite, & la maniere de les traiter.

XX.

Quelque facilité qu'ait un eſprit, il lui faut du travail; quand par l'étude il s'eſt rempli de bonnes choſes, elles viennent ſe mettre à leur place. Il n'eſt pas temps d'étudier lorſqu'il faut faire le perſonage de maître

XXI.

Ce que l'invention fournit, doit ſe mettre en œuvre avec choix. Si l'on s'attend que la chaleur de l'imagination ſuplée à la meditation, on parle beaucoup, mais on dit peu, & ſans ordre.

XXII.

C'eſt une vanité malfondée que celle qu'on tire de la facilité de la compoſition. Si dans ce qu'on fait à la hâte il y a de l'eſprit, le jugement y manque. On ne voit pas le foible de ce qu'on vient de produire: ce n'eſt ſouvent qu'un mêlange de traits d'eſprits, & de fautes groſſieres.

XXIII.

Il n'eſt pas défendu de rendre le vice ridicule; mais communément le peché doit moins exciter la riſée, que la déteſtation. Le ridicule ne paſſe que pour un mal léger. La crainte d'être raillé n'a jamais arrêté une paſſion ardente ; on la ſatisfait , & on eſt le premier à ſe railler.

XXIV.

La qualité de maître ne doit pas étouffer la docilité dans le Prédicateur. Ses lumieres ſont toûjours ſoûmiſes à ceux qui ſont les juges de la doctrine. Les tenebres de la préſomption offuſquent plus, que celles de l'ignorance.

CHAPITRE IV.

De la ſcience.

I.

LA Religion eſt la maniere dont Dieu veut être connu & ſervi, par les plus ſimples, comme par les plus habiles. Il a revelé cette maniere à ſon Egliſe: quiconque ſçait cette revelation peut prêcher, s'il a caractere, & s'il eſt envoyé.

II.

Sçavoir ſon Chriſtianiſme, & avoir le talent de l'expliquer, eſt la ſcience neceſſaire au Miniſtre Evangelique.

L'Eſprit Saint ſouffle pour ſanctifier les ſimples, non pas pour contenter les ſçavans. Dans l'Ecriture toutes les veritez ſe montrent du côté du ſalut.

III.

Il y a des occaſions où le Miniſtre de la parole doit montrer les hautes veritez de la Religion, & donner la connoiſſance éminente de JESUS-CHRIST ; c'eſt le pain des ames que Dieu appelle, & qu'il diſpoſe à la perfection. Il eſt bon d'être en état de les en nourrir. S'il y a une enfance où le Chrétien doit croître par la ſimplicité, il y en a auſſi une dont il doit ſortir par l'intelligence. Tandis que le Pré-

dicateur n'offre que du lait, il ne donne pas la parfaite juſtice.

IV.

Quoique la Chaire n'étale pas beaucoup d'érudition, il eſt avantageux que le Prédicateur n'en manque pas. L'auditeur habile ſent où l'Orateur eſt en défaut, & lui donne moins de créance. On doit du moins ſçavoir avec étenduë la matiere qu'on traite. Mieux on ſçait les choſes, plus en les enſeignant, on eſt sûr, net & concis.

V.

On ne devient habile qu'en reglant ſes études, & mettant chacune en ſon rang. La cu-

rioſité qui anticipe les matieres, ou qui court à pluſieurs à la fois, en amaſſe de peu importantes, & en laiſſe de neceſſaires.

VI.

Avant que d'inſtruire, il faut s'être inſtruit. C'eſt trop tard de n'apprendre qu'à meſure qu'on enſeigne.

VII.

Le Miniſtre peut tomber dans une intemperance d'étude. L'Eſprit Saint lui dit, qu'il y a une ſobrieté de ſçavoir; & la raiſon lui dicte, qu'il ne doit pas vieillir à ſe préparer. Les meilleurs ſoldats ne ſont pas ceux qui apprennent mieux l'art de ſe bat-

tre, mais ceux qui ſe trouvent ſouvent au combat.

VIII.

Entre les affectations de la Chaire, celle de la ſcience n'eſt pas la moins vicieuſe. Elle jette de l'obſcurité dans le diſcours; & le Prédicateur eſt guindé, ſi avec de l'eſprit, il faut être ſçavant pour l'entendre.

IX.

Certains Prédicateurs font leur fort de l'érudition. Ils rendent leurs Sermons riches, n'ayans pas aſſez de génie pour les faire beaux. L'éloquence n'exclut pas la ſcience, mais elle la cache. Le diſcours public eſt un corps, où les os &

les

les nerfs ſont couverts. On feroit injure à l'homme éloquent de ne pas vouloir qu'il fut ſçavant, mais les Sermons ne ſont pas des Diſſertations.

X.

Il faut prendre plus de ſoin de ſe rendre intelligible, que de paroître docte. On parle au peuple, à qui tout eſt énigme, s'il n'eſt mis au fait. L'auditeur habile eſt content de ce que l'ignorant peut comprendre, pour qui il croit qu'on doit prêcher.

XI.

Le diſcours où le bon ſens regne a atteint la fin de la ſcience. Sans ce talent, la ſcience embaraſſe le Sermon.

La raiſon fine & épurée eſt le principe des ſciences, qui ne dépendent pas de la revelation, & elle doit en être inſeparable. L'antiquité a préferé la droiture d'eſprit des Amons & des Antoines à la capacité des Philoſophes. On peut comme Anath, avec un ſoc de charuë, mettre les Philiſtins en déroute.

XII.

Quand S. Paul bannit de la Chaire l'élevation, la ſageſſe, l'éloquence; c'eſt l'élevation des ſubtilitez philoſophiques, la ſageſſe des raiſonnemens humains, l'éloquence qui conſiſte en jeu d'eſprit, en arrangement de mots.

XIII.

Le Prédicateur doit ſçavoir ſa langue, l'uſage des mots, leur force, leur conſtruction. Quoiqu'il juge juſte, & qu'il raiſonne conſequemment, l'auditeur eſt choqué d'un mot impropre, d'une phraſe louche, d'un tour irrégulier, d'un accent mal marqué. On doit ménager ſa délicateſſe.

XIV.

L'étude des Humanitez faite en ſon temps rafine le goût. Il eſt bon d'avoir retenu une idée generale des preceptes de Rhetorique, des lieux qui dirigent l'invention, de la diſpoſition, des figures, &c.

XV.

La lecture des Poëtes comiques & ſatiriques feroit connoître les mœurs, & enſeigneroit à les peindre. Le commerce du monde les montreroit encore mieux; ſi ces ſecours n'étoient pas dangereux pour la pieté, & ne deſſéchoient pas le cœur. L'hiſtoire découvre les mœurs, à la verité moins marquées, mais avec moins de peril.

XVI.

Le Prédicateur n'a pas beſoin de cette Logique qui enſeigne, plûtôt à ne pas ſe taire, qu'à raiſonner juſte. Il lui faut celle qui apprend à définir, à diviſer, à raiſonner,

celle qui distingue le vrai du faux, le certain de l'incertain, l'évident du probable : celle qui conclut sûrement : Soit art, soit nature, il ne peut s'en passer.

XVII.

Les speculations metaphysiques ne sont pas de son usage. S'il sçait les systêmes de la Physique, c'est pour avoir droit de les negliger. Depuis Copernic, & Descartes, l'on parle dans la Chaire du ciel & de la terre, comme auparavant.

XVIII.

Le Prédicateur s'interdit jusqu'au langage de l'école, & aux termes des arts. Les

queſtions inutiles qui l'amuſoient autrefois, ont fait place aux veritez neceſſaires. Moyſe ne rendit pas les Iſraëlites Philoſophes, & ne tourna pas la Religion en ſpeculation.

XIX.

Sans bonne Theologie le Prédicateur erre ou hézite ſur les dogmes. Il ſeroit honteux au Docteur du peuple de ne pouvoir pas dire préciſément ce qui eſt de foi. Il doit non ſeulement ne pas errer, mais être aſſuré qu'il n'erre point.

XX.

La bonne Scholaſtique n'eſt autre choſe que la doctrine de l'Egliſe examinée ſelon les regles, qui la rendent exacte,

& la reduiſent ſous certains chefs methodiques, aiſez à retenir. Le Prédicateur qui la poſſede eſt sûr dans ce qu'il avance. S'il tire d'ailleurs la beauté du diſcours, c'eſt-là qu'il en prend la force. Sous le ſtile de l'école la verité eſt ſeiche; mais on lui donne de l'embonpoint par d'autres ſecours.

XXI.

La principale étude du Prédicateur, eſt celle de l'Ecriture. Il doit en demander l'intelligence dans la priere, & l'attirer par la bonne vie. Aprés cela la mediter, en développer les myſteres, en éclaircir les difficultez, l'apprendre

s'il ſe peut, par cœur, s'en rendre le langage familier, en employer continuellement les expreſſions.

XXII.

L'Ecriture eſt comme ces tableaux exquis, où, plus on les contemple, plus on découvre de beautez. Il ne ſe paſſoit point de ſemaine que S. Chryſoſtome ne lût toutes les Epîtres de S. Paul.

XXIII.

L'énergie eſt dans les Prophetes, on tire d'eux le pathetique. Les alluſions ingenieuſes ſe puiſent dans les livres hiſtoriques. Les élevations affectives ſe forment des paroles des Pſeaumes. Les livres

vres ſapientiaux donnent des regles de conduite. Les preceptes moraux & les conſeils ſont dans les Evangiles, principalement dans S. Mathieu. Le fond de la Religion eſt dans S. Paul: on doit s'appliquer à ſuivre ſon raiſonnement, & à le penetrer.

XXIV.

Entre les ſens differens, on préfere celui que le S. Eſprit a eû en vûë; & ce n'eſt pas toûjours le litteral. Il n'eſt pas défendu de donner de nouveaux ſens, ſi fondez ſur la lettre, ils ſuivent l'analogie de la Foi, & s'ils ſont conformes à la pieté. L'Ecriture eſt un fond, qui rapporte ſans ceſſe.

XXV.

Des Protestans habiles ont entrepris d'expliquer l'Ecriture, mais peut-on trouver la Religion chez des maîtres, qui n'ont jamais été disciples de l'Eglise, qui affectent d'ignorer les Peres, ou qui prennent d'eux ce qu'ils ont de meilleur, sans leur en faire honneur? il y a dans les Sectaires beaucoup de critique grammaticale, & d'érudition prophane; mais nulle pieté, nulle onction: Et qui pis est, il y a un faux dogme.

XXVI.

Le sens qu'on tire des textes originaux & des versions anciennes, ne viole pas la dé-

ſenſe qui eſt faite de rien ajoûter : ce ſecours coule de la ſource des Ecritures. Elles ſont moins reſpectées, lorſqu'on s'attache à une lettre qui déguiſe le veritable ſens de l'Ecrivain ſacré.

XXVII.

L'étude de l'Ecriture eſt sûre, quand on la lit avec les yeux des Peres. Le Prédicateur ſe declare alors leur diſciple, il tire ſa ſcience de la tradition, & ne donne que ce qu'il a reçû. Cette methode eſt humble, sûre, & facile. Les veritez ſont anciennes, le Maître qui les enſeigne n'y met du ſien que le tour.

XXVIII.

Les écrits des Peres ſont l'Evangile expliqué : l'application qu'ils font de l'Ecriture en fixe mieux le veritable ſens, & enſeigne mieux le dogme, que l'explication grammaticale. Chez eux on apprend l'excellence de la Religion. Ils ſont nos Peres, leurs ouvrages ſont nôtre heritage, c'eſt à nous d'en joüir.

XXIX.

S. Chryſoſtome, S. Auguſtin, S. Gregoire, & S. Bernard ſont les quatre Docteurs des Prédicateurs. Principalement S. Auguſtin qui a reçu plus de lumiere pour connoître l'eſprit de la Loi nou-

velle, & les obligations eſſentielles du Chrétien, qu'aucun d'entre les hommes depuis les Apôtres. S. Chyſoſtome fournit plus de tours populaires ; à ces quatre, il faut ajoûter S. Jerôme, pour ceux qui expliquent l'Ecriture.

XXX.

Il ne faut jamais ſe laſſer de puiſer dans ces ſources. Un Rheteur, un Sophiſte debite ſes imaginations ; le Prédicateur employe les ſentimens des Peres. Il ne fait pas la Religion, il l'areçoit, & il la tranſmet telle qu'il l'a reçûë.

XXXI.

A la lecture des Peres, on ajoûte celle de quelques Au-

teurs modernes. Les uns reveillent l'imagination, & la fertiliſent, les autres élevent l'eſprit. Ceux-ci fortifient le raiſonnement, quelques-uns peignent les mœurs. Il en eſt qui rafinent le goût. On doit rechercher ceux qui ont des mouvemens pathetiques, & qui dreſſent à remuer. Mais les plus utiles ſont ceux qui excitent le zele, & qui communiquent l'onction.

XXXII.

La grande étude du Prédicateur, eſt celle du cœur humain. On la fait à toute heure, & dans toute occaſion. Il échappe au cœur des traits qui le peignent dans la conduite

exterieure ; mais il garde des affections ſecretes qu'on penetre avec peine ; l'art conſiſte à les déplier.

CHAPITRE V.

Des Mœurs.

I.

CHEZ les Payens même, l'idée de l'Orateur renfermoit celle de l'homme de bien, nous n'avons garde de l'en exclure. La reputation de vertu eſt le plus inſinuant de tous les exordes.

II.

La qualité d'honnête homme ne ſuffit pas au Prédica-

teur, il faut qu'il ait de la pieté. C'eſt l'onction qui enſeigne. Elle coule du ſentiment interieur des choſes de Dieu. D'un cœur deſſéché, il ne ſort que des paroles mortes, privées de l'eſprit de vie.

III.

Le Prédicateur doit porter du recüeillement juſques dans la Chaire. Si le cœur n'y anime la voix, elle n'eſt qu'un airain ſonnant. Les bonnes choſes doivent ſe dire avec ſentiment, & l'on ne dit rien de touchant, ſi l'on n'eſt touché.

IV.

La ſeule voix d'un homme qu'on croit Saint, réveille des

idées pieuſes, & donne du poids à ſes raiſons. Son exemple a déja prouvé que le bien eſt poſſible, & même facile. Ce n'eſt pas entêtement, c'eſt préjugé.

V.

Le cœur a une penetration naturelle, pour diſcerner ce qui vient du cœur. Le langage de l'eſprit a un accent tout different; on ne s'y méprend gueres. Le maître interieur parle, & en même temps fait entendre.

VI.

C'eſt peu d'avoir des recüeils des veritez de l'Ecriture, & des ſentimens des Peres; il faut en être penetré.

Les lumieres ébauchent la converſion, la pieté vive & tendre la perfectionne. C'eſt elle qui donne la forte nourriture.

VII.

Le monde compte pour peu, que le Prédicateur ſoit ſans crime. Il voudroit qu'il fut ſans défaut, & même ſans humeur. Il s'attend qu'irreprehenſible il puiſſe dire comme l'Apôtre : ſoyez mes imitateurs.

VIII.

L'auditeur n'aime pas la voye de diſcuſſion, il eſt bien aiſe de s'en rapporter à un exemple qui décide. Nul n'eſt plus prés que celui du Prédicateur même. Le peuple croit

incapable de tromper celui qui l'appelle, & qui le précede dans la voye : volontiers il le ſuit.

IX.

Le Prédicateur doit craindre l'éclat des bonnes œuvres, mais il ne le doit pas fuïr. L'exemple forme des idées du bien plus diſtinctes que la parole, il reprend ſans offenſer, il convainc avant qu'on parle.

X.

L'univers fut converti par un petit nombre d'ouvriers, ſimples, groſſiers ; mais qui ne cherchoient que Dieu. Aujourd'hui des Orateurs en foule, qui ſe cherchent eux-mêmes ne convertiſſent perſonne.

XI.

Un diſcoureur avide de gloire ne porte pas à la mépriſer. S'il cherche ſon interêt, il n'inſpire le détachement à perſonne. En vain parle-t-il de mortification, s'il prend toutes ſes aiſes. L'Apôtre châtioit ſon corps, & le réduiſoit en ſervitude, de peur que prêchant aux autres il ne fut rejetté.

XII.

Le Prédicateur eſt le Cenſeur du ſiecle : peut-on lui pardonner qu'il en ſuive les maximes, qu'il en ait les manieres ? On ne dégoûte du monde qu'aprés y avoir renoncé.

XIII.

Mieux les veritez ſont pouſſées, plus le Prédicateur ſe condamne, s'il eſt décrié : chacun lui renvoye les traits qu'il pouſſe. Ce n'eſt pas que la verité ne puiſſe couler par des canaux bourbeux, ſans s'alterer. Les Docteurs aſſis ſur la Chaire de Moyſe enſeignoient bien, quoiqu'ils fiſſent mal : mais la prévention ne fait pas ces préciſions.

XIV.

La meilleure étude du Prédicateur eſt d'être attentif aux mouvemens que Dieu excite dans le cœur, pour les ſemer dans le Sermon. Alors ce ſont des traits, dont il a éprouvé

la force. La grace qui les a fait naître continuë de les animer.

XV.

S'il ſe pouvoit, le Prédicateur ne devroit écrire que dans ces heureux momens, ou par une étude faite en eſprit de priere, le cœur ſe remplit d'onction. La ſource des expreſſions eſt alors ſanctifiée. Dieu ſe ſert de ces pieux ouvriers, pour écrire ſa Loi dans les cœurs : d'une autre main, les traits ſeroient défigurez.

XVI.

L'éloquence Evangelique tient de l'inſpiration, elle perce par des traits vifs, elle remuë, elle perſuade. La juſteſſe en peut ſouffrir ; mais n'im-

porte, ſi le zele fait ſentir à l'auditeur que c'eſt Dieu qui parle.

XVII.

Un talent ſurnaturel n'eſt jamais mieux cultivé que par la priere. Trop d'exactitude à compoſer en dérobe le temps. Jamais il n'eſt perdu ſi la priere le gagne. Les Peres, chargez d'affaires, prioient longtemps, & prêchoient ſouvent.

XVIII.

L'effet de la priere eſt d'attirer cet eſprit interieur, qui agit ſur les cœurs, pendant que la doctrine du ſalut frappe l'oreille. Si le Prédicateur s'eſt rempli de cet eſprit, il a le don de le tranſmettre. En vain

on plante, on arroſe, ſi cet eſprit ne donne l'accroiſſement.

XIX.

L'intention du Prédicateur doit être pure. Quel abus ſeroit-ce, ſi l'on rapportoit une œuvre ſi ſainte à des fins profanes, à la reputation, à la fortune, à un vil interêt? Nulle autre fin que la gloire de Dieu, & le ſalut des hommes.

XX.

Pour peu qu'il ſe cherche lui-même, il paroîtra dépendant des hommes, & perdra créance. On jugera que ſon interêt venant à changer, il changera auſſi de ſentiment & de langage.

XXI.

XXI.

Dieu diſtingue les bons Prédicateurs d'avec les mauvais, non pas au talent, ni même au ſuccés, mais à la pureté de leur intention. Seroit-il ſupportable, que la fin du Prédicateur fut contraire à celle du Sermon.

XXII.

En étudiant ſon diſcours, il doit étudier ſon cœur, ſe demander s'il eſt penetré de ce qu'il prépare pour les autres. Ne ſerois-je, ſe dit-il, qu'une trompette qui anime les autres au combat, toûjours confus, de ma défaite.

XXIII.

Il n'arrive que trop, que

l'étude du Prédicateur eſt ſéche pour lui-même. Il ne voit ſouvent dans ſes reflexions que les beſoins d'autrui. C'eſt un vaſe dur qui ne retient rien de la liqueur qu'il reçoit, & qu'il verſe. Qu'il liſe donc quelquefois pour lui ſeul, qu'il étudie les veritez qui lui ſont propres.

XXIV.

Le zele que la pieté alume eſt prudent. Le temps de certaines veritez n'eſt pas toûjours venuë. Diſſipez auparavant les préventions qui ont rendu ces veritez ſuſpectes, odieuſes.

XXV.

Il eſt auſſi des occaſions

où le Prédicateur dit la verité, malgré la mauvaiſe impreſſion qu'elle doit faire. Le maître a ainſi parlé aux Docteurs de la Loi. L'amour de la paix n'autoriſe pas toûjours le ſilence ; autrement il n'y auroit jamais eu de Martyr de la verité.

XXVI.

Montant en Chaire, il faudroit toûjours avoir en vûë un certain fruit, l'extirpation d'un tel vice, l'exercice d'une telle vertu, l'abolition d'un tel abus, l'établiſſement de telle pratique pieuſe.

XVII.

Dans une fonction où l'on eſt à titre de maître, placé ſur tous les autres, il faut être en

garde contre l'orgüeil, ſe défier de ſon eſprit, de ſes talents, de ſes intentions, de ſon travail ; mettre toute l'eſperance de l'œuvre en celui qui opere ſur le cœur. Au theatre on veut des applaudiſſemens ; la componction du cœur eſt le fruit de la Chaire.

XXVIII.

Si le goût du Miniſtre, & le ſuccés donnent de la vanité, la difficulté humilie & décourage. La foi, l'humilité, le zele viennent au ſecours, & repriment l'élevement ou l'abbattement de l'amour propre.

XXIX.

Le Prédicateur doit être

affectionné à l'auditeur, & le paroître, non par des expreſſions flateuſes, qui aviliſſent le miniſtere, mais par la vivacité du zele. On peut tout dire à ceux qu'on a convaincus qu'on les aime. L'Apôtre adoucit ſes corrections par un ſemblable témoignage.

XXX.

Le jeu, les feſtins, la compagnie du ſexe ſont des délaſſemens interdits au Prédicateur. Il y perd la reputation & la ferveur, ou même la grace.

XXXI.

Ce n'eſt pas ſeulement dans la Chaire qu'il eſt Miniſtre Evangelique: cette dignité le

ſuit par tout, par tout il doit s'appliquer à en diverſifier les exercices. Les œuvres de charité doivent être ſon délaſſement.

XXXII.

Separé du monde par la retraite, détaché de lui-même par l'humilité & par la mortification, élevé au-deſſus de lui-même par la priere & la contemplation, il fait ſes délices de l'étude & de la pratique de la Loi de Dieu.

XXXIII.

Il prend à l'autel auprés de Dieu les interêts du peuple, pour ſoûtenir enſuite dans la Chaire & devant le peuple les interêts de Dieu. Il embraſſe

en ſecret la Croix, prêt à lui rendre en public, s'il eſt beſoin, un témoignage de ſang. Pour le ſuccés de ſon œuvre, il entre en commerce avec les ſaints protecteurs, & avec les Anges gardiens, des lieux & des auditeurs.

CHAPITRE VI.

De la Memoire.

I.

RIEN de plus neceſſaire pour le ſuccés d'un Sermon que la memoire. Un Sermon bien appris paroît bon, quoiqu'il ne ſoit que mediocre ; & s'il eſt bon, il paroît excellent.

II.

Nul défaut ne frappe davantage l'auditeur, que le défaut de memoire. Il ſouffre toute la peine que le Prédicateur s'eſt épargnée en ſe negligeant.

III.

Cette peine que le Prédicateur s'eſt épargnée, il la porte enſuite lui-même. C'eſt un triſte ſort que celui d'un Orateur heſitant. Il penſe toûjours à ce qu'il doit dire, & ne penſe jamais à ce qu'il dit.

IV.

La memoire heſitante ôte encore la liberté à l'action, & l'inflexion à la voix. Heureux celui, qui affranchi de cette ſervitude,

ſervitude pourroit s'abandonner aux vivacitez de ſon zele, & parler toûjours avec dignité! La liberté du Barreau reproche cette contrainte à la Chaire.

V.

Celui qui compte ſur ſa facilité ſouvent languit en Chaire, juſqu'à ce que ſon imagination ſoit échauffée ; il eſt eſclave de ſon humeur, de ſa ſanté, du temps. Si tout cela ne le ſoûtient, il ne ſçauroit ſe contenter lui-même, encore moins peut-il rendre les autres contens.

VI.

Pour être reglé & uniforme, il faut donc apprendre

par cœur. S'exempte-t-on de cette gêne ? on eſt inégal, & les pieces n'ont jamais l'exactitude qu'on leur donne à force de les revoir, en apprenant.

VII.

On tire encore cet avantage d'apprendre ſes Sermons par cœur : la memoire ſe remplit d'expreſſions, de tours, de penſées développées, qui ſe preſentent ſans peine, quand on a à parler ſur le champ.

VIII.

On dit à tort qu'apprendre par cœur ralentit le zele ; mieux on poſſede ſa matiere, plus on eſt en état de l'animer. On eſt plus court, plus juſte,

plus preſſant. La prononciation d'un diſcours bien appris eſt inſinuante ; elle cache mieux l'art, & fait croire la compoſition plus naturelle.

IX.

L'étude trouve des expreſſions ſerrées & énergiques, que la chaleur de la prononciation ne fournit pas, des expreſſions qui frappent, & qui laiſſent long-temps l'impreſſion qu'elles ont faite. On n'a pas le temps de voir le foible de ce qu'on hazarde ſur le champ, & de s'en dégoûter.

X.

Quand un diſcours eſt exact & fini, la memoire s'y fixe plus invariablement. Il faut

être ſatisfait de ſa compoſition, pour l'apprendre. L'eſprit rebutte ce qui ne le contente pas, & y revient avec peine. Heureux ceux qui ſont charmez de leurs productions ! leur confiance les raſſure.

XI.

Ne pas ſe gêner à compoſer & à apprendre par cœur, c'eſt ſe reſoudre à être diffus, languiſſant, ſujet aux redites, à ſe perdre en digreſſions. Alors on dit de chaque choſe tout ce qu'on en ſçait, ſans un rapport neceſſaire au ſujet. Les penſées ſe noyent, pour ainſi dire, dans l'abondance des paroles.

XII.

L'on doit ſurtout apprendre le détail. Il ſe ſoûtient moins que les principes ; & chacun eſt capable d'en juger. Tout ce qu'on ſçait parfaitement impoſe ; & l'on ſe rend maître de l'eſprit des autres, quand on eſt maître de ſon eſprit.

XIII.

Pour prévenir les frayeurs que donne la memoire, il faut ſe remplir de l'autorité du miniſtere. On eſt en Chaire pour reprendre, pour enſeigner. C'eſt à l'auditeur à trembler devant le Prédicateur. Celui-ci craindra-t-il le jugement d'un homme, qui ſou-

vent ne craindra pas celui de Dieu.

XIV.

Ceux que le Prédicateur craint, sont le moins à craindre. Un bon esprit est toûjours indulgent. Pour peu que le discours soit raisonnable, il le goûte, & ne s'étonne point d'une infidelité de memoire, où le plus habile peut être pris.

XV.

La hardiesse & la facilité de s'énoncer sont les ressources des memoires infideles. Il y a neanmoins des auditeurs qui ne s'accommodent pas d'un discours produit sur le champ. Leur oreille est faite à l'har-

monie de la compoſition : la machine eſt choquée, ſi l'on détonne.

XVI.

Le plus grand ſecours de la memoire eſt l'analyſe du diſcours, & l'enchaînement des matieres. L'harmonie des phraſes & leur longueur ſert auſſi. Les pages multipliées & les paragraphes trop courts la fatiguent & la confondent. On l'aide encore par la diverſité de l'écriture, par l'inégalité des marges, par des traits bizarres qui ont rapport au ſens.

XVII.

L'on peut ſe faire une memoire locale, fixant à des tableaux, à des autels, à des pi-

liers, chacune des parties, dont un point eſt compoſé, & les uniſſant toûjours à ces objets durant l'étude.

XVIII.

L'attachement ſervile à ſes expreſſions ſeroit perilleux. Il faut être hardi à en ſubſtituer d'autres, pour ne pas heſiter, & plus encore, pour n'être pas reduit à ſe taire.

XIX.

La memoire eſt un don de la nature, où l'art a peu de part; pour la perfectionner, il n'eſt d'autre moyen que l'exercice.

XX.

Qui pourroit ſe gêner à relire tous les jours un de ſes

Sermons, ſe trouveroit dédommagé de ſa peine au temps qu'il faut les prononcer.

XXI.

Les Peres n'ont pas improuvé d'apprendre & de prononcer les Sermons d'autrui. Le zele juſtifie ce vol. Si ces plagiaires pratiquent ce qu'ils enſeignent, ils donnent ce qui leur eſt devenu propre.

CHAPITRE VII.

De l'action en general.

I.

LEs ſens ſont les premiers juges du Sermon. On doit les gagner par ce qui eſt

sensible, par l'air, le geste, la voix. Les organes donnent à un discours un agrément, qu'on n'y sent plus quand on le lit.

II.

Si l'action est capable de cacher les défauts de la composition, on a tort de la negliger. On se rend utile à l'auditeur, en lui épargnant tout ce qui pourroit le choquer : content des manieres, il ne pensera plus qu'aux choses.

III.

Il n'est pas défendu de concerter l'action, si c'est moins pour plaire que pour instruire, & pour toucher. La Chaire a ses bienséances & ses regles.

La pieté s'accorde avec le bon ſens à les garder. L'on obſerve celles de la grammaire, & celles de la logique, pourquoi negligera-t-on celles de l'action ?

IV.

Les hommes apoſtoliques peuvent avoir negligé ces regles : la plenitude du S. Eſprit leur tenoit lieu d'art & de methode. Ce n'eſt plus cet heureux temps ; mais ſi les manieres ſont differentes, la fin peut être la même.

V.

Voudroit-on interdire à l'éloquence ſacrée des moyens innocens, dont l'éloquence profane ſe ſert avec ſuccés ?

Si la cupidité les uſurpe, la charité y a droit.

VI.

L'on peut concerter l'action dans le cabinet, en Chaire il n'y faut plus penſer. C'eſt alors le temps de s'occuper entierement de ſa matiere & des fins ſublimes qui la font debiter.

VII.

Il doit paroître dans l'action une liberté entiere : elle vaut quelquefois mieux que les raiſons. Ce qu'on n'a pû faire par le fond, on le fait ſouvent par les apparences. Des Saints ont converti des auditeurs, qui n'étoient pas à portée pour les entendre.

CHAPITRE VIII.

De l'air.

I.

L'AIR ou la repreſentation de l'Orateur, eſt une expreſſion vive qui parle aux yeux. De même que le langage, il a ſes beautez & ſes défauts: on en preſcrit les regles. Il n'affecte pas ce qui plaît, mais ce qui eſt convenable : l'affectation ailleurs odieuſe & mépriſable, eſt de plus ici criminelle.

II.

L'air d'un homme perſuadé perſuade. Cette impreſſion

quelquefois dangereuſe, eſt toûjours utile employée pour la verité, pour la pieté. On doit paroître perſuadé, non pas de la beauté de ce qu'on dit, mais de ſa bonté.

III.

Quelqu'animées que ſoient les penſées & les expreſſions, l'air leur donne toute autre vivacité. La voix qui eſt l'organe de la penſée, fait moins d'impreſſion que l'air. Elle agit plus lentement, ſur moins de perſonnes, & frappe moins l'imagination.

IV.

L'air majeſtueux peut ſervir au miniſtere, ſi les autres parties le ſoûtiennent, génie,

ſcience, élocution, opinion de pieté. Celui qui n'a pas cet air ne doit ni l'affecter, ni le croire neceſſaire.

V.

Un air trop avantageux peut nuire au miniſtere. Il laiſſe plus d'admiration, que d'onction. Si l'auditeur en eſt frappé, il oublie celui qui envoye, & s'occupe de celui qui eſt envoyé. La parole de Dieu doit être écoutée indépendamment du talent de l'homme.

VI.

L'exterieur le plus convenable au Prédicateur eſt celui qui imprime mieux l'idée d'un miniſtre evangelique. La ſimplicité, l'humilité, l'auſterité,

la componction ſe peignent mieux ſur un exterieur mediocre.

VII.

En des hommes negligez, ſe voit quelquefois une éloquence d'action, dont on ne ſçauroit rendre raiſon, & qui cependant entraîne. Le zele qui les anime, fait diſparoître ce qui choqueroit : on ne les voit que revêtus de la verité qu'ils annoncent.

VIII.

Des auditeurs qui n'entendoient ni le françois ni le latin de S. Bernard étoient neanmoins touchez de ſon air, juſqu'à verſer des larmes, juſqu'à ſe convertir.

IX.

ſente de ſa profeſſion.

XI.

En Chaire l'air agreable eſt hors de ſon lieu, ſurtout ſous un habit d'humiliation & de penitence. Une douceur affectée y eſt moins ſoufferte, que la colere & l'indignation. Dans le Temple, la Croix prévaut ſur tous les autres ornemens ; & l'auſterité, ou du moins la gravité dans le Miniſtre.

XII.

Il faut éviter l'air chagrin. L'Orateur rend l'auditeur mécontent, quand il paroît l'être lui-même.

XIII.

L'air de confiance nuit à

IX.

L'air faſtueux rebutte. L'auditeur veut être reſpecté ; & quelque vil que ſoit un auditoire, c'eſt un corps toûjours reſpectable. L'orgüeil & la fierté qui en eſt l'expreſſion, ſont à la perſuaſion des obſtacles invincibles. La modeſtie y arrive plus sûrement.

X.

L'on a de la peine à voir en Chaire un Prédicateur trop arrangé. Un peu de deſordre dans ſa maniere lui fait plus d'honneur. Alors le goût de la Religion regle le jugement de l'auditeur le plus mondain. La bagatelle lui paroît bagatelle : il veut que chacun ſe

la perſuaſion. On croit qu'on veut payer d'aſſurance, faute de bonnes raiſons. L'Orateur ignorant ſe délecte à enſeigner ce qu'il vient d'apprendre ; l'habile ne peut s'imaginer que ce qu'il dit puiſſe être ignoré. Il parle avec modeſtie, lors même qu'il eſt aſſuré de la bonté de ce qu'il dit.

XIV.

Il ſied bien d'être un peu timide. La timidité eſt la ſource de la modeſtie ; & la modeſtie, comme une ombre, rehauſſe l'éclat du merite. J'aimerois mieux trembler devant l'auditeur, que le braver. Les plus grands maîtres n'ont jamais parlé en public ſans quelque frayeur.

XV.

Une hardieſſe temperée ne déplaît pas, lorſqu'elle s'accroît inſenſiblement dans le diſcours par la force des raiſons, & par le progrés du zele.

XVI.

Quand la timidité vient de défiance, & ôte la liberté de la prononciation, on la reprime par l'idée du perſonage qu'on ſoûtient. Que doit craindre le Miniſtre du tres-haut, qui enſeigne ſes voyes, qui annonce ſes volontez par ſon ordre, & revêtu de ſon autorité.

XVII.

La devotion doit ſe peindre

dans les yeux, & montrer qu'on reſpecte ſon miniſtere. Si l'interieur en eſt dépourvû, cet exterieur avertit qu'on devroit en avoir, & il aide à l'acquerir. Ce dehors n'eſt pas hypocrite, ſi du moins il eſt conforme au deſir.

XVIII.

Les yeux doivent ſe tourner modeſtement ſur tout l'auditoire. Si l'on ne regarde qu'un endroit, on fait de la peine, ſi l'on n'en regarde aucun, l'air eſt abſtrait, & n'intereſſe point.

XIX.

L'auditeur doit d'un ſeul regard trouver dans l'Orateur, les yeux, les lévres, &

la main agiſſant de concert, & lui parlant chacun à ſa maniere.

XX.

Les manieres ſont fauſſes, quand elles ſont dans l'eſprit de l'auditeur le contraire de ce que le Prédicateur s'eſt propoſé.

XXI.

L'air eſt difficile à regler : le Prédicateur ne peut en juger lui-même, il ne ſe voit qu'imparfaitement, & les amis flattent. Outre que le miroir renverſe l'action, l'étude y paroît affectée. Le Prédicateur rempli des veritez qu'il a à dire, & de la fin qu'il ſe propoſe, n'a pas le cœur de faire

une attention effeminée.

XXII.

L'air conſiſte dans la ſituation & le mouvement de tout le corps, ſurtout de la tête, du viſage, des yeux, & des mains. Tout doit parler dans le Prédicateur, & frayer le chemin aux projets de ſon zele.

XXIII.

L'immobilité dans tout le corps rend l'action froide, & ennuyeuſe : la trop grande agitation eſt indécente ; un mouvement moderé tient le milieu. L'on s'aſſied pour expoſer : debout, l'on anime mieux les endroits qui remuent, & qui touchent.

XXIV.

La tête trop élevée marque arrogance; ſi elle eſt trop baiſſée, ou negligemment panchée, c'eſt un ſigne de langueur; la modeſtie la met dans ſa vraye ſituation.

XXV.

Par ſes mouvemens, elle admire, elle mépriſe, elle accorde, elle refuſe, elle s'indigne, elle compatit. Elle doit ſuivre la main, à moins qu'elle ne marque averſion ou refus.

XXVI.

Le viſage eſt ce que l'auditeur obſerve le plus dans l'action. Toutes les paſſions y joüent leur rôle. Il eſt de tout

pays

pays & de toute langue. Les plus ignorans y ſçavent lire. Ils y reconnoiſſent la devotion, la diſſipation, la joye, la triſteſſe, la colere, la compaſſion. Il doit s'ajuſter au ſujet, & faire ſentir ou deviner les mouvemens de l'ame.

CHAPITRE IX.

Du Geſte.

I.

LE geſte eſt à la parole, ce que la parole eſt à la penſée, il lui donne un corps, & la fait ſentir même aux ſourds. Tout l'exterieur aide à la parole, mais il ſemble

que la main parle.

II.

Chaque mouvement de l'ame a un geſte qui lui eſt propre. La main appelle, congedie, ſupplie, menace, aſſure les choſes par ſerment : hors de ſa proportion, elle choque.

III.

Le geſte doit ſe former naturellement, & ſuivre la parole ſans étude. Si l'art y a part, c'eſt pour le remettre dans le naturel. On le redreſſe dans le ſecret du cabinet : en public il n'eſt plus temps d'y penſer.

IV.

Le geſte trop regulier eſt une

ſuite & une marque d'indifference dans l'Orateur. L'interêt qu'il prend aux grandes choſes dont il parle, doit laiſſer en lui un peu de deſordre. Dans les mouvemens pathetiques, on oublie la regularité de l'action.

V.

La geſticulation violente & trop réïterée donne l'idée d'un declamateur. Le Prédicateur ne doit ni l'être, ni en avoir la reputation.

V I.

Regulierement le geſte que fait la main droite part du côté gauche, & va ſe terminer au côté droit. Il commence avec la parole, & finit avec

elle. L'exorde n'en ſouffre qu'à peine.

VII.

La main gauche accompagne ſouvent la droite. On ne la remuë ſeule que pour des geſtes de rebut, ou de mépris. Ni l'une ni l'autre ne doivent être portées plus haut que l'épaule.

VIII.

La main peut diſtinguer les actions, mais non pas les déſigner, les peindre. Il ſeroit indécent d'imiter l'action d'un eſcrimeur, d'un joüeur d'inſtrument, de quelqu'autre. L'on trouve même à redire à des partitions ſur les doigts. Dans le geſte, ils doivent demeurer unis.

IX.

Le geſte ne doit pas être vague, ni venir aprés coup. La main ſe repoſe ſouvent ſur la poitrine, ou ſur la Chaire. Les geſtes outrez ſont plûtôt des convulſions, que des mouvemens d'éloquence. Les tranſports dont les anciens donnent des regles, étoient plus propres à l'amphitheatre, qu'à la tribune. La Chaire les ſouffriroit encore

CHAPITRE X.

De la voix.

I.

LA voix, encore mieux que le geſte, eſt l'interprete des penſées, & l'inſtrument des paſſions. L'âme ſe laiſſe prendre par l'oreille, & la fiction des chaînes d'or, qui la captivent, a ſa realité.

II.

Dans un Sermon elle doit être un peu plus ſoûtenuë, plus réſonante, & plus harmonieuſe, que dans l'entretien familier. Mais elle ne va pas juſqu'aux meſures du

chant, & de la muſique.

III.

Quoique la voix ne ſe regle pas par cet art, il faut neanmoins avoir un ſentiment naturel des tons. La monotonie eſt dans l'uſage de la voix, ce qui eſt le défaut de varieté dans le ſtile. Elle ennuye, elle aſſoupit, & ne parvient gueres à la perſuaſion. Le ton de déclamation ne l'évite gueres, le ton de converſation la corrige.

IV.

Selon le ſujet & l'occaſion la voix forme des accens doux & rudes, gais & plaintifs, coulans & entrecoupez, familieres & emphatiques. L'Ora-

teur doit neanmoins conſulter ſon genie & ſon art. Un homme doux devient ridicule, s'il affecte un ton fier & menaçant.

V.

La voix claire & intelligible, animée & douce, forte & flexible, ſe fait écouter avec plaiſir. Elle déplaît quand elle eſt confuſe, languiſſante, roide, aigre, caſſée. Il faut prendre le meilleur ton, comme on choiſit le meilleur tour.

VI.

Il eſt avantageux d'être écouté, non ſeulement ſans peine, mais avec plaiſir. La douceur de la voix produit cet effet : elle plaît même dans

une langue inconnuë, & dont on n'entend que le ſon.

VII.

On doit s'étudier à une prononciation diſtincte & articulée qui faſſe ſonner toutes les ſyllabes. Le premier ſoin eſt de ſe faire entendre aiſément, & entierement.

VIII.

On n'écoute pas long-temps ce qu'on n'entend qu'avec peine. Le ſens échappe, ſi l'application eſt toute au ſon des paroles. L'auditeur ſouffre encore, ſi la prononciation incommode l'Orateur.

IX.

Chacun doit parler dans ſon naturel, redreſſant ce qu'il

y a de défectueux. L'art ne détruit pas la nature, mais la corrige & la perfectionne.

X.

Le bon accent eſt celui où il n'en paroît aucun. Un accent fort marqué gâte moins le diſcours, que la prononciation flatée, parce qu'il ſoulage l'attention. Il y en a qui l'affectent.

XI.

Il faut ſur-tout appuyer ſur les dernieres ſillabes. Les voyelles foibles & fermées s'y perdent aiſément.

XII.

Le ton emphatique eſt une fauſſe majeſté, qui étourdit plus qu'elle n'attache. L'eſſen-

tiel de la parole eſt l'articulation : le ſon n'en eſt que la matiere informe.

XIII.

Pour bien prononcer, il faut ſçavoir la valeur des conſonnes, le vrai ſon des voyelles, leur éliſion, la quantité des ſillabes, placer l'accent où il faut, aſpirer à propos, doubler ou radoucir certaines lettres.

XIV.

Rien n'eſt plus propre à l'action, que la volubilité du diſcours. On peut fatiguer l'attention par trop de vîteſſe; mais on la perd par la lenteur. L'Orateur languiſſant reſſemble à un malade qui ſe traîne.

XV.

Quoique la vîteſſe plaiſe plus que la lenteur, cependant elle convient moins à la Chaire. La gravité y eſt dans ſa place; & l'avis que donnoit cet ancien, d'enrayer, eſt dans l'Egliſe plus inſultant, qu'au Barreau.

XVI.

Cette rapidité eſt encore plus oppoſée à la fin que ſe propoſe l'Orateur ſacré. Le moyen de perſuader ceux qui n'ont pas le loiſir d'entendre. Les principes portent leur gravité. La peinture des mœurs doit encore ſe debiter avec une prononciation lente. On ne ſe mire pas dans les torrens.

XVII.

L'étenduë de l'auditoire eſt la meſure de la voix. Il ſuffit de l'élever d'un ton de converſation juſques à la portée de l'auditeur le plus reculé. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſoit aſſez pleine, pour remplir le vaiſſeau ſans effort.

XVIII.

La contention de la voix ne ſçauroit durer : les efforts en ſont rudes & confus. Une voix naturelle & diſtincte ſe fait mieux écouter, & plus long-temps.

XIX.

A force de faire du bruit ſouvent on émût le peuple. Ainſi les armées ſont miſes en

mouvement par le ſon de quelques machines retentiſſantes. L'importance du miniſtere veut autre choſe que du bruit.

XX.

La déclamation étourdit, l'entretien s'inſinuë. Au vilage on veut qu'on crie, mais dans la ville il faut parler, s'il y a un goût de ville.

XXI.

La voix peut avoir autant de variations qu'il y a de tons. On les diverſifie à propos ſelon les ſentimens, les mouvemens, les figures.

CHAPITRE XI.

De la vehemence.

I.

ON parle avec feu, quand on s'intereſſe à ce qu'on dit, & qu'on y veut intereſſer ceux à qui on parle. Il ne ſuffit pas de leur parler, il faut qu'ils ſentent que c'eſt à eux qu'on parle.

II.

La parole unie fait entendre la penſée ; mais figurée & animée par la vehemence, elle communique les ſentimens. Si celui qui ne penſe point n'eſt pas en état d'enſeigner, celui

mouvement par le ſon de quelques machines retentiſſantes. L'importance du miniſtere veut autre choſe que du bruit.

XX.

La déclamation étourdit, l'entretien s'inſinuë. Au vilage on veut qu'on crie, mais dans la ville il faut parler, s'il y a un goût de ville.

XXI.

La voix peut avoir autant de variations qu'il y a de tons. On les diverſifie à propos ſelon les ſentimens, les mouvemens, les figures.

CHAPITRE XI.

De la vehemence.

I.

ON parle avec feu, quand on s'intereſſe à ce qu'on dit, & qu'on y veut intereſſer ceux à qui on parle. Il ne ſuffit pas de leur parler, il faut qu'ils ſentent que c'eſt à eux qu'on parle.

II.

La parole unie fait entendre la penſée ; mais figurée & animée par la vehemence, elle communique les ſentimens. Si celui qui ne penſe point n'eſt pas en état d'enſeigner, celui

qui ne s'émût point, ne ſçauroit émouvoir.

III.

Les ſujets que le Prédicateur traite meritent bien qu'il s'y affectionne. La ſainteté de la Religion, les devoirs du culte, les Myſteres du Reparateur, la pureté de la morale, la perfection de l'homme chrétien, les fins dernieres : voilà ſes matieres. Quoi de plus intereſſant ?

IV.

Un air tranquille, ſerein, reſigné, ce ſemble, à la reprobation de l'auditeur, ne convient pas au zele. L'homme apoſtolique ſe montre attendri, touché, paſſionné. Il a

les

les manieres d'un homme penetré de l'importance de ſon miniſtere. S'il en eſt veritablement frappé, il faut qu'il paroiſſe.

V.

Le feu de la Chaire ne conſiſte pas dans une contention forcée de la voix, & du geſte; mais dans une vehemence interieure, qui naît de l'impreſſion que fait le ſujet ſur l'ame de l'Orateur, & qu'il faut plûtôt reprimer, qu'exciter. Quand on eſt peu touché des choſes, on ne parle pas, on recite.

VI.

L'action paſſionnée eſt un préjugé de ſincerité. Prêchant

d'un air froid de fortes morales, on invite à croire qu'on n'en eſt pas perſuadé, ou qu'on eſt conſolé de laiſſer l'auditeur tel qu'il eſt.

VII.

Monſieur du Belai rapporte que voulant imiter la maniere lente de prêcher de S. François de Sales, il gâta tout, & par l'avis du Saint, il reprit la rapidité de ſon talent.

VIII.

Trop de juſteſſe & d'exactitude dans les penſées & dans le ſtile éteignent le feu de l'action. Où l'eſprit brille, on ne peut s'imaginer que le cœur ſoit émû.

IX.

Il eſt aiſé au Prédicateur d'être plus vehement que l'Avocat. Dans le Barreau, l'autorité reſide dans celui qui écoute; à l'Egliſe, elle eſt dans celui qui parle. Celui-ci eſt pouſſé par le zele, l'autre eſt retenu par le reſpect. L'Avocat eſt à l'inſtant critiqué, relevé, contredit: Devant le Prédicateur, tout eſt ſans replique.

X.

Quelquefois le Prédicateur manque de feu, parce qu'il croit en avoir trop. Il ſe perſuade que l'auditeur a penſé & ſenti comme lui. Qu'il le conſulte, il ſera deſabuſé,

si l'aveu est sincere.

XI.

L'auditeur qui n'est pas en garde se laisse entraîner à la vehemence ; elle ôte le loisir de former des oppositions à la persuasion, & l'acquiescement prévient l'examen des preuves.

XII.

D'autres fois l'auditeur ne sent rien de l'agitation que le Prédicateur se donne. Si cette agitation est outrée, le froid de l'auditeur augmente, & va jusqu'au dégoût. Le pathetique outré fatigue l'attention. La discretion accompagnera la vehemence, si elle est l'effet d'un bon zele.

XIII.

Le Prédicateur eſt tres-ſouvent terrible. Il a plus de pecheurs à effrayer, que de juſtes à encourager. Tel eſt l'air prophetique. La converſion commence par la crainte.

XIV.

On ſe laiſſe emporter dans l'action plus aiſément qu'on ne s'y modere. Le commencement ne comporte pas la vehemence. Tout auditeur eſt alors attentif. Si l'on veut trop tôt émouvoir, on n'émût point ; le feu conſumé ſans neceſſité manque enſuite au beſoin. Employé à meſure qu'on avance, il ſert à reveiller l'attention, quand elle com-

mence à ſe ralentir.

XV.

La vehemence eſt froide & puerile dans un ſujet froid, & devant des auditeurs graves. Les grands mouvement placez à propos ſont precedez d'un peu de lenteur, elle leur donne du relief.

XVI.

On doit moderer le feu ſur ce qu'on veut rendre mépriſable. Le dédain eſt aſſez piquant pour faire impreſſion.

XVII.

Jamais le Prédicateur ne doit prendre feu pour ſon interêt, à moins qu'il ne s'agiſſe de ſa foi. Si elle eſt devenuë ſuſpecte, ce n'eſt pas lui qu'il

doit défendre, mais la verité. En toute autre occaſion la meilleure apologie eſt le ſilence.

XVIII.

L'on peut être vehement, ſans courir à perte d'haleine & en deſordre. Le guide d'un grand peuple marche à pas lents. L'auditeur doit ſentir, que le Prédicateur contraint ſon zele.

XIX.

De deux Orateurs, on aime mieux celui qui eſt rapide, que celui qui ſe traîne avec lenteur. Un torrent fait plus de plaiſir à voir, qu'un étang paiſible.

XX.

Un long & opiniâtre ſilence gardé pluſieurs heures avant le Sermon ſert à la vehemence. L'on ſe ſent ſurchargé d'une matiere long-temps meditée, & l'on s'empreſſe de s'en décharger.

MAXIMES SUR LE MINISTERE DE LA CHAIRE.

SECONDE PARTIE.

Du Sermon.

CHAPITRE PREMIER.

Du ſujet & des differens genres de prédication.

I.

C'Est aux Orateurs ſacrez que l'éloquence fournit les matieres les plus importan-

tes à traiter, les choſes les plus touchantes à dire, les mouvemens les plus paſſionnez à pouſſer.

II.

Au Barreau que de minces ſujets ? mais dans la Chaire tout eſt grand. L'exactitude qu'on y recommande, même dans les petites choſes, n'eſt pas petite. De ce verre d'eau froide qu'on demande à la charité, ſort une flamme de verité, qui allume le deſir de la recompenſe éternelle.

III.

La majeſté de Dieu & ſes perfections, l'œconomie de ſa providence, les traits de ſa juſtice, les œuvres de ſa miſe-

ricorde, les myſteres de JESUS-CHRIST, les operations de ſa grace, la pureté de ſa morale, c'eſt la matiere ordinaire des Sermons.

IV.

Dans cette auguſte abondance, peut-on s'amuſer à de petits ſujets? L'on ne parle pas aſſez ſouvent en public, pour épuiſer les grands, il n'en faut donc point d'autre.

V.

Quand on a du bon ſens, qu'on a de grandes choſes à dire, & qu'on y penſe, l'on eſt toûjours éloquent. Indépendamment du tour & de la maniere, les grands ſujets ont leur majeſté, c'eſt de l'or en

maſſe. La main de l'ouvrier peu habile ne ſçauroit lui ôter ſon prix.

VI.

Un ſujet ſimple, vulgaire, intelligible aux plus groſſiers, ne laiſſe pas d'être grand. C'eſt l'avantage de la Religion; elle ne craint pas d'être approfondie. Rien n'eſt jamais uſé dans le fond de ſes myſteres & de ſes veritez.

VII.

Le choix du ſujet dépend aſſez de l'Orateur. Il doit préferer à ceux qui ſont ſuſceptibles de grands ornemens, & qui font triompher l'éloquence, ceux qui ont plus de force, & qui répandent plus d'onc-

tion. L'utilité de l'auditeur regle ce choix.

VIII.

Chaque Prédicateur peut avoir des matieres favorites, conformes à ſon genie, & à ſon talent. Tel réüſſit à effrayer, qui ſeroit foible dans une matiere tendre.

IX.

On doit cependant éviter d'effrayer inutilement. On nuit beaucoup à la verité, quand on ne la repreſente pas aimable.

X.

La morale ne doit pas dominer par tout, quelquefois elle n'eſt qu'acceſſoire. La pieté ne s'occupe pas toûjours de

la correction des mœurs. Le Chrétien s'oublie lui-même, pour ſe perdre heureuſement en Dieu, & dans les myſteres de JESUS-CHRIST.

XI.

Le Prédicateur ſuppoſe les veritez capitales ſans les prouver, la preuve en ſeroit dangereuſe ſi elle n'étoit forte & convainquante. Telles ſont l'exiſtence de Dieu, l'immortalité de l'ame, la verité d'un enfer. Si l'on en donne quelques preuves, il faut que ce ſoit ſans faire ſemblant de prouver, ou qu'elles portent dans l'eſprit une lumiere vive & qui penetre. Des preuves foibles, ou mal tournées, don-

nent envie de contredire.

XII.

Sur ces grandes veritez les fideles ſont perſuadez de la choſe, & à l'égard de quelques-unes peu convaincus par les raiſons. Le ſimple expoſé affermit l'ame ſimple, elle s'en tient à la notion des termes. Quoiqu'on croye, on conçoit difficilement les grands myſteres, & on les explique avec encore plus de peine.

XIII.

Le vulgaire n'eſt gueres à portée des ſujets de contemplation, ni des plus hauts degrez de la perfection chrétienne. Les diſcours qui en traitent l'ennuyent, le décou-

ragent, quelquefois il s'en moque. La capacité de l'auditeur doit être la meſure du ſujet.

XIV.

La diverſité des ſujets eſt renfermée dans cette énumeration de l'Apôtre, inſtruire, reprendre, corriger, conduire à la pieté & à la juſtice. Il ajoûte encore conſoler. Par tout il faut avoir un but, & y tendre. Les trois genres de l'éloquence ancienne ſe trouvent employez dans la Chaire.

XV.

Le Prédicateur entre dans des déliberations importantes, lorſqu'il montre qu'il faut renoncer aux maximes du monde, & ſuivre celles de

l'Evangile. Il parle dans le genre judiciaire, lorſqu'il fait le procés à ceux qui ſuivent leurs paſſions déreglées, lorſqu'il défend l'innocent opprimé, s'il ne déſigne pas les coupables, une accuſation generale conſerve plus de grandeur. Il ſoûtient le magnifique du ſtile demonſtratif, quand il releve la patience des Martyrs, la penitence des Confeſſeurs, la conſecration des Vierges.

XVI.

Sur le modele de ces trois genres de diſcours, l'Apôtre en propoſe auſſi trois aux hommes apoſtoliques, la prophetie, ou l'interpretation des

Ecritures, la doctrine ou l'expoſition de la Foi & des Myſteres, l'exhortation à la fuite des vices, & à la pratique des vertus. L'uſage ajoûte le panegyrique des Saints, les Vêtures & les Profeſſions Religieuſes, & les Oraiſons funebres.

XVII.

Le pathetique domine dans les diſcours moraux, l'onction dans les myſteres, l'élegance dans les panegyriques. Les ornemens y doivent pourtant être plus devots que fleuris.

§. I.

De l'Homelie.

I.

LA prophetie dans le ſens du nouveau Teſtament, eſt le don d'expliquer l'Ecriture ſelon l'analogie & la regle de la Foi, non pas ſelon l'illuſion de l'eſprit particulier, ni ſelon l'érudition grammaticale. C'eſt l'onction qui enſeigne la ſcience du cœur.

II.

L'Homelie ſelon l'idée que nous y attachons, eſt une explication ſimple & pieuſe de chaque partie de l'Evangile du jour, ou de l'Epître. Les Peres

ont pouſſé juſqu'au bout l'explication des livres de l'Ecriture, avec l'aſſiduité de l'Echole, & avec l'onction de la prédication.

III.

Il ne reſte gueres d'eux d'autres Sermons que des Homelies ; il n'en reſte point des ſucceſſeurs immediats des Apôtres. Leurs diſcours étoient courts, familiers, ſans étude, ſouvent inſpirez. La vertu miraculeuſe des Prédicateurs, & la pieté des auditeurs ſuppleoient à l'art. Pendant les perſecutions, on tiroit l'inſtruction des ſouffrances.

IV.

Il y a ſur l'Homelie une be-

nediction apoſtolique. Expliquez vôtre Evangile, l'auditeur ſera content. Une pauvre Homelie paſſe pour un Sermon mediocre, & des Homelies mediocres mettent le Miniſtre au rang des bons Predicateurs.

V.

Les Homelies ſeront plus loüées par les gens de bien, que les diſcours reguliers ; mais elles ſeront moins couruës. Elles nourriront la pieté, mais ne confondront pas aſſez le vice.

V I.

L'on y change quelquefois de matiere à chaque verſet. La diverſion ſeroit importune, ſi

le Prédicateur détourné de ſes idées, n'étoit par-là utilement fixé à celles du S. Eſprit.

VII.

Dans l'Homelie il faut d'abord donner l'intelligence du texte, en marquer l'occaſion, rendre la raiſon de l'application qu'en fait l'Egliſe, expliquer les uſages & le rapport qu'avoit l'ancienne Loi avec la nouvelle, ne laiſſer rien d'obſcur à éclaircir.

VIII.

Si le texte eſt clair, l'explication ſeroit inutile. Il ne faut alors que des reflexions, preſque toûjours morales, rarement dogmatiques, jamais naturelles & phyſiques, moins

encore critiques ; à moins que ce ne fut un appas pour attirer les gens de lettres, qui entraînent le peuple.

IX.

Dans les paraboles, qui ſouvent ſont le fond de l'Homelie, on ne développe la lettre que par rapport à l'eſprit. Les circonſtances hiſtoriques, s'il y en a, y apportent moins de jour, que le deſſein même de la parabole. Il importe peu au peuple que le Prince qui va prendre poſſeſſion d'un Roïaume, ſoit Archelaüs, ou un autre. Dés qu'on a montré le but de la parabole, on en neglige la lettre.

X.

Ce seroit aux Fideles une methode agreable, si on leur expliquoit ce qui est plus souvent dans leur bouche, pour loüer Dieu, l'Oraison du Seigneur, les Pseaumes le plus ordinairement chantez au Service.

XI.

Dans l'Homelie il ne faut pas prétendre d'épuiser son sujet, la longueur seroit ennuyeuse. Souvent sans forcer le sens, on réduit tout l'Evangile à l'unité du sujet, & à une division reguliere.

XII.

Dans l'Homelie on revient souvent aux mêmes explications,

tions. Il eſt un ſeul ſens juſte & veritable, dont on ne ſe départ pas aiſément. Les redites ſont du ſtile de l'Ecriture. L'Eſprit ſaint y a voulu mortifier la curioſité de l'eſprit de l'homme, ou inculquer les mêmes veritez.

§. II.

Du diſcours moral.

I.

L'Evangile eſt plus combattu par la corruption des mœurs, que par l'erreur. Auſſi les Prédicateurs ſont plus appliquez à exhorter à la vertu, & à proteſter contre le deſordre, qu'à dogmatiſer, ou à diſputer.

II.

Ils choiſiſſent les matieres ſelon les beſoins. Ordinairement la deſtruction des vices preſſe plus, que l'établiſſement des vertus. Avant que d'achever de bâtir la Celeſte Jeruſalem, il faut en reparer les bréches.

III.

Le ſujet le plus ordinaire des Sermons eſt la penitence. S. Jean l'avoit prêchée. JESUS-CHRIST la prêche auſſi, & l'Ecriture traite de faux prophetes ceux qui negligent de la prêcher.

IV.

On porte efficacement à la penitence en montrant com-

bien Dieu eſt terrible en ſes jugemens, combien ce que nous trouverons aprés la mort ſera different de nos idées, quel malheur c'eſt d'avoir perdu ſon Dieu, & quel ſera celui de le perdre ſans reſſource, de quelle noirceur ſont les pechez aprés le Baptême, de quel poids ſont pour nous la vie & la mort de JESUS-CHRIST dont nous rendrons compte; quelle folie c'eſt de mépriſer une éternité, quelle ſainteté exige la grace de la Loi nouvelle.

V.

Ces ſujets effrayans portent leur conſolation, montrant à l'homme l'interêt eſſentiel qu'il

a à la vertu ; il le voit, il s'en occupe ; on ne la lui repreſente pas comme ſon ennemie, comme contraire à ſon bonheur, mais comme le remede à ſes maux, comme la ſource de ſa joye, comme le ſeul moyen d'être heureux.

VI.

Soit commodité, ſoit envie de ſe ſoûtenir, on s'attache plus aujourd'hui à pouſſer un ſujet particulier & unique, qu'à expliquer toutes les parties de l'Evangile, qui preſente ſouvent pluſieurs ſujets.

VII.

Ne pourroit-on pas continuer de battre un vice, juſqu'à ce qu'on l'eut défait, ou du

moins affoibli ? Les Peres l'ont ainſi pratiqué. S. Ambroiſe fait de ſuite pluſieurs diſcours contre l'uſure. S. Chryſoſtome redouble ſes coups contre la colere, ou en faveur de l'aumône. S. Auguſtin pourſuit un abus juſques à le ſupprimer.

VIII.

Les ſujets des Dimanches & des Fêtes doivent être amples & generaux, pour donner lieu à la cenſure de pluſieurs vices. Le petit peuple n'entend la parole de Dieu que ces jours-là : chacun y doit trouver ſes beſoins.

IX.

L'Avant ne propoſant d'E-

vangile qu'aux Dimanches, l'on eſt libre ſur le choix des ſujets, il faut s'attacher aux plus pathetiques. Autrefois le public exigeoit que tous les Sermons fuſſent rapportez à un plan general, & propoſez ſous le même texte ; aujourd'hui l'on tient le Prédicateur quitte de cette contrainte, tout ſujet eſt bien reçû, s'il eſt bon & bien traité.

X.

Entre les ſujets ſuivis, ceux-ci ont autrefois été goûtez. Les maximes de l'Evangile opposées aux maximes du monde, les veritez capitales du Chriſtianiſme, les idoles du monde renverſez, les prétex-

tes de la cupidité détruits, les vertus chrétiennes & les vices oppoſez, les ſignes de la reprobation & de la prédeſtination, l'uſage des Sacremens, la neceſſité de la penitence & ſes qualitez, les caracteres du pecheur, du penitent & du juſte, les excez & les défauts dans les penſées, les paroles, les affections, & les actions, les quatre vertus cardinales, les quatre fins dernieres, les commandemens du Decalogue, les demandes de l'Oraiſon Dominicale, l'explication du Sermon ſur la montagne, celle du XII. Chap. de S. Paul aux Romains, & des trois ſuivans.

XI.

La morale trouve par tout ſa place. L'on pourroit même en faire le corps du diſcours au jour d'un Myſtere, ou à la ſolemnité d'un Saint, ſi on parle à des gens groſſiers, & où la Fête ne ſoit pas locale.

XII.

Les Prophetes deſtinez à publier la grandeur de Dieu, & à annoncer le Meſſie, à figurer les myſteres de ſa vie & de ſa mort, cenſuroient vivement les prévarications de la Loi.

§. III.

Des Conférences par demandes & par réponſes.

I.

IL n'eſt point de methode plus intereſſante que le dialogue. Le tour dramatique a des charmes pour le peuple, l'action l'attire, & la curioſité qui l'amuſe donne lieu de l'inſtruire, & de le toucher.

II.

La ſimple nature a d'abord ainſi fait ſes leçons. Les vieillards des premiers ſiecles, dépoſitaires de la Religion, contoient les faits qui en ſont le fondement. Ils faiſoient des

queſtions aux jeunes gens, & ſatisfaiſoient à leurs doutes. Les Ecritures ont voulu conſacrer cet uſage, en avertiſſant d'interroger toûjours les anciens.

III.

JESUS-CHRIST entra en conference ſur le culte & ſur la Loi, non ſeulement avec ſes diſciples, mais encore avec les Phariſiens & les Herodiens. S. Paul ne refuſa pas de répondre à des Philoſophes Stoïciens, ni même à des Epicuriens. Les dialogues familiers ont fait la prédication des Solitaires dans les laures & dans les deſerts.

IV.

Le ſuccés des conferences en fait l'apologie. Le peuple y accourt. Son goût eſt le juge de ce qui lui convient, & qui n'eſt que pour lui.

V.

Comme la Conference tend à rendre le diſcours plus claire, celui qui répond doit toûjours repeter la demande, & la mettre, s'il eſt beſoin, dans un plus grand jour.

VI.

La demande eſt ſimple & préciſe ; mais dans la réponſe, le ſens & le ſtile doivent ſe ſoûtenir. Il eſt plus aiſé de ſe negliger dans les Conferences, que dans les Sermons.

VII.

Les queſtions morales doivent ordinairement rouler ſur les prétextes que la cupidité oppoſe au devoir. Tout y eſt objection & réponſe. Rien n'intereſſe davantage, chacun croit être dans le cas, & cherche en ſoi-même à le reſoudre.

VIII.

Les Sermons ne comporteroient pas la propoſition d'un cas de conſcience circonſtancié. Dans la Conference il eſt à ſa place, & l'auditeur en attend la ſolution avec empreſſement.

IX.

On ne doit pas rougir d'y

faire les queſtions les plus ſimples ; l'ignorance du peuple eſt plus grande qu'on ne s'imagine, & des perſonnes de diſtinction ſont en cela peuple. On en trouve qui mettront en JESUS-CHRIST pluralité de perſonnes, & unité de nature, qui ne croyent plus devoir s'accuſer des pechez, qu'ils ont confeſſez, quoiqu'ils ne retournent pas à celui qui leur a refuſé, ou differé l'abſolution.

X.

Le dialogue peut aiſément devenir puerile, ou même badin. Il faut éviter cet écüeil avec un ſoin religieux. Le caractere de la Chaire eſt ſe-

rieux, la plaiſanterie en eſt bannie, fade ſur le theatre, baſſe dans la converſation, elle ſeroit ici ſacrilege. Elle ôte au Prédicateur l'autorité & l'onction, à l'auditeur le recüeillement & la componction. Le ſerieux des mœurs chrétiennes apprend à copier un modele, qui a pleuré, & qui n'a point ri.

§. IV.

Des Myſteres.

I.

LA Religion ne ſeroit pas aſſez proportionnée à l'état d'humiliation, où Dieu veut que nous ſoyons, ſi la

lumiere y brilloit par tout. Les Miniſtres qui prêchent les Myſteres, doivent d'abord en faire reſpecter les tenebres.

II.

Cette obſcurité des Myſteres eſt dans l'Ecriture un eſpece de ſilence que Dieu garde encore, lorſqu'il daigne nous parler. En les revelant à l'Egliſe, il charge les Docteurs de les développer, & d'en donner l'intelligence.

III.

Un Myſtere bien expliqué n'eſt pas moins utile à la pieté chrétienne, que la cenſure d'un vice, ou l'éloge d'une vertu. Il a même plus d'onction.

S'il faut faire, il faut auſſi croire & adorer. Qui parleroit de l'Incarnation comme S. Cyrille d'Alexandrie, & S. Leon, ſeroit écouté, & feroit du fruit.

IV.

Ces derniers temps ont reçu une grace de lumiere pour développer les Myſteres, ſans s'éloigner de l'analogie de la Foi. De ſaints perſonnages en ont parlé, en ont écrit en hommes inſpirez. Il y a environ un ſiecle, que l'onction des premiers temps s'en eſt renouvellée, qu'on les a meditez, qu'on les a goûtez avec fruit, que les ames contemplatives s'en ſont nourries, & pour ainſi dire engraiſſées, mon-

trant où peut aller la pieté, quand elle se livre à l'esprit de Dieu.

V.

Plusieurs de ceux qui ont été chargez d'instruire ont mis à portée du peuple ces hautes veritez, ils l'ont éclairé sur ce qu'il croyoit déja, ajoûtant l'intelligence à la foi, par des tours débarrassez des épines de l'école, & appliquant aux besoins spirituels des auditeurs, les morales qui naissoient de ces grands principes de Religion.

VI.

Telle doit être la methode des Sermons sur les Mysteres, en penetrer l'esprit, découvrir les desseins que Dieu a eu en

les operant, en expoſer la lettre, revêtant ces veritez abſtraites d'un ſtile populaire, les faire honorer par des pratiques religieuſes, exciter des affections, enſeigner, & inſpirer les diſpoſitions, qui en font recüeillir le fruit.

VII.

Du fond de l'expoſition du Myſtere, on tire les obligations qu'il impoſe aux Fideles, par la liaiſon que met la Religion entre la vie du Chrétien & ſa créance. La morale eſt d'autant plus naturelle & plus preſſante, que le Myſtere lui ſert de preuve, & qu'elle en eſt la conſequence L'eſprit inſtruit, gagne le cœur.

VIII.

Dans ce genre de prédication, le capital du Sermon doit être le Myſtere; la morale y eſt acceſſoire, & amenée en ſecond. Ne faire qu'un diſcours de morale à la faveur de quelque circonſtance du Myſtere, c'eſt fruſtrer l'auditeur de l'inſtruction qu'il a droit d'entendre, & le laiſſer dans l'ignorance de ſa Religion: dans un temps où la Foi eſt ſi affoiblie, le développement des Myſteres eſt aux Prédicateurs un devoir d'état.

IX.

Dans l'expoſition des Myſteres l'Orateur doit ſe donner une élevation, qui par la ſoli-

dité, la déciſion & l'éloquence confonde le libertinage, & faſſe reſpecter la Religion. Cette autorité ſuppoſe en lui une capacité veritable & reconnuë. X.

Par tout le Prédicateur doit s'attacher à faire connoître JESUS-CHRIST, & à le faire aimer. C'eſt la Religion de cette vie : tout s'y réünit au mediateur. L'on dit beaucoup de choſes de Dieu Createur, de ſa providence, de ſa bonté, de ſa juſtice : mais on ne parle pas aſſez de Dieu Redempteur.

XI.

Juſques dans les diſcours purement moraux, & dans les panegyriques même, la me-

thode eſt utile & pieuſe de montrer en JESUS-CHRIST les diſpoſitions & les vertus qu'on louë, & qu'on recommande.

---

§. V.

Des Panegyriques.

I.

POUR remplir l'attente des auditeurs, il faut loüer les Saints aux jours que l'Egliſe leur conſacre. Leurs bonnes œuvres miſes dans leur jour, ſont une morale qui inſtruit & qui touche. Elles montrent la vertu poſſible & facile, c'eſt l'Evangile pratiqué.

II.

Il vaut mieux insister sur les moyens qui les ont sanctifiez, que sur les actions qui les ont rendus celebres. En montrant les voyes qu'ils ont tenuës, l'on en ôte les épines, & on peut y marcher aprés eux.

III.

Les panegyriques des Saints doivent être comme leur vie, serieux, graves, édifians: ce qu'ils ont de plus, c'est l'ornement. De quatre genres de stile, le sublime, le fleuri, le vehement & le familier, ces deux derniers n'entrent pas dans les éloges. On n'y füit pas l'éclat & la montre.

IV.

Le panegyrique eſt inſtitué pour une ſainte oſtentation : il doit être dans un haut dégré de beauté & de perfection. La neceſſité ſe reduit aux choſes communes ; mais la magnificence en veut d'exquiſes & de riches.

V.

L'attente des auditeurs y eſt grande : il faut du genie & du travail pour la remplir. L'eſprit mediocre ni des ſoins communs n'y peuvent atteindre.

VI.

Les tableaux exquis, & les ſtatuës rares, n'honorent pas moins l'ouvrier que les perſonnages qu'il y repreſente.

Ce n'eſt pas là neanmoins la fin du Panegyriſte. Qu'il enviſage ſeulement la gloire de Dieu, & l'honneur du Saint qu'il louë.

VII.

C'eſt une préference odieuſe que de loüer un Saint aux dépens des autres, & de jetter ces ombres prés de l'endroit dont on veut relever le jour. Qui eſt-ce qui ſçait la meſure de leur charité, d'où s'écoule le merite de leurs œuvres, ſoit éclatantes, ſoit obſcures?

VIII.

Dans un panegyrique regulier la morale doit être éparſe, & touchée par reflexions, à l'occaſion des actions & des vertus

vertus qu'on louë. Sans ces courtes digreſſions la loüange tombe dans le froid. Si la morale finit le point, & rappelle les matieres traitées, elle ſera ou trop longue, ou trop vague.

IX.

Il y a donc deux methodes de panegyrique. Dans la premiere le fond eſt hiſtorique, & la morale s'y preſente par intervale. Dans la ſeconde le fond eſt moral, juſtifié par les actions du Saint. Dans l'une la vie du Saint domine, & les reflexions ſont acceſſoires; dans l'autre la morale eſt étenduë, & les faits ſont abregez.

§. VI.

Des Vêtures & des Profeſſions.

I.

LE renoncement ſolennel au monde, & la conſecration des Vierges ſont des plus celebres cérémonies qu'on faſſe dans la Religion. Ordinairement on les honore d'un diſcours d'apparat. Les plus grands hommes de l'Egliſe celebrerent autrefois le dévoüement de l'illuſtre Demetriade.

II.

Le ſymbole de ce renoncement le plus marqué, eſt de ſe dépoüiller des habits du ſiecle,

& de ſe revêtir d'un ſac de penitence. L'Egliſe accompagne cette action de pluſieurs prieres : le Prédicateur pourroit en développer le ſens, & l'appliquer.

III.

Comme les habits mondains ſont les pompes de Satan, le levain de la vanité, l'attrait de l'impureté, l'Egliſe dans ſes benedictions appelle l'Habit de Religion, la profeſſion exterieure de l'humilité & du mépris du ſiecle, l'ornement de la chaſteté & ſa défenſe, la parure des Vierges ſages, le gage du vêtement de la gloire, fond abondant de reflexions.

IV.

Ces ſortes de diſcours s'adreſſent en partie à la perſonne qui s'offre, & en partie aux aſſiſtans. On y donne des avis aux uns & aux autres. Les reflexions ſont répanduës & entremêlées dans toutes les parties du Sermon; traitées à part elles ſeroient moins intéreſſantes, & feroient deux diſcours pour un.

V.

Tout y roule ſur les peintures du monde & de la Religion. On repreſente la corruption du ſiecle, ſes illuſions, ſa perfidie, ſes perils, ſes peines, ſes chagrins; raiſons puiſſantes de le fuïr.

VI.

Qui conçoit les obligations du Chrétien, & la difficulté de les remplir dans le monde, fait aiſément concevoir les avantages de l'état Religieux. Dans le ſiecle l'accompliſſement des vœux du Batême eſt difficile; le moyen sûr & abregé ſont les vœux de Religion, le détail des trois vœux en donne la preuve.

VII.

Comme ces nouveaux vœux ont leur racine dans les premiers, le Prédicateur ſuppoſe dans ſa proſelyte un cœur Chrétien, & en paſſant il lui en montre les devoirs indiſpenſables. On entreprend

quelquefois d'élever l'édifice de la perfection, ſans avoir jetté ce fondement.

VIII.

Le Prédicateur préſume, que dans la retraite qu'on préfere à toute autre, s'eſt conſervé ou ralumé le premier eſprit; que les exercices y ſont reglez & fervens; & il approuve qu'on ait choiſi, non pas la Communauté la plus commode, mais la plus ſainte.

IX.

Il ſuppoſe encore l'entrée canonique: pour trouver JESUS-CHRIST dans le Cloître, il faut qu'il en ſoit lui-même la porte: ce ſeroit y entrer par la brêche, que de violer les loix de

l'Egliſe en y entrant.

X.

Comme on a renoncé aux pompes du monde dés le Batême, l'Orateur ne ſouffre pas qu'on les reprenne, même pour un moment. La ſimplicité des habits atteſte bien mieux ce premier renoncement. L'épouſe deſtinée à JESUS-CHRIST ne ſe pare pas en courtiſane.

XI.

On donne une grande idée de la vie religieuſe, non par des loüanges, dont l'orgüeil ſe nourrit, ni en rabaiſſant ceux, qui, dans un état moins parfait, ont quelquefois la perfection de leur état ; mais en expoſant les avantages

& les devoirs d'une vie qui effraye la cupidité, & qui plaît à la charité.

XII.

On expoſe à la perſonne qui vient s'offrir les intentions de ſon action, la fuite du monde, la facilité de ſe ſauver dans la retraite, le deſir de la perfection, le ſilence, l'obéïſſance, le renoncement à tout & à ſoi-même, l'amour de la pauvreté, l'exercice de la penitence.

XIII.

On étend les reflexions qui affermiſſent la vocation, qui enracinent la pieté, qui préparent à toutes les vertus religieuſes, qui font tout entreprendre

prendre & tout ſouffrir pour le ſalut, qui ôtent à la mortification, à l'obéïſſance, aux humiliations ce qu'elles ont d'affreux pour la nature.

XIV.

On ne cache pas les peines de la retraite, mais on en découvre les adouciſſemens. On montre les principaux exercices de pieté, comme une obligation dont le ſiecle n'exempte point. Retraite, priere à des heures reglées, lecture pieuſe, uniformité de conduite, habit ſimple & modeſte, éloignement des délices, amour de la pauvreté & de la penitence, ce ſont des devoirs de tout état.

XV.

On inſtruit de l'eſprit de la Regle : on avertit de la garder ſelon cet eſprit qui donne la vie, & non ſimplement ſelon la lettre, qui tuë.

XVI.

On prévient ſur des imperfections qui ſcandaliſent les foibles, & qui affermiſſent les ames qui ont de la Foi. La pente au murmure, aux rapports, aux diviſions, l'envie, la médiſance, la duplicité, la flaterie, la facilité à prendre tout de travers, le deſir de parvenir aux charges & de dominer, la proprieté des penſions & des meubles, la propreté affectée, la diſſipation,

l'oubli du recüeillement & du ſilence, le temps perdu au parloir, les ris immoderez, les liaiſons ſeculieres.

XVII.

On montre la tiédeur comme la playe la plus generale, & la plus funeſte de cet état. On exhorte à la ferveur, à la perſeverance, à tranſmettre fidelement la regularité dont on a le dépôt, à ne pas regarder en arriere. On découvre le mépris que le monde fait de ceux qui l'ayant quitté lui rendent leur affection.

XVIII.

On fait admirer aux aſſiſtans la force & le prix du ſacrifice, qui va s'offrir, la

bonté de Dieu ſur les ames, leur renoncement à la vanité, & on l'oppoſe aux attaches du ſiecle.

XIX.

On leur inſpire de demander à Dieu pour la perſonne qui ſe dévouë de couronner ſon œuvre; qu'il conſume la victime par les ardeurs d'une vraye pieté, qu'il donne la grace d'accomplir ce qu'on lui promet par ſa grace, que toute la vie ſoit le fruit de cette genereuſe démarche.

XX.

On leur découvre le bonheur de ceux qu'une ſainte union anime, & porte à la perfection. On leur en inſpire le

deſir, on les enleve, s'il ſe peut, au monde.

XXI.

Du moins on les exhorte, à la vûë de l'habit de Religion, à ſe dépoüiller du vieil homme, à ſe revêtir du nouveau, à ſuppléer au dépoüillement par le détachement. On les avertit de renoncer de nouveau à Satan, de ſe revêtir de la robe de l'innocence, de renouveller les premiers vœux, & d'y conformer leur vie.

§. VII.

Des Oraiſons Funebres.

I.

APRE'S la mort, c'eſt le temps de loüer les hommes, s'ils ſont loüables. La Religion ne ſouffre pas, qu'en preſence du ſaint Autel, & au milieu des ſaints Myſteres on faſſe l'éloge de ceux qui ont toûjours mal vêcu; & la probité ne le ſouffre nulle part. A chaque mot l'auditeur contrediroit en ſecret ces loüanges injuſtes.

II.

Les Oraiſons Funebres ne ſe conſacrent qu'à la memoire

des Grands, qui ſouvent ont ſcandaliſé par des vices énormes & publics. La flaterie qui eſt par tout lâcheté, dans la Chaire eſt un attentat, un ſacrilege.

III.

Peut-on loüer des hommes imparfaits, ou même vicieux, dans un lieu que Dieu remplit tout de ſa majeſté. L'encens qu'on prend ſur l'Autel ne doit brûler que pour le Seigneur. Devant le trône de l'Agneau, il ne ſe chantoit qu'un cantique.

IV.

L'Orateur exact & d'une conſcience tendre évite ces diſcours, comme des écüeils

non ſeulement de l'éloquence, mais plus encore de la pieté, & de la ſincerité. S'il eſt forcé de les faire ,. il s'y réduit à gémir & à prier pour ces prétendus heros.

V.

Si le Grand a été vertueux, ſes vertus ſont grandes, & meritent l'hommage d'un éloge public. Plus il a été Grand, plus il a trouvé d'obſtacles à devenir Saint, & plus ſa pieté a été ſolide. Il l'a même fortifiée en faveur des autres dans les jours de peché.

V I.

Comme il eſt merveilleux que les perſonnes ſimples & foibles operent de grandes choſes

pour Dieu, il l'eſt autant que les puiſſans du monde ſoient exacts dans les ſimples pratiques de la Religion; & cette exactitude doit être loüée.

VII.

Si le perſonnage dont on loüe les vertus a eu des défauts marquez, & que l'auditeur lui reproche en ſecret, il ne faut pas les diſſimuler. On les laiſſe entrevoir, en implorant ſur eux la miſericorde divine, & inſpirant aux vivans la défiance de leur propre foibleſſe.

VIII.

Quand la perte du Heros eſt recente & ſenſible, la douleur parle elle-même; une triſteſſe

majeſtueuſe ſe répand ſur le ſtile, & ſe diverſifie par les mouvemens & les figures.

§. VIII.

Des Controverſes.

I.

LEs Controverſes tiennent plus de la Diſſertation, que du Sermon. Il y faut ſur-tout de l'ordre, de la netteté, de la préciſion, & de la force ; plus de faits que de raiſonnemens ſcholaſtiques. Les faits ſont la principale preuve de la Religion.

II.

Les difficultez qui naiſſent ſur les veritez de la Religion,

en ſont auſſi des preuves, bien loin d'être des marques de fauſſeté. Le fidele forme ſa croyance ſur la déciſion de ces veritez, pendant que le libertin forme la ſienne ſur les difficultez que ſon peu de lumiere ne peut diſſiper.

III.

Il faut dans les Controverſes éviter l'oſtentation & l'aigreur. On ne ramene point ceux qu'on rabaiſſe, ou qu'on indiſpoſe ; ils n'en rapportent que plus d'averſion. Nôtre deſir, diſoit S. Ambroiſe, n'eſt pas de vaincre les heretiques, mais de les guérir.

IV.

Quand de ces éclairciſſe-

mens l'auditeur ſortiroit plus habile, ce n'eſt qu'en devenant plus homme de bien, qu'il retournera à la Foi. Il faut donc plus l'édifier que l'inſtruire.

CHAPITRE II.

Du Texte.

I.

SOIT qu'on faſſe le Sermon ſur le texte, ou qu'on cherche un texte aprés avoir fait le Sermon, le texte doit renfermer le ſujet, ou y avoir un rapport naturel & litteral. On ſeroit choqué d'un début qui prendroit l'Ecriture à contre ſens.

II.

Si le texte eſt allegorique, l'application en ſera obſcure, du moins longue & forcée, il faudra y arriver par un long circuit. La brieveté de l'exorde ne s'accommode pas de ces développemens étendus.

III.

La traduction du texte doit être ſimple & fidele. Il n'eſt pas encore temps de paraphraſer, ni de faire des applications.

IV.

Il eſt bon que la diviſion ſoit renfermée dans le texte, ou en termes formels & expreſſément, ou par des conſequences prochaines, & aiſées

à tirer : autrement le texte eſt vague, & il jette dans le lieu commun.

V.

Si le texte faiſoit alluſion au nom, ordinairement il ſeroit puerile. Si l'Ecriture fait cette alluſion, comme dans le nom de Michel, qui eſt ſemblable à Dieu, elle ſe ſoûtient & eſt conſacrée.

VI.

L'ancien Teſtament fait l'éloge de pluſieurs Saints ; on l'applique heureuſement aux perſonages du nouveau. L'Eccleſiaſtique eſt une ſource de textes de ce goût, parce que c'eſt un recüeil d'éloges.

CHAPITRE III.

De l'Exorde.

I.

ON a long-temps fait deux Exordes, l'un pour conduire à l'invocation, & l'autre pour préparer à la diviſion. Aujourd'hui l'on ſe contente d'un ſeul, pour gagner temps, & ne pas propoſer dés l'entrée, des idées differentes.

II.

Le ſuccés du diſcours dépend ſouvent du début, l'on ne revient pas aiſément des premieres impreſſions, ſoit

bonnes, soit mauvaises.

III.

L'Orateur s'égare quelquefois dés le premier pas, il transporte l'auditeur loin du sujet, & ne le ramene qu'aprés avoir abusé de son attention. Ces surprises lui déplaisent, il veut qu'on vienne promptement au fait, & qu'on l'y mette.

IV.

L'Exorde doit uniquement enfermer le sujet, le montrer par les endroits les plus interessans, le faire bien entendre. Si dés l'entrée la netteté manque, l'auditeur marchera toûjours à tâtons.

V.

L'Exorde pour être clair doit

doit être ſimple, ſans figure, ſans metaphore, ne renfermer qu'une ſeule penſée, ne développer qu'une verité: L'on s'attend qu'il explique le texte, ou qu'il l'applique.

VI.

L'Exorde eſt juſte, s'il eſt uni au corps du diſcours, s'il eſt tiré du fond du ſujet, s'il y conduit par un rapport neceſſaire. Il ſeroit hors d'œuvre, ſi on pouvoit le retrancher ſans faire tort au diſcours.

VII.

Il eſt des occaſions où il faut entrer bruſquement en matiere. L'auditeur ne ſouffriroit pas la lenteur ſur un ſujet

qu'il a preſent, & dont il eſt tout occupé.

VIII.

Nul endroit du diſcours ne demande tant d'exactitude, ni tant de politeſſe que l'Exorde, nul n'étant écouté d'un plus grand ſens froid, ni plus examiné. Dans la ſituation tranquille de l'auditeur un tour trop figuré lui déplairoit. Les Exordes paſſionnez ſont perilleux, & doivent être rares.

IX.

L'Exorde doit être court, & laiſſer ſa vigueur à l'eſprit pour d'autres parties plus neceſſaires. Tout eſt dégoûtant, tout eſt foible pour une attention fatiguée.

X.

L'Exorde ne doit pas être trop brillant. Le plus beau jour a ſi peu de clarté quand il commence à paroître, qu'il tient encore de l'obſcurité de la nuit. Il faut tendre au beau, mais par degré.

X I.

L'on ne doit pas en commençant prendre un eſſort, qu'on ne pourra ſoûtenir dans la ſuite, ni promettre des richeſſes qu'on n'a pas moyen de donner. Le Sage proportionne ſa dépenſe à ſon fond.

X I I.

L'Exorde montre le ſujet, ſans amplification, ſans preuve. Dans le panegyrique, c'eſt

un portrait en petit. Il inſinuë l'horreur, la triſteſſe, la reſignation, la paix ſelon la matiere du diſcours.

XIII.

Il doit faire eſtimer le ſujet ſans qu'il paroiſſe qu'on le vante. L'auditeur veut être ménagé, & la modeſtie le gagne.

XIV.

L'invocation fait aujourd'hui la diſtinction des Sermons d'avec les diſcours de pieté plus familiers. Tout s'y reduit à demander les lumieres du S. Eſprit par l'interceſſion de la Sainte Vierge. La ſimplicité fait la priere la plus devote.

XV.

Si l'éloge de la ſainte Vierge ſe preſente naturellement, on peut l'y placer en peu de mots : l'auditeur ne donneroit pas le loiſir de l'étendre.

CHAPITRE IV.

Des Complimens.

I.

DANS les Sermons les Complimens doivent être rares, courts, & meſurez. Si les loüanges ſont bien fondées, elles font de la peine, ou donnent de la vanité : ſi elles ſont fauſſes, elles inſultent à la verité ſur ſon trône.

II.

La Chaire où on louë Dieu & les Saints eſt deſtinée à rabaiſſer les hommes, en qui la concupiſcence vit encore. Tout autre uſage la profane.

III.

Le conſentement unanime des auditeurs à condamner les Complimens, devroit être un Arreſt pour les ſupprimer. C'eſt pour eux qu'on parle, ils ſont les meilleurs juges, pour prononcer ſur ce qui leur déplaît.

IV.

Si abſolument il faut un Compliment, que ce ſoit une exhortation à bien faire, un ſouhait, des vœux au Ciel,

des actions de grace à l'Auteur de tous les dons. Une ſeule penſée délicate & pieuſe doit ſuffire. Il faut les plàcer où il ne ſoit pas beſoin de ſe découvrir pour cela.

V.

Dans ces morceaux l'Orateur travaille en petit : les traits y ſont preſque imperceptibles, tirez comme ſi on vouloit plûtôt cacher les vertus que les montrer. Il ſuffit qu'on ſçache en gros qu'on a complimenté.

V I.

Rien ne choque plus l'auditeur, que d'entendre le Prédicateur ſe loüer lui-même. Il ne lui permet pas ſeulement les

apologies, hormis en matiere de Foi.

CHAPITRE V.

De la Diviſion du Sermon.

I.

LE Prédicateur ne pourroit-il pas quelquefois s'affranchir de la ſervitude des diviſions, & faut-il qu'il promette toûjours tout ce qu'il veut donner? Les Peres ne s'y ſont pas aſſujettis: Ils propoſoient leur ſujet, & le conduiſoient juſqu'au bout ſans poſe & ſans gêne.

II.

La methode des Diviſions inconnuë

inconnuë aux anciens eſt aujourd'hui indiſpenſable. L'auditeur veut des repoſoirs dans le diſcours, il s'y délaſſe, & ſe rend capable d'un renouvellement d'attention. Il veut voir où on le mene.

III.

L'Homelie n'exige pas de Diviſion, ni ne la rejette. Il eſt des Evangiles, qu'on réduit aiſément à l'unité de ſujet, & à des partitions juſtes. Tels ſont ceux de la tentation, de la Pechereſſe, du Prodigue, de la Samaritaine, du mauvais Riche.

IV.

Si en multipliant les points on multiplie les ſujets, ce n'eſt

plus diviſer, c'eſt changer de matiere, c'eſt faire pluſieurs diſcours en un. Les parties de la diviſion doivent être liées, & ne faire qu'un tout.

V.

La Diviſion montre tout le ſujet, & le partage avec des termes courts, nets, & précis. Un point ne rentre pas dans l'autre, & les diverſes parties épuiſent le tout. On donne du jour à la diviſion par differens tours; mais c'eſt une affectation puerile de la rebattre par des expreſſions ſynonimes.

V I.

La Diviſion qui ſe fait par l'antitheſe a quelque éclat, mais ſouvent faux; & de plus

un membre y ramene l'autre. Si elle eſt fondée ſur une allegorie, on perdra le temps à l'expliquer, ou bien elle demeurera obſcure, & cette obſcurité ſe répandra ſur tout le diſcours.

VII.

La Diviſion qui conſiſte en propoſition contente l'eſprit, celle que des épithetes partagent eſt moins ſolide. Si les propoſitions ſont compoſées, elles donnent plus de jeu.

VIII.

Les raiſons capitales qui appuyent une verité, les qualitez d'une vertu ou d'un vice, les moyens d'acquerir l'un, d'éviter l'autre, les motifs,

les marques, les mauvais prétextes dont la cupidité se couvre, font presque toutes les Divisions morales.

IX.

Dans le Panegyrique, la Division se tire des états differens du Saint, des vertus les plus éclatantes ou les plus solides, de l'alliance difficile de certaines extrémitez, des rapports qu'il a au personnage de l'Ecriture, à qui on le compare.

X.

Lorsqu'on explique les Mysteres, ordinairement on en suppose la verité comme constante. On ne doit les prouver que dans des circonstances

rares, & avec une habileté non commune.

XI.

L'on y prend pour Diviſion la lettre & l'eſprit, le deſſein de Dieu, & la correſpondance de l'homme, les circonſtances qui l'accompagnent, les fruits qu'on en doit recüeillir, les vertus qui y éclatent, & les vices oppoſez, les traits les plus aiſez à imiter.

XII.

C'eſt une perfection des Diviſions, que le premier membre ſoit un degré pour monter au ſecond, & que celui-ci confirme l'autre, & encheriſſe. De temps en temps, il faut dans le diſcours ramener le ſujet qu'on

traite, pour être forcé à s'en écarter moins, & éviter de traiter des matieres étrangeres.

XIII.

L'on n'affecte plus aujourd'hui de cacher ſa methode: l'on fait ſentir plus d'une fois l'analiſe du diſcours. Cette clarté conduit à la correction ou du moins à l'inſtruction. Si pour mieux ſurprendre, l'art déguiſe ſes fineſſes, ce ſont celles des mouvemens & des figures.

XIV.

Les ſoûdiviſions aident à l'ordre, cependant trop montrées n'ôtent-elles pas l'embonpoint du diſcours? Elles

mettent en morceaux ce qui doit être preſenté comme des parties, ou des membres entiers. Mais puiſque l'auditeur en veut aujourd'hui, il faut le contenter.

CHAPITRE VI.

De la diſpoſition.

I.

LEs diſcours oratoires ſont comme des ouvrages d'architecture, ils tirent leur force & leur beauté de la ſymetrie. Des monceaux de pierre & des arbres entaſſez ne ſont ni des maiſons ni des navires.

II.

Il y a une éloquence dans les choſes indépendantes de l'expreſſion. C'eſt par l'arrangement qu'elles s'inſinuent, par l'ordre general de la piece, & par la liaiſon des parties.

III.

L'on ne doit pas dire, que plus les parties ſont belles, plus le diſcours eſt beau; mais plus elles conviennent au tout, plus elles y ont de rapport, plus elles tendent au but qu'on ſe propoſe.

IV.

Ne mettez pas la beauté d'un Sermon dans quelques endroits bien amenez, & où l'Orateur aura épuiſé tout ſon art & tout

ſon feu ; mais dans un corps d'ouvrage, où tout ſe tient, parce que tout eſt lié & bien aſſorti. L'enchaînement des choſes, par leur rapport, eſt tout autre que celui des tranſitions recherchées.

V.

Dans le feu de la compoſition, il eſt bon d'oublier les preceptes. Ce qu'ils preſentent eſt ſouvent ce qu'il faut laiſſer.

VI.

L'invention offre d'abord une foule d'idées, que le ſens froid ſçait trïer. Il faut un retranchement ſevere du ſuperflu : l'abondance embroüille. L'on ne laiſſeroit rien voir, ſi

l'on montroit trop de choſes. Le bled trop épais verſe, & ſe pourrit.

VII.

Il ne faut gueres employer dans la Chaire ce qui ſe preſente ſur le champ, & qui n'a pas été medité dans le cabinet. La nouveauté ébloüit, & fait d'abord goûter ce qu'on mépriſe dans la ſuite. Quelquefois c'eſt une diverſion que fait l'eſprit de malice, pour ſupprimer quelque choſe de meilleur.

VIII.

La diſpoſition trace le deſſein, dreſſe l'ordre du diſcours, arrange les preuves, établit, éclaircit, prouve, détaille,

tire des conſequences, fait des objections, les reſout, pourſuit dans ſes faux fuyans l'aveu qui lui échappe. Voilà, dit-elle, ce qu'on devroit faire, & ce qu'on ne fait pas.

IX.

Le diſcours eſt arrangé, ſi toutes les parties s'entretiennent, ſi les premieres conduiſent aux ſecondes, celles-ci aux autres; ſi enfin la derniere rappelle tout, & laiſſe dans l'eſprit une idée entiere du ſujet.

X.

Les propoſitions & les preuves doivent être arrangées à la façon des Géometres: les der-

nieres ſuppoſent les premieres. Toutes dépendent des principes évidens, d'où elles ſuivent par une conſequence neceſſaire.

XI.

Les meilleures raiſons ſe mettent les dernieres, & le diſcours va toûjours croiſſant. Les meilleures ne ſont pas toûjours les plus fortes, mais celles qui font plus d'impreſſion ſur l'auditeur, celles qui l'intereſſent davantage, & qu'il ſaiſit plus aiſément.

XII.

L'on inſiſte ſur les raiſons qu'il eſt plus important de faire ſentir. La bonne éloquence ſouffre de petits vuides, des

inégalitez. Le Peintre affoiblit certains endroits du tableau, pour en relever d'autres. Dans le corps tout n'eſt pas os & nerf.

XIII.

L'ordre du diſcours doit être aſſez marqué, pour être apperçû par l'auditeur habile, & attentif. Il veut voir où on le mene. L'auditeur groſſier s'ennuye, s'il prévient tout. Pour lui moins de lumiere, & plus d'émotion.

XIV.

Trop de ſcrupule ſur l'arrangement fait des Orateurs mediocres : les grands franchiſſent ces bornes, & ſe mettent en liberté : la magnifi-

cence neglige les minuties.

XV.

On ne doit guere ajoûter aux ſoûdiviſions d'autres partitions ſenſibles, & diſtinctement énoncées ; elles éloigneroient du but de l'éloquence, qui tend non ſeulement à inſtruire, mais à plaire, & à toucher. On ſeroit toûjours dans les theſes : rien ne ſeroit pouſſé, & le détail viendroit trop tard. L'uſage preſent veut des ſoûdiviſions ; on ne doit ni les refuſer, ni en trop mettre.

XVI.

Les tranſitions doivent rarement ſe faire par les tours deſtinez à cet uſage. Les choſes doivent naître les unes des

autres, & ſe tenir par un ſens voiſin, dont l'eſprit ſaiſit le rapport ſans étude. Des pierres bien taillées s'uniſſent ſans ciment.

XVII.

Dans certaines propoſitions compoſées l'on paſſe ſi imperceptiblement d'un membre à l'autre, qu'à peine on les a tous développez, que le temps eſt paſſé. Les tranſitions s'y preſentent ſans recherche.

XVIII.

La longueur du diſcours doit être reglée par l'attente de l'auditeur, par l'uſage, & par la neceſſité du développement des choſes qu'on a à dire, non pas par l'envie de ſe faire

écouter. Le prodigue donne trop, & le liberal donne aſſez. Celui qui ne peut ſe borner ne ſçait pas compoſer.

XIX.

On préſume trop de croire qu'on doive être écouté, ſans ennui, au-delà du temps ordinaire. L'auditeur a ſa meſure de patience ; quand elle eſt donnée, il n'en faut plus exiger. On ſort d'un diſcours trop long, comme d'un ſonge fâcheux, fatigué & chagrin.

XX.

Dans un Sermon fait il vaut mieux retrancher, qu'ajoûter, & tendre toûjours à être court. Un endroit paſſable paroît pitoyable à l'auditeur fatigué.

D'ailleurs

D'ailleurs c'eſt un grand ſoulagement, & pour la memoire, & pour la poitrine, qu'un quart d'heure épargné ſur un diſcours d'une heure.

XXI.

Il ne faut ni moins d'art ni moins d'attention, pour retrancher ce qui n'eſt pas à propos de dire, que pour employer ce qu'il faut dire. Les Peres diſoient de leur temps ce qui ne conviendroit pas au nôtre. Nôtre langue même a des égards, qui ne gênoient pas la leur.

XXII.

Il y a des irrégularitez dans le deſſein, dans la diſpoſition, dans les preuves, dans le ſtile

même, qu'on peut appeller des fautes habiles. On eſt éloquent ſi l'on perſuade, quoique ſans regularité. La negligence a quelquefois ſon habileté & ſes vûës.

XXIII.

Un bon jugement fait diſcerner ce qu'il faut taire, ce qu'il faut exprimer, ce qu'on doit étendre, ou ſeulement montrer en paſſant, ce qui convient au temps au lieu aux perſonnes. Le ſens naturel juge de ces choſes. L'art ne peut non plus les regler que le goût & l'odorat.

XXIV.

L'on ne parle bien, qu'autant qu'on parle à propos. Les

regles de l'éloquence, auſſi-bien que ſes ornemens, ſont ſous la direction de la prudence, qui applique tout ſelon le ſujet & l'occaſion.

XXV.

Il faut inſtruire par degré. Les Apôtres parloient d'abord de JESUS-CHRIST, comme d'un homme envoyé de Dieu. La Divinité du Meſſie étoit une conſequence de ce principe, parce qu'il ſe l'attribuoit. Ils établiſſoient les faits, & les faits amenoient le dogme.

CHAPITRE VII.

Des Principes.

I.

UN Sermon ſans principe ſeroit un édifice ſans fondement. L'auditeur gagné par un début ſolide eſt prêt à paſſer les conſequences, ſans contredire.

II.

Ce qu'on poſe pour principe doit non ſeulement être conſtant, mais paſſer pour tel. Quelque ſolide que ſoit une opinion, il ne faut pas la donner pour regle, ſi ſans déroger à la Foi, elle eſt conteſtée.

III.

En matiere controverſée, le Prédicateur ne prend point de parti : il reſpecte toute opinion orthodoxe, tout Auteur Catholique, & il ne décide rien d'indécis. Il n'a pas le même interêt que S. Paul dans l'Areopage, pour diviſer les auditeurs.

IV.

Si quelque propoſition a choqué, le Prédicateur la rappelle, pour l'expliquer, ſans ſe juſtifier, ſans ſe défendre. La patience le juſtifie mieux que l'apologie : ſa moderation doit aller juſqu'à ſupprimer ce qui feroit connoître qu'on l'a choqué.

V.

Les plaintes ſont toûjours tort, & l'on impute quelque faute à ceux qui ſe diſculpent. Du moins on inſtruit d'un different pluſieurs auditeurs qui l'ignorent.

VI.

Le Prédicateur ne doit rien dire ſur ſon chapitre, ni pour s'élever, ni pour ſe rabaiſſer: le ſilence reprime & la vanité, & l'orgüeilleuſe humiliation. S'il eſt interrompu avec indiſcretion, il doit s'arrêter ſans ſe plaindre, ſans démonſtration de chagrin.

VII.

Il y a des principes ſi clairs qu'on perdroit le temps à les

prouver, & l'on ſuppoſeroit que l'auditeur ignore ce qu'il ne peut ignorer. Quand même des principes auroient beſoin d'être éclaircis, on s'y arrête peu, pour deſcendre au détail. Souvent on s'y amuſe trop, parce qu'on manque de génie pour en ſortir. On a de la ſcience, mais on n'a pas celle des mœurs, celle d'une éloquence qui intereſſe.

VIII.

Quand l'Orateur s'eſt long-temps tenu ſur les principes ſans deſcendre aux conſequences pratiques, l'auditeur revenu à ſoi ſe ſouvient qu'il a eu de grandes idées, & c'eſt tout: il n'en fait aucune application à ſes beſoins.

IX.

D'une autre part les conſequences trop-tôt tirées, & pouſſées dans un détail qui fait tout le Sermon, jettent le Prédicateur dans des redites, les mêmes moralitez reviennent toûjours : les traits qui peignent les mœurs ne ſont pas infinis.

X.

Un principe propoſé d'un tour ſententieux fait impreſſion, & on le retient : les ſentences ſont les proverbes des honnêtes gens, comme les proverbes ſont les ſentences du peuple.

XI.

Il ne faut rien ſurfaire, rien outrer.

outrer. Prêchant ſimplement l'Evangile qui ne preſente que croix, on eſt aſſez ſevere. Cependant on ne l'eſt pas trop : JESUS-CHRIST n'a rien de trop dans ſes maximes.

XII.

Quand le Prédicateur exagere les petits défauts, l'auditeur en rabat autant ſur les grands, & ſe les pardonne. Les vices énormes paroiſſent alors à l'impenitent des minuties exagerées.

XIII.

Portant les Fideles à ce qu'il y a de plus parfait, il ne faut pas condamner ce qui l'eſt moins : chacun a ſon don particulier, tel qu'il l'a reçu du

pere des lumieres.

XIV.

L'excés eſt par tout mauvais. Dans un Sermon il peut y avoir trop de principes, trop d'érudition, trop de raiſonnemens, trop de citations, trop de mouvemens, trop de figures, trop de portraits du cœur humain & de ſatyres du ſiecle, trop même d'alluſions aux expreſſions de l'Ecriture; le diſcours en devient obſcur.

XV.

Si quelque excés eſt ſupportable, c'eſt celui de la ſolidité. Un bon diſcours eſt toûjours beau, manquât-il de politeſſe & de grace. L'Orateur fondé convainc les eſprits ſenſez, &

même les eſprits ſuperficiels. A peine gagne-t-il ceux-ci, s'il eſt de leur caractere.

XVI.

Ces principes ici ſont ſouvent poſez par les Peres : Que la toute-puiſſance qui permet le mal, en ſçait tirer du bien, & faire rentrer le pecheur dans l'ordre que le ſalut eſt la grande affaire : Que nous ſommes ici bas étrangers & voyageurs : Que ceux qui ne craignent pas de pecher, devroient au moins craindre de perir : Qu'il faut ſans ceſſe regarder devant ſoi & tendre à la perfection : Qu'aprés ces efforts, il faut ſe croire ſerviteur inutile, &c.

CHAPITRE VIII.

Des Preuves.

I.

IL eſt des veritez ſi conſtantes, qu'il ſuffit de les avancer, ou tout au plus de les développer ; mais il en eſt qui demandent des preuves. Le Prédicateur n'eſt pas inſpiré, & l'auditeur ne le croit pas infaillible ; il attend de lui des autoritez concluantes, ou des raiſons ſolides.

II.

Les preuves les plus inconteſtables ſont les déciſions de l'Ecriture, lorſqu'en effet elle

décide, ou que la tradition en fait une application déciſive. Quand le Prédicateur l'employe, il prêche la parole de Dieu, il annonce le Verbe. Nulle part les fruits ne ſont plus ſains que ſur l'arbre, ni l'eau n'eſt jamais plus pure que dans ſa ſource.

III.

Il ne faut ni ajoûter à l'Ecriture, ni en rien diminuer. Celui-là y ajoûte, qui veut égaler les pratiques humaines aux preceptes divins.

IV.

Dans le choix & la valeur des preuves, les Prédicateurs renverſent l'ordre des Philoſophes. Dans la Religion tout

cede à l'autorité, elle eſt revelée : la raiſon n'a que le ſecond rang, & l'experience le troiſiéme.

V.

En prêchant, il ne ſuffit pas d'émouvoir, il faut convaincre. Au Barreau le pathetique peut triompher ; le Juge touché & émû prononce, & qui a perdu a perdu ; mais la Chaire doit tendre à la perſuaſion. Si le ſentiment eſt ſans lumiere, quand il eſt paſſé, le pecheur eſt encore le même : au lieu que la correction demeure, aprés que l'émotion eſt calmée. Le plus ſolide du diſcours eſt toûjours le plus beau.

VI.

Des matieres importantes, prouvées foiblement, font un tort au Miniſtre, dont le contre-coup porte ſur le miniſtere, & même ſur la Religion.

VII.

Les bonnes preuves forment un ſens different de la propoſition, & ce ſens encherit ſur elle. Elles expoſent la verité d'un tour plus convainquant, & elles concluent. On ne les compte pas, on les peſe: le choix eſt préferé à l'abondance. Pluſieurs foibles raiſons n'en valent pas une concluante.

VIII.

Pour examiner la force d'une

preuve, on voit, ſi propoſée froidement, & dans le diſcours familier, elle convainc l'homme ſenſé. Les plus communes ſont ſouvent les meilleures : à force d'être vrayes elles ſont devenuës communes. L'auditeur les revoit avec plaiſir, ſi on leur donne un tour nouveau.

IX.

On ſe rend plus attentif aux preuves de raiſonnement qu'à toute autre : on ſe fait honneur de les comprendre. Il vaut mieux les trouver par la meditation du ſujet, que par le ſecours de l'invention, & par la methode des lieux.

X.

Il ne ſuffit pas qu'une preuve ſoit forte par elle-même, elle doit l'être par rapport. Le ſolide eſt préferable au brillant, mais il cede à l'utile. Une raiſon aſſez foible perſuade quelquefois, parce qu'elle eſt à portée. La lecture de Demoſthene apprend que l'éloquence conſiſte plus à pouſſer bruſquement ce qui intereſſe, & qui va au fait, qu'à dire de grandes choſes avec nombre & harmonie.

XI.

Le beſoin conduit quelquefois où la juſteſſe ne meneroit pas. Il faut convaincre les

hommes par les choſes qui les frappent, & leur épargner la peine d'examiner & de ſuivre trop loin le fil du raiſonnement.

XII.

Un long raiſonnement, qui enchaîne pluſieurs propoſitions, dont chacune attend ſa preuve, fatigue la plûpart des auditeurs : ils ont trop de chemin à faire. Si le raiſonnement eſt trop concis, il eſt obſcur, il embaraſſe, l'art cherche un milieu.

XIII.

Il ſaiſit la verité, il la propoſe, il la met dans ſon jour, il poſe des principes, il infere, il applique, il s'étend ſur le

détail, il preſſe, il conclut.

XIV.

Il eſt des veritez qui trouvent de grandes contradictions. Alors on accumule les preuves ; on tâche non ſeulement de convaincre, mais d'accabler. Le Laboureur ſeme plus de grain qu'il n'en faut, parce que tout ne prend pas. Pluſieurs rayons réünis font un corps de lumiere.

XV.

Hors de ces occaſions l'Orateur n'employe pas toutes les preuves, il en laiſſe entrevoir quelqu'une ſans la pouſſer. L'auditeur en devient plus docile, parce qu'il voit qu'on n'uſe pas de tout ſon avantage,

& qu'il pourroit être preſſé par ailleurs.

XVI.

On fait ſentir la force des preuves ſans les vanter. L'auditeur maître de ſon eſtime & de ſon acquieſcement ne veut pas qu'on les lui arrache.

XVII.

Il eſt des occaſions, où le ridicule qu'on jette ſur les vices & ſur les défauts en donne plus d'éloignement qu'une cenſure ſerieuſe.

XVIII.

Les raiſonnemens tournez en argumens methodiques & précis, ne conviennent pas à la Chaire. La converſation a de la peine à s'en accommo-

der. Le ſyllogiſme concis eſt pour la diſpute.

XIX.

L'on ne peche guere plus impunément que dans la juſteſſe. Pluſieurs obſervent les termes du diſcours, quelques-uns en critiquent les penſées, peu en examinent la logique. On ne doit jamais la negliger, ne fût-ce que pour l'honneur de la verité & du bon ſens. La conſcience ni la probité ne hazardent point de preuve, dont on ſent le faux.

XX.

Il eſt des diſcoureurs qui n'impoſent qu'aux ſots : le bon ſens n'eſt jamais leur duppe. Purs déclamateurs, pleins d'e-

xagerations, de figures forcées, de pointes, de jeux de mots: tous moyens propres à éloigner du but de l'éloquence, qui eſt la perſuaſion.

CHAPITRE IX.

Des Citations.

I.

PENDANT un tems l'érudition a fait une vaine oſtentation de Citations. La ſcience de l'Orateur étoit prodiguée, & l'eſprit de l'auditeur diſtrait, fatigué, embaraſſé. L'on cite ſans beſoin, quand on veut ſeulement montrer qu'on a lû. Cette dépenſe

fait peu d'honneur ; les recüeils d'autrui & les tables des livres la fourniſſent.

II.

Souvent les Citations énervent le diſcours, le deſſeichent, coupent le fil du raiſonnement. Il faut citer par neceſſité, peu, avec choix, & pour appuyer quelque verité conteſtée.

III.

Les Citations ne font guere la beauté de l'éloquence ; mais elles peuvent en être la force. Il faut citer pour prouver. La Religion eſt fondée ſur des faits ; en citant on les autoriſe. Sur des veritez, dont tous conviennent, les paſſages ſont inutiles.

IV.

Les Citations décisives sont celles de l'Ecriture, quand elles conviennent au sujet. Les termes qu'elle employe, termes consacrez, donnent à ce qu'on avance une autorité, & une onction divine.

V.

En rapportant l'Ecriture, on ne doit pas la paraphraser jusques à en alterer le sens en faveur de l'harmonie du discours. Cependant on peut ne pas s'attacher servilement à la lettre, sur-tout si la traduction étoit dure, ou blessoit la bienséance, par des naïvetez, que les langues vivantes ne comportent point.

VI.

VI.

La traduction ou la paraphraſe du paſſage doit ordinairement préceder la citation.

VII.

On rapporte le texte tel qu'il eſt, lorſqu'on n'en peut conſerver l'énergie dans la traduction; ou du moins on cite les mots les plus eſſentiels, & qui par le ſens qu'ils renferment frappent davantage.

VIII.

Dans les ſujets conteſtez, on appuye ſon ſentiment par pluſieurs paſſages parallelles. Il ne faut pas les entaſſer ſans choix. On les arrange, on les

met en œuvre avec art. Ce ne sont pas ici les marchandises d'un magasin; ce sont les meubles d'un appartement propre, & orné avec goût.

IX.

La voix unanime des Peres, qui forme la tradition, va en autorité de pair avec l'Ecriture : on ne peut l'abandonner sans s'égarer. C'est par eux qu'on explique les Livres Saints.

X.

On s'attache en les lisant à ce qu'ils ont de plus pieux & de plus solide. On neglige les endroits brillans, les jeux de mots, les allusions aux nombres & aux opinions philoso-

phiques, où les engageoit le goût de leur ſiecle.

XI.

Ce que le Prédicateur adopte d'eux doit être placé ſi à propos, qu'il ſemble que ceux qu'il cite n'ayent parlé que pour lui. Il s'attache à ceux qui ont plus de force & plus de grandeur. Il donne à ce qu'il rapporte un tour nouveau, pour y peindre nos mœurs.

XII.

Il en eſt qui citent en maîtres, juſqu'à faire le précis d'un traité, & qui découvrent le vrai ſentiment d'un Pere par la totalité & par l'ordre de ſes ouvrages. Ce ne ſont pas tant

les paroles des Peres, que leur doctrine & leurs raiſons.

XIII.

C'eſt faire peu d'honneur aux Peres, que de les citer pour autoriſer une penſée triviale, peu juſte, fauſſe, ou un raiſonnement forcé.

XIV.

Il faut paſſer aux premiers Peres quelques expreſſions peu exactes, quoiqu'ils ayent dignement parlé de la Religion. Le temps n'avoit pas tout éclairci, bien des queſtions n'avoient pas été agitées, & chacun n'avoit pas recüeilli toute la plenitude de la ſcience apoſtolique.

XV.

Quand la cenſure d'un deſordre peut faire de la peine à quelqu'auditeur, il eſt bon de la trouver dans le texte d'un S. Pere. Alors perſonne ne pourra ſe plaindre qu'on ait voulu le déſigner. Le Pere qu'on cite avoit en vûë des pecheurs qui ne ſont plus.

XVI.

On ne cite en Chaire nulle langue morte ou étrangere que le Latin, point de Grec, moins encore d'Hebreu. La verſion authentique de l'Ecriture eſt équivalente au texte original. Ce n'eſt pas citer les paroles d'un Pere, que de rapporter ſon Grec en Latin :

l'uſage pourtant le tolere.

XVII.

Une autorité tirée de loin, & forcée dans ſon application, n'eſt pas une autorité. Non ſeulement elle ne décide point, mais elle fait perdre créance à celui qui l'avance.

XVIII.

On laiſſe aux Avocats à citer & titres & paragraphes. On cite cependant le chapitre de l'Ecriture, ou le livre d'un Pere, ſi le dogme eſt conteſté, ou la morale trop dure. On les cite encore, quand on renvoye l'auditeur au livre ſur ce qui ſeroit trop long à rapporter.

XIX.

Il y a des Livres d'un grand uſage qu'on cite d'une maniere qui leur eſt propre ; on ne peut s'y méprendre ſans paroître ignorant, & ſans perdre créance. Tels ſont le Droit Canon, le Droit Civil, la Somme de S. Thomas, &c.

XX.

Si quelquefois on copie les modernes, ce doit être ſi finement qu'on pardonne le vol en faveur de l'adreſſe. Ce plagiat n'eſt pas bien criminel. Ce doit être plûtôt imitation, que citation.

XXI.

Autrefois on ſe faiſoit honneur en Chaire des beaux en-

droits des prophanes. Ce n'eſt plus le temps de bâtir le Temple du marbre & des cedres du Roi Hircan. Les Prédicateurs laiſſent aux Grammairiens ce genre d'érudition, & n'apportent au lieu ſaint que l'oblation des Fideles. Il ne leur eſt pas cependant inutile de penſer ſur bien des choſes, & de s'exprimer comme les anciens.

XXII.

L'oppoſition des vices de certains Chrétiens, & de leurs maximes, aux maximes & à la conduite de pluſieurs payens, feroit un contraſte humiliant, & capable de confondre. Mais expoſe-t-on dans les

les Egliſes les portraits d'Ariſtide ou de Caton ?

CHAPITRE X.

Des Penſées.

I.

ON abuſe du mot de penſée : il dit trop. Penſer eſt le chef-d'œuvre de l'eſprit. Ce qu'on appelle ici penſées n'eſt ſouvent qu'un faux-brillant. Ce ſont des éclairs qui incommodent, non pas des aſtres qui éclairent. Ce ſera une antitheſe, un mot équivoque où l'eſprit bleſſe le jugement, & s'éloigne du ſublime, quand il croit y toucher.

II.

Le Sermon n'eſt pas un diſcours d'eſprit : il eſt trop grave pour être paré ; la gentileſſe y eſt hors de ſa place. Si l'on y met de l'eſprit, il n'eſt pas permis d'y en vouloir mettre. L'homme apoſtolique viſe à convertir : des traits brillans ne conſternent jamais le pecheur.

III.

De ſa part l'auditeur veut être éclairé, & non pas ébloüi. Il ne s'attend pas à être diverti, mais touché. Quand la fineſſe des penſées s'eſt évaporée, il refléchit, & il a honte de s'y être plû.

IV.

Pour mettre des penſées en œuvre, il faut être capable de diſtinguer la délicateſſe du rafinement, l'agrément de l'afeterie, la nobleſſe de l'enflure, le bon ſens du galimatias, l'ornement du faux brillant.

V.

La nobleſſe des ſentimens contribuë plus à la veritable éloquence que la fineſſe des penſées. L'ame grande en eſt une ſource plus féconde que le bel eſprit.

VI.

Dans l'affectation de bel eſprit pour la Chaire, il y a un ridicule irreligieux. A qui preſente-t-on ces beautez?

Pluſieurs ne les connoiſſent pas, tres-peu les goûtent, le reſte attend toute autre choſe, Le ſolide du diſcours eſt pour tous ceux qui ont du ſens.

VII.

L'on pardonne quelque brillant aux jeunes gens, s'ils le ſement avec épargne. On leur paſſe des traits fins & délicats, des expreſſions vives, qui vont toucher les limites du précieux. Dans un âge plus mûr, ils en auront honte, & ſans ſe charger d'ornemens, ils ſeront contens d'éviter les taches.

VIII.

Ce qui n'a d'autre effet que de plaire dilate le cœur, & le

tire du reſſerrement qui convertit : les meilleurs tours dans la morale ſont les plus terribles. La converſion commence par la frayeur ; & l'on a mal prêché ſi l'on n'a qu'agreablement prêché. Le plus bel éloge du Sermon eſt le ſilence penſif de l'auditeur qui ſe retire.

IX.

Dans les penſées il faut toûjours du vrai, du naturel. On le puiſe dans le ſens commun. C'eſt à tort qu'on donne pour admirable ce que nul autre n'a imaginé.

X.

Il y a des penſées jolies, le Prédicateur les évite, il y

en a de fines, il ne les affecte pas. Il y en a de ſolides, c'eſt celles qu'il ſaiſit, qu'il recherche par la meditation & par la lecture : le bon ſens ſe laiſſe entraîner au bon ſens.

XI.

L'uſage des penſées nobles eſt propre aux Myſteres pour en ſoûtenir la majeſté, aux Panegyriques pour leur donner de la dignité. Dans les morales elles détournent de la fin qui eſt de toucher.

XII.

La penſée ſera heureuſe, ſi l'admiration qu'elle a cauſée s'efface avec peine, ſi elle laiſſe encore beaucoup à penſer, ſi aprés l'avoir peſée on

y trouve toûjours un grand ſens, ſi elle ſe ſoûtient en quelque langue qu'on l'exprime indépendamment du choix des mots & de leur arrangement.

XIII.

La penſée eſt guindée, ou mal exprimée, s'il faut beaucoup d'eſprit pour l'entendre. Les proverbes, les pointes, les alluſions aux nombres, les autres jeux de mots trouvent à peine place dans les converſations du vulgaire : le ſerieux de la Chaire les bannit abſolument. S'il a échappé quelque trait ſemblable aux Saints Peres, ils l'ont donné au mauvais goût de leur ſiecle, pour

ſe faire tout à tous.

XIV.

Quoiqu'une penſée ſoit commune il ne faut pas la rejetter, ſi elle eſt vraye, & ſi elle ſert à éclaircir, ou à prouver. On l'approfondit, on lui donne plus de jour ; le bon Orateur ſe la rend particuliere par le tour : il penſe autrement que les autres, lors même qu'il penſe ce que les autres ont penſé.

XV.

Des eſprits incapables d'entrer dans le ſecret de l'art, au lieu de penſées donnent des paroles choiſies, arrangées, ornées, & ne ſement nul ſel dans leur diſcours. Il faut dans

les penſées plus de ſolidité que de brillant.

XVI.

Un genie outré pouſſe ſes penſées au-dela de leurs juſtes bornes, & fatigue à force de vouloir encherir ſur ſa premiere idée : ſes couleurs ſont toûjours chargées. Tout eſt exagéré, tout eſt forcé. Tendant toûjours à ce qu'il croit plus beau, il le laiſſe aprés lui, & ſe perd.

XVII.

Les penſées, où la fortune entre comme perſonnage, ont l'air du Paganiſme. Elles ne ſont vrayes que dans un ſyſtême impie. La Religion, qui n'admet pas ce ſyſtême, ne

doit pas en employer les termes. La fortune eſt proprement la ſupréme providence ; elle n'eſt aveugle qu'à l'aveuglement humain.

XVIII.

Il eſt une maniere de penſées, qu'on appelle des applications, qui donnent aux paroles de l'Ecriture, & aux actions qui y ſont rapportées, un autre ſens que le naturel, & qui tournent la lettre en eſprit. Elles ornent plus qu'elles ne prouvent. Le ſtile de S. Bernard en eſt ſemé. Si la realité explique la figure, l'application eſt non ſeulement ingenieuſe, mais ſolide & concluante.

XIX.

Ne vantez jamais les penſées qui ſont de vôtre invention, vantez rarement celles des autres. L'oſtentation n'eſt pas pour la Chaire. On pardonne à peine à ceux qui montrent les tréſors des Egliſes, qu'ils s'attachent à les faire admirer.

CHAPITRE XI.

De l'Amplification.

I.

LA brieveté ſeroit commode, ſi elle n'étoit obſcure; on aimeroit à entendre beaucoup de choſes en peu de

mots ; mais la difficulté eſt de les entendre. Tout eſt énigme pour le peuple : c'eſt à lui que le Prédicateur parle ; il ne doit lui rien laiſſer à deviner.

II.

Le peuple ne voit les choſes ſpirituelles que dans un grand éloignement, il faut les lui rapprocher par de grands traits, tels qu'on les trace ſur ces tableaux qu'on voit dans les voûtes des Temples. Dans les mignatures, tout ſe confond, tout échappe à qui n'a pas l'œil fin. Le gros de l'auditoire ne ſçauroit lire dans la penſée du Prédicateur, il s'en tient aux paroles. On doit ſuppoſer peu, & expliquer

beaucoup; mettre ceux qu'on guide au pouvoir de ſuivre.

III.

L'amplification opere ſur une propoſition, comme la ſeve ſur un germe, elle le développe, elle le groſſit, & rend ſenſibles des parties imperceptibles. Outre la clarté l'amplification rend le ſtile nombreux & propre à la déclamation. L'Ecole veut le ſtile ſerré, la Chaire l'exige diffus.

IV.

Ce qui n'a pas beſoin de preuve peut avoir beſoin d'explication. On ne fait pas les veritez, on les établit, on leur donne du jour, on en augmente

la clarté, on aide à l'impreſſion qu'elles ont commencé de faire, on y fait couler l'onction.

V.

Souvent l'auditeur eſt diſtrait, quelquefois il manque de penetration, il perd bien des choſes. Si le diſcours eſt diffus, ſi les penſées ſont développées, il ſe retrouve, il ſupplée à ce qu'il a perdu.

VI.

Quand l'Orateur a choiſi ſa matiere, & qu'il l'a arrangée; s'il a du feu & de la fécondité, il l'étend, il l'orne, il la releve par differens tours, & par des expreſſions qui en montrent les diverſes faces. D'un corps aride, il fait un

corps nourri, & qui a de l'embonpoint.

VII.

L'éloquence ſacrée n'a pas beſoin d'exagerer : elle montre la grandeur des grands objets, la petiteſſe des petits ſelon leur état veritable. Ce qui n'eſt qu'exageration eſt faux, & bien-tôt ſe montre tel.

VIII.

L'abondance des penſées que fournit un eſprit fécond doit ſe reſſerrer dans les bornes du ſujet. Tout doit tendre à un but, & ne jamais s'écarter de la fin qu'on ſe propoſe.

IX.

Une grande facilité eſt or-

dinairement un grand défaut: elle dit negligemment, & étouffe les bonnes choſes ſous le nombre des mauvaiſes. Les arbres les plus feüilleux ne ſont pas les plus fertiles.

X.

Le bon goût ſent ſi la penſée a ſa juſte étenduë, & ſi elle eſt débarraſſée des paroles inutiles. Il vaut mieux s'accommoder à la lenteur des eſprits tardifs, qu'à l'impatience des eſprits vifs.

X I.

Il eſt des occaſions & des matieres, où c'eſt une maniere noble de s'expliquer, que de laiſſer entendre des choſes ſans les dire. La penſée de l'Orateur

teur va plus loin que ſes paroles : il en eſt quelquefois de même de l'auditeur ; & ſupplée à ce qu'on ſupprime.

XII.

Une ſeule verité preſentée ſous diverſes faces, miſe à la portée de tous, perſuade mieux que pluſieurs veritez entaſſées : la varieté des tours pique & réveille. Il faut donc varier ſans interrompre, pouſſer ſans ſe déſiſter. Les détours des rivieres n'en interrompent pas le cours.

XIII.

La matiere qu'on amplifie doit toûjours croître : les derniers tours encheriſſent ſur les premiers, ils preſſent, ils

convainquent, ils perſuadent, ils laiſſent enfin ſans réplique.

XIV.

On revient quelquefois à une raiſon déciſive : on l'inculque de nouveau. Tous les auditeurs ne s'intereſſent pas d'abord, pluſieurs ſont diſtraits, quelques-uns ont la conception dure : un retour au point déciſif acheve de les perſuader. On ſacrifie ainſi aux avantages de la perſuaſion les agrémens de la varieté.

XV.

Les diſgreſſions ſont inſupportables aux auditeurs d'un jugement exact ; quand l'Orateur s'écarte, ils le croyent

égaré. Si la neceſſité en amene quelqu'une, il faut bientôt rentrer dans le ſujet avec plus d'agrément & plus de force. On ſe conſole qu'un fleuve débordé ait comblé des foſſez à ſec, quand il rentre promptement dans ſon lit.

XVI.

Les Peres plus attentifs à la fin du miniſtere qu'à la regularité du diſcours, n'ont pas fait difficulté de ſe détourner du ſujet, quand la charité les y a invitez. Le zele peut faire negliger les regles; ſe perdre ainſi; c'eſt ſe retrouver avantageuſement.

CHAPITRE XII.

Des Paſſions.

I.

PARLANT aux hommes, on compte trop ſur leur raiſon : ce n'eſt pas par elle qu'on les gagne. L'art de perſuader eſt l'art d'émouvoir les paſſions. C'eſt par ces reſſorts qu'on les remuë.

II.

La raiſon ſert à convaincre, mais c'eſt par la paſſion qu'on perſuade ; l'inclination obtient le conſentement. Le cœur a donné ſes concluſions, avant que l'eſprit prononce.

III.

On peche plus par cupidité que par ignorance. Ordinairement l'auditeur avant le Sermon ſçait ce qu'il doit faire, peu conteſtent les veritez & les droites maximes de bonne foi. Le ſecret eſt donc de montrer à la paſſion ſon veritable objet, & de l'empêcher de s'y méprendre.

IV.

L'amour, l'averſion, l'eſperance, la crainte, la honte, les loüanges ſont les reſſorts qui agitent l'ame. Le geſte & la voix de l'Orateur font quelque impreſſion, mais celle qui dure vient des raiſons pouſſées juſqu'à intereſſer la paſſion.

V.

Au theatre on ne veut émouvoir qu'autant que dure le ſpectacle. Au Barreau il faut entretenir l'impreſſion juſqu'à ce que l'Arreſt ſoit prononcé, mais dans la Chaire on doit exciter des ſentimens permanens, & qui croiſſent. Si les mouvemens ſont vifs, ils remuent d'abord ; mais ils ne triomphent point, s'ils ne ſont pouſſez.

VI.

La vertu gêne l'amour propre. Pour la lui perſuader, il faut lui propoſer des avantages qui le dédommagent. On le ménage autant qu'on le peut ſans préjudice de la ver-

tu : On tempere les reproches; on impute ſes égaremens à l'ennemi commun, à l'ignorance, à la tentation, à l'occaſion. On fait tomber les menaces évangeliques ſur des deſordres, que l'amour propre ne peut deſavoüer. Nul motif ne frappe tant la cupidité qu'une crainte bien fondée.

VII.

Les grands mouvemens ne doivent pas être trop fins. Pour terraſſer les monſtres, on n'employe pas des armes de parade & de montre. Il y faut le ſabre & la maſſuë.

VIII.

La paſſion vehemente eſt rapide. Le ſtile y eſt bruſque

& précipité, ſans nombre, ſans liaiſon, ſans expreſſions recherchées. Le bon ſoldat pouſſe l'ennemi à outrance, peu en peine ſi les ſpectateurs ſont charmez de ſa grace. Tout lui eſt bon, pourveu qu'il vainque.

IX.

Un diſcours châtié, exact, fleuri, periodique n'eſt pas le langage de la paſſion. La nature émûë s'explique plus ſimplement. Les expreſſions uſées ſont ſes premiers traits. Elle n'amuſe pas l'eſprit, elle va droit au cœur. Elle a cependant ſes inſinuations, ſes figures favorites. A la fin elle arrange avec un reſte d'émotion

motion ce que dans le feu elle a traité en desordre.

X.

Ces irrégularitez éloquantes sont plus propres aux Sermons qu'à toute autre action oratoire. Il tend plus à la fin du discours, qu'à sa perfection. s'il touche, s'il convertit, c'est un bon Sermon, fut-il trespauvre.

XI.

Le pathetique outré tombe dans le froid, dans l'ennuyeux. Le cœur veut se donner, il n'aime pas qu'on le force. Une exclamation, une interrogation, une apostrophe, un ton insinuant font plus d'impression que des mou-

vemens convulſifs.

XII.

Il ne faut ni exciter des mouvemens trop frequens, ni les ſoûtenir trop long-temps. On s'accoûtume à ce qui dure, & l'on ceſſe d'en être frappé. Le corps s'endurcit aux coups réïterez, & l'ame aux mouvemens continuez.

XIII.

Il eſt des ſurpriſes qui conſternent. Eraſme a dit d'un Prédicateur de ſon temps, que quand le peuple étoit émû juſqu'aux larmes, il deſcendoit de Chaire, & laiſſoit l'auditoire conſterné dans ſon émotion.

XIV.

J'aime mieux entendre l'auditeur ſoûpirer, qu'admirer. S'il bat des mains, ſon eſprit eſt content; s'il frappe ſa poitrine, ſon cœur eſt touché. Le Sermon eſt aſſez loüé par ſon ſilence. Je conſens qu'il ſorte penſant à ſa conſcience, ſans penſer au Prédicateur.

XV.

Pour toucher, il faut être touché : le bois qui nous échauffe ſe conſume lui-même. L'artifice ne ſçauroit contrefaire le pathetique ; & les vrais ſentimens de l'Orateur ſe montrent tels qu'ils ſont. L'imagination ne parle pas le langage du cœur.

XVI.

Le cœur s'échauffe, & rend l'action touchante par une profonde méditation des veritez qu'on va prêcher, ſoûtenuë d'une priere fervente. Dieu ſeul qui voit les cœurs ſçait ce qui convient au ſujet, au temps, aux perſonnes; & il l'inſpire, ſi nous prions.

XVII.

La verité n'eſt pas eſclave, mais elle a ſes ménagemens. Les fortes invectives doivent être generales. Il ne faut décrier en particulier ni pays, ni ville, ni profeſſion; moins encore doit-on peindre telles perſonnes. L'ange de paix n'eſt ni malin, ni mordant.

XVIII.

Dans les invectives l'auditeur doit ſentir que c'eſt le zele qui parle, non pas l'humeur. Le pere qui corrige ſon fils laiſſe échapper des traits de tendreſſe, qui temperent la correction.

XIX.

Reprendre audacieuſement les Grands, en preſence du peuple, ce ſeroit une maniere de ſédition. Où ils ſont confondus par leur nombre, ils tiennent lieu de peuple, & leurs beſoins, plus grands que ceux des petits, ne permettent pas qu'on les épargne: la verité même ne les a pas épargnez.

XX.

Les défauts du Clergé & des perſonnes religieuſes ne doivent être relevez qu'obliquement. Le fruit d'une cenſure directe eſt trop petit & trop incertain, pour compenſer le ſcandale, & le plaiſir malin qu'on donneroit aux laïques.

CHAPITRE XIII.

Des Figures.

I.

D'ABORD la penſée ſe produit ſous des traits ſimples & naturels: les Figures rehauſſent ces premiers

traits. Ce ſont des couleurs vives ajoûtées au ſimple crayon. Un tour uni frappe moins vivement.

II.

La neceſſité a introduit les figures, & le plaiſir les rend frequentes. Sans l'attention les veritez les plus claires ne ſçauroient perſuader ; quand elle manque les figures la réveillent. On arrive par ces détours où le droit chemin conduiroit avec peine.

III.

La Foi, ni la pieté ne dépendent pas de ces tours figurez, la converſion n'y eſt pas attachée ; mais Dieu s'en ſert pour l'operer: L'éloquence ne

convient pas moins aux Sermons que le marbre aux temples, que l'or aux vaiſſeaux ſacrez. Bannira-t-on l'harmonie du diſcours des lieux d'où l'on ne bannit pas la muſique?

IV.

Il y a dans l'éloquence des irrégularitez heureuſes, efficaces, neceſſaires. Les traits trop forts & trop marquez, ſont quelquefois le chef-d'œuvre du tableau au goût des Confeſſeurs. Ce qui doit être prononcé veut du feu, & des ſaillies.

V.

Les figures changent l'air uni de la preuve en une ſurpriſe pathetique. Elles ſont

plus que prouver, elles remuent. S'il y a moins d'ordre, c'eſt une ſuite de l'émotion : l'ordre part de l'eſprit raſſis.

VI.

Les paſſions que le Prédicateur conçoit ſe peignent dans les figures. Si l'auditeur s'y retrouve, il ne peut plus refuſer ni ſon attention, ni ſa confiance.

VII.

Ces mouvemens ſont froids ſi c'eſt le ſeul art qui les recherche : ils doivent échapper au feu de la compoſition, ou même à celui de l'action : la chaleur les rend plus vifs que l'étude. Quand l'art s'en mêle, il doit ſe cacher, & être pris

pour la ſimple nature. Les vrayes ſources de ces ſaillies ſont le zele & la charité.

VIII.

Dans ces enrichiſſemens du diſcours, on doit garder des meſures. L'on en approuve l'uſage, mais on en reprime l'excés. Un diſcours par tout figuré étourdit, & devient ſuſpect à l'auditeur grave. Ce qui n'eſt qu'aſſaiſonnement dégoûte, quand on en fait ſa nourriture.

IX.

La figure la plus familiere au Prédicateur eſt le dialogiſme. Il ſe couppe, il s'interroge, il répond à ſes propres queſtions, il réſout ſes dou-

tes, il détruit les prétextes de la cupidité. L'auditeur eſt alors attentif, comme ſi tout naiſſoit ſur l'heure, & étoit produit dans la chaleur du diſcours.

X.

La metaphore multiplie les vûës de l'eſprit; elle lui preſente divers objets liez par leur rapport; elle promene l'imagination ſur differens ſujets. Il faut qu'on puiſſe en voir la convenance ſans étude.

XI.

Si la metaphore impoſe à l'eſprit, ce n'eſt que pour lui plaire: elle ne le trompe qu'un moment. A travers une image étrangere, elle laiſſe voir la

verité. Quoiqu'elle propoſe double objet, cette illuſion n'eſt pas un menſonge.

XII.

L'image qu'elle preſente doit être des plus connuës; c'eſt aſſez donner d'exercice que de faire chercher la verité qu'elle enveloppe. L'antiquité en fourniroit de brillantes, ſi le fond des alluſions étoit aſſez connu. Les uſages changez changent auſſi les applications.

XIII.

La metaphore trop continuë ou trop frequente obſcurcit le diſcours. L'eſprit cherche d'abord les choſes avec plaiſir ſous des figures étran-

geres ; mais à continuer, il ſe fatigue. Pour un mot metaphorique, il faut en donner pluſieurs naturels.

XIV.

L'antitheſe qui eſt l'oppoſition des deux contraires, contribuë à leur éclairciſſement. Si elle eſt trop frequente, elle dégenere en jeu puerile.

XV.

Les oppoſitions les plus juſtes & les plus exactes avec toute leur juſteſſe ne conviennent pas toûjours à l'éloquence, qui bien des fois ne veut pas tant de ſymmetrie. Le cœur & l'eſprit font une antitheſe trop frequente,

XVI.

Dans les figures vehementes, on hazarde quelquefois une expreſſion moins uſitée, l'image qu'elle offre à l'eſprit peut la juſtifier ; on y ajoûte un correctif qui la fait paſſer. Si elle fait dire : ce n'eſt pas ainſi qu'on s'exprime, elle fait dire auſſi : c'eſt ainſi qu'on a du s'exprimer.

XVII.

La parentheſe donne une courte diſtraction qui réveille l'attention, ſur-tout ſi elle invite à la renouveller. Le premier Prédicateur du dix-ſeptiéme ſiecle en uſoit ſouvent. Appliquez-vous, diſoit-il, à ceci. Ne perdez rien de cette

importante morale. J'en appelle à vos connoiſſances, & conſultez-vous, &c.

XVIII.

L'hypotypoſe eſt comme un agreable enchantement qui ſemble montrer les choſes elle-même. La ſéduction y eſt ſi forte, qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait qu'entendre. Elle rend preſent aux évenemens : on entend parler les perſonnages. Je ne ſçai ſi Jeruſalem déſolée étoit un ſpectacle auſſi triſte, que l'image qu'en offre à l'eſprit le Prophete Jeremie.

XIX.

Le faux devient vrai à la faveur de l'ironie. Les contre-

veritez mettent le ridicule dans ſon jour. Rire du vice n'eſt pas rire des choſes ſaintes. Tel craint moins de paſſer pour méchant, que pour impertinent, pour ridicule.

XX.

Les hyperboles ſont des menſonges innocens qui ne trompent perſonne. Ce qu'on y voit de faux eſt un faux établi, qui a l'air de verité. L'auditeur en rabbat aſſez, & réduit la penſée au ſens juſte. L'on y ment ſans tromper, l'on conduit à la verité par une apparence de menſonge.

XXI.

Tout l'excés de l'hyperbole eſt dans l'expreſſion: le fond

de

de la penſée a ſes juſtes meſures. Si l'hyperbole eſt trop dure, il faut y préparer, ou la radoucir; ſans quoi l'auditeur rit, ou ſe révolte. Il n'y a pas loin du grand à l'énorme, de l'extraordinaire à l'extravagant: il faut s'arrêter aux limites.

XXII.

Si l'uſage n'a pas donné cours à une expreſſion hyperbolique, il ne faut jamais la hazarder, ſans précaution: l'excuſe l'adoucit, & lui ſert de paſſe-port. Elle rectifie la penſée, & la reduit au ſens raiſonnable.

XXIII.

Les myſteres ſont ſi grands, la Religion ſi auguſte, Dieu ſi

élevé au-deſſus de nous, qu'on ne riſque jamais d'exceder, en parlant avec grandeur de ces grands ſujets. Les figures les plus magnifiques n'atteignent jamais à la realité.

CHAPITRE XIV.

Des Similitudes & des Exemples.

I.

LEs ſimilitudes ſont des images differentes des choſes, mais qui leur reſſemblent par certains rapports, & qui les repreſentent. On aime ainſi à voir les objets hors d'eux-mêmes; & ces peintures qui ornent le diſcours récréent l'eſprit.

II.

On n'employe la ſimilitude qu'aprés avoir enviſagé le ſujet en lui-même. Si elle vient trop tôt, elle fait diverſion, elle amuſe par la reſſemblance. La diſcretion en donne peu, l'invention rend ces images nouvelles, & le bon ſens les rend juſtes.

III.

Les ſimilitudes ont quelque agrément pour les auditeurs habiles, mais elles ont de la force pour le peuple. Elles inſtruiſent & convainquent ceux-ci, du moins elles délaſſent les autres.

IV.

On les tire des choſes les

plus connuës à ceux à qui on parle, ordinairement de leur profeſſion. On y cherche ce qui reſſemble à ce qu'on veut leur perſuader. Des choſes ſenſibles, on monte aux choſes abſtraites.

V.

L'art, la nature, l'hiſtoire les fourniſſent, les petits ſujets auſſi-bien que les grands, les blus bas & les plus ſublimes. Les moucherons & les fourmis, le vomiſſement du chien, & le pourceau qui ſe roule dans la bouë, donnent dans l'Ecriture des inſtructions divines.

VI.

Rien n'eſt bas, s'il eſt ma-

nié par un eſprit élevé. Les apologues les plus ſimples ont fait des renverſemens ſurprenans dans la bouche des Menenius, des Demoſthenes.

VII.

La ſimilitude doit être ordinairement courte : ce morceau détaché feroit une diſgreſſion, s'il étoit trop étendu. On n'en preſſe pas tous les rapports. Les choſes ne ſe reſſemblent qu'à certains égards.

VIII.

La parabole qui eſt une eſpece de ſimilitude, & comme une énigme hiſtorique, ſouffre plus d'étenduë. JESUS-CHRIST a conſacré cet ornement du diſcours par un

uſage frequent, & qui convenoit aux peuples qu'il inſtruiſoit. Les Orientaux aiment ces ſurpriſes.

IX.

Ces fictions ne ſont pas des menſonges. Elles ne diſent pas proprement ce qu'elles ſemblent dire, mais ce qu'elles enveloppent, & qu'elles laiſſent à deviner. Sous des hiſtoires ou feintes ou veritables, ſous des images naturelles, elles propoſent les Myſteres de la Religion, les maximes de la morale.

X.

Les paraboles gênent moins l'Orateur, que les exemples. On y met les circonſtances à

ſon choix, pour en faire au ſujet l'application qu'on veut. Il en eſt de conſacrées dans l'Evangile : pluſieurs y ſont expliquées. Les autres ne ſont entenduës que par ceux à qui il eſt donné des oreilles pour entendre.

XI.

Les exemples confirment les raiſons ; & font voir poſſible & quelquefois facile ce qui paroîtroit impraticable. Ceux qu'on tire de l'Ecriture ſont toûjours sûrs. Avec l'autorité, ils portent l'onction.

XII.

Il n'eſt pas défendu d'en employer d'autres, s'ils ont de bons garans. La vie des Saints

eſt l'Evangile pratiqué & mis en œuvre.

XIII.

On doit rapporter ſobrement les viſions & les extaſes, quelqu'autorité qu'ayent chez les premiers Peres ces voyes extraordinaires. De prétendus eſprits forts oſent traiter de puerile ce qu'un eſprit ſimple & ſoûmis trouve merveilleux.

CHAPITRE XV.

De l'Elegance.

I.

IL eſt de la dignité de la Chaire d'y parler exactement, purement & noblement.

Ce

Ce qu'on a bien penſé doit être heureuſement exprimé. Tel eſt reçu en habit propre, qui ſeroit rejetté, mis pauvrement ou negligemment.

II.

La verité revêtuë de politeſſe & d'élegance eſt comme un rayon qui paſſe à travers un criſtal. Elle en eſt plus vive, plus agreable, & en quelque ſorte plus viſible.

III.

L'élegance dans le diſcours n'eſt pas une ſuite de mots choiſis & arrangez avec affectation. Elle ne tend pas à ébloüir l'imagination, mais à donner de la choſe, qu'elle exprime, une idée juſte, préciſe, & vive.

IV.

Ce qu'eſt l'adreſſe à la force, la grace à la taille, la propreté à la magnificence, l'élegance de l'expreſſion l'eſt aux penſées juſtes, aux idées ſublimes, aux ſentimens religieux, aux mouvemens pathethiques.

V.

La mere ajuſte ſon enfant, parce qu'elle l'aime, & qu'elle voudroit le faire aimer. Tel eſt l'empreſſement du Prédicateur pour la verité. Si elle étoit dégoûtante, les cœurs lui ſeroient fermez. Il ſe contente de l'orner ſans la farder.

VI.

Les ornemens évangeliques

ne ſont pas préciſément ce qui fait admirer, ce qui charme; c'eſt ce qui touche, ce qui convertit. Ils donnent une grande idée de Dieu : ils font craindre ſes jugemens, eſperer ſes miſericordes. Par eux la Religion eſt reſpectée, les Myſteres enviſagez avec une ſainte frayeur.

VII.

Le Prédicateur retranche les ornemens, qui éloignent de la fin qu'il ſe propoſe. Le Laboureur arrache les fleurs qui naiſſent dans ſes bleds; elles gâtent plus la moiſſon, qu'elles ne l'ornent. Le Jardinier dépoüille l'arbre des feüilles qui empêchent le fruit de meurir.

VIII.

Le Prédicateur, qui touche le plus, prêche le mieux au goût d'une pieté ſenſée. Si celui qui a l'approbation publique touche moins, elle court toûjours à celui qui touche : Elle ne ſuit pas la foule, mais ſon Prédicateur.

IX.

L'approbation d'un auditoire choiſi entraîne cependant la foule. Le peuple prend le goût de ceux qui reglent ſon jugement.

X.

Les expreſſions propres & du bel uſage font l'élegance. Elles preſentent une reſſemblance parfaite, & une éviden-

ce de verité que l'auditeur ſaiſit d'abord. Elles doivent couler d'une heureuſe facilité, & faire le tiſſu du diſcours. Un bon génie les employe ſans trop de recherche. L'affectation, s'il y en paroît, laiſſe entre-voir une paſſion de plaire, qui ſcandaliſe dans l'homme de Dieu.

XI.

Le Prédicateur charme toûjours, ſi par ſa ſimplicité & ſon air naturel, il perſuade qu'il ne penſe à rien moins qu'à charmer. Il eſt même un certain degré d'exactitude & de juſteſſe qui ne lui convient pas.

XII.

On riſqueroit neanmoins d'affecter trop de ſimplicité : on n'a plus les dons apoſtoliques. Dans les Apôtres la ſimplicité étoit une preuve de miſſion, un devoir de miniſtere, une impreſſion de l'eſprit d'en haut. Le temps n'eſt plus le même.

XIII.

La pieté tempere les ſaillies du génie. Les Ecrivains ſacrez où on lit des idées ſublimes auroient pû tout écrire du même ton ; mais le beſoin les a rabaiſſez. Saint Paul ne court pas aprés l'éloquence, elle ſemble le ſuivre malgré lui.

XIV.

La ſimplicité n'exclut pas le travail. C'eſt ou pareſſe, ou mépris de l'auditeur de negliger la compoſition. Le Prédicateur eſt pour les autres, il leur doit ſes peines & ſes ſoins.

XV.

Le Paſteur, plus occupé, eſt plus en droit de negliger les ornemens. Il court aux beſoins du troupeau, ſans trop meſurer ſa démarche. Le Parroiſſien doit juger du Prône, non ſur les regles du diſcours, mais ſur le beſoin qu'il a d'être inſtruit & touché.

XVI.

Il en eſt, qui, le plus éloquemment qu'ils peuvent, s'ex-

cuſent de n'être pas éloquens, & proteſtent de ne pas vouloir l'être : Ils ſe plaignent de la critique en critiquant eux-mêmes, & placent avec étude ce qu'ils proteſtent de negliger. Contradiction qui trahit leur vanité.

XVII.

C'eſt dans l'auditeur une diſpoſition funeſte qu'un goût trop délicat. Pendant le diſcours, il eſt occupé ou des beautez, ou des fautes les plus marquées. Le cœur peut-il alors s'ouvrir à l'onction ?

XVIII.

L'élegance qui n'eſt que dans les termes eſt froide & puerile : ſous une belle appa-

rence il faut un fond réel, effectif. Ce qu'on appelle phraſe n'eſt rien. Des idées nobles coulent les belles expreſſions.

XIX.

Ce qui ne peut trouver place dans un diſcours d'apparat ſous ſon propre nom, y entre à la faveur d'une circonlocution. Souvent la définition des termes donne une image plus vive que le mot même, & ſe ſoûtient mieux.

XX.

La varieté dans les choſes & dans les phraſes, le ſtile nombreux, les mouvemens doux & affectueux, les figures vives rendent le diſcours élegant. Si ces beautez ſont en-

taſſées, elles ont un effet contraire.

XXI.

Pour rendre certains endroits plus vehemens, on ôte les liaiſons. Là les raiſons ſe pouſſent, ſe preſſent, & entraînent ceux qu'on ne peut amener doucement.

XXII.

Hors du naturel & du bon ſens, on outre tout. L'enflure prend la place du noble, du ſublime. On affoiblit le ſtile à force de le polir; & le diſcours pour être trop riche ceſſe d'être beau.

XXIII.

Rien n'eſt plus regulier que le goût François. Il traite de

froid les pointes, les épithetes frequentes, les expreſſions brillantes, les metaphores hardies. Il eſt des excuſes qui temperent la hardieſſe des expreſſions.

XXIV.

Que les tropes qui ſont les fleurs du ſtile ſoient ſemez ſobrement. Les mots figurez doivent être plus énergiques, que les expreſſions naturelles, & preſenter des images plus agreables: ces conditions manquent ſouvent aux expreſſions figurées.

XXV.

Le flus exceſſif des paroles énerve le ſens. La ſechereſſe le rend rude. Un juſte milieu

tourne ces défauts en ornement.

XXVI.

Il eſt aſſez ordinaire qu'on ſoit élegant & contraint ; mais il eſt rare qu'on ſoit contraint & éloquent.

XXVII.

Le diſcours public eſt periodique, ſans trop de regularité, ni de contrainte. Dans une ceremonie la démarche eſt grave & compoſée ; mais ce n'eſt pas juſqu'à la juſteſſe de la danſe.

XXVIII.

La proſe a ſa cadance comme la poëſie; mais étant moins gênée elle eſt plus propre à former les images des choſes

qu'elle preſente. Les nombres n'y ſont pas égaux, ni les chûtes ſemblables.

XXIX.

Le nombre oratoire n'eſt autre choſe que l'arrangement harmonieux qui reſulte de la proportion des membres, & de la juſte diſtribution des ſyllabes dans la periode.

XXX.

La periode eſt une quantité de mots joints enſemble, qui forment un ſens complet. Elle a deux, trois, quatre membres. Un diſcours ne ſe prononce pas tout d'une haleine. Les poſes inégales donnent à la voix une varieté qui plaît. Ce qui d'abord s'eſt fait par commo-

dité, s'eſt enſuite tourné en ornement. La voix en ſe repoſant, fait ſentir l'harmonie de la prononciation.

XXXI.

Le nombre oratoire n'a pas d'autre regle que le jugement de l'oreille. La poëſie plaît, quoiqu'elle ſuive toûjours les mêmes meſures : dans la proſe cette uniformité déplairoit. Quelquefois pour mieux preſſer, on accumule membre ſur membre, vivacité qui ne laiſſe jamais échapper l'attention.

XXXII.

Dans l'harmonie de la proſe, il faut également éviter les nombres poëtiques & les phraſes poëtiques. Le ſtile poëtique

dans la proſe eſt auſſi défectueux, que le ſtile proſaïque dans les vers.

XXXIII.

A ſon jugement JESUS-CHRIST ſçaura gré au Prédicateur d'une maniere ſimple & fervente: & il n'eſt pas moins sûr qu'il reprochera l'affectation, l'oſtentation, avec le défaut de zele.

CHAPITRE XVI.

Du Stile.

I.

LE ſtile, qui eſt la façon d'exprimer ſes penſées & de choiſir & arranger ſes pa-

roles, eſt ou ſublime, ou mediocre, ou ſimple. En general la matiere & l'auditoire reglent le choix du ſtile.

II.

Le rapport entre le ſtile & le ſujet eſt la premiere beauté du diſcours : de la qualité du ſujet naiſſent ces trois differens ſtiles, qui donnent au diſcours ſon caractere. Si le ſtile rend fidelement ce que l'Orateur penſe, & ce qu'il ſent ſur ſa matiere, le ſtile eſt parfait.

III.

La qualité de ſimple dans le ſtile n'eſt pas un terme de mépris, mais un terme de diſtinction. Le ſtile ſimple

n'a

n'a pas moins de fineſſe, ni moins d'exactitude que les autres ſtiles. S'il eſt petit, il a ſes proportions; ſemblables à ces arbres nains, qui plaiſent plus à la vûë, & qui ne rapportent pas moins, que des arbres en plein vent.

IV.

La politeſſe met la ſimplicité où elle convient. Rien ne ſeroit moins poli, que d'exprimer une penſée ou un ſentiment naïf & ſimple par des expreſſions empoulées.

V.

Le ſtile ſublime eſt majeſtueux, ſoûtenu d'expreſſions nobles, & capables de donner de grandes idées de ce qu'on

conçoit de grand. Quoiqu'élevé, il n'eſt pas guindé. De tous les défauts du diſcours, le plus ridicule c'eſt le ſtile empoulé.

VI.

Entre les Peres Latins, S. Ambroiſe & S. Leon parlent dans leurs Sermons d'un ſtile ordinairement plus ſublime que S. Auguſtin. Ceux-là prêchoient à la cour & au grand monde, celui-ci à des negocians & à des gens de mer.

VII.

Le ſtile mediocre, qui tient de la grandeur du ſublime & de la familiarité du ſtile ſimple, eſt le plus ordinaire dans la Chaire; parce qu'il eſt à la

portée de tous. Il doit avoir pluſieurs qualitez ; être clair, pur, poli, tantôt ſimple, tantôt élevé : ici couppé, la periodique, uni & diverſifié ; enfin il doit être ſaint & nourri d'expreſſions de l'Ecriture.

VIII.

La clarté eſt la premiere perfection du ſtile : on ne parle que pour ſe faire entendre. Le ſtile eſt clair, quand d'abord il amene l'auditeur aux choſes, ſans qu'il s'amuſe aux paroles.

IX.

Toute autre qualité, pureté, juſteſſe, élevation, fineſſe doit ceder à la clarté. Il vaut

mieux être mépriſé des Grammairiens, que n'être pas entendu du peuple.

X.

Le ſtile ſera obſcur, ſi pour l'entendre l'eſprit ne ſuffit pas, & ſi de plus il faut de la ſcience : il l'eſt auſſi ſi les mots ne preſentent l'idée des choſes qu'aprés pluſieurs reflexions.

X I.

Entre les affectations de l'Orateur qu'on reprend & qu'on condamne, ne comptez point la netteté : jamais la recherche n'en eſt blâmable. Ce n'eſt pas aſſez de ſe faire entendre ; il faut travailler à ne pouvoir ne pas être entendu.

XII.

Le Prédicateur, perſuadé que l'ignorant n'a pas moins d'interêt à la verité que le ſçavant, & qu'il lui en eſt plus redevable, la met dans ſon évidence. Alors l'eſprit s'y laiſſe prendre, comme le cœur au plaiſir.

XIII.

Quand le ſtile eſt obſcur, on a droit de croire que l'eſprit de l'Auteur n'eſt pas net. On énonce clairement ce qu'on a conçu de même, ſi toutefois on n'a pas des raiſons de devenir myſterieux. Un auditoire ſpirituel ne s'attend pas qu'on lui mette tout dans la derniere évidence: il conſent

qu'on lui laiſſe à penſer.

XIV.

Il a été de la ſageſſe du S. Eſprit de répandre de l'obſcurité dans l'Ecriture Sainte: c'eſt le recüeil des Myſteres. Mais le Prédicateur, qui en eſt l'interprete, doit être clair, & n'avoir pas beſoin d'un autre interprete.

XV.

La netteté dépend en partie de l'arrangement des paroles. On place les choſes dans l'ordre qu'on les penſe, on leur donne leur juſte étenduë, on écarte les idées qui viennent à travers, & qui feroient des parentheſes ou des diſgreſſions. Le froment ſeparé de le paille

ſe fait voir, & tient peu de place.

XVI.

Pour parvenir à la netteté, on évite les termes vagues qui ne ſignifient rien ; les mots ambigus, qui ſignifient avec équivoque, & qui ne forment point de ſens précis ; les expreſſions enveloppées, qui broüillent les idées. Les termes generaux qu'on eſt quelquefois forcé d'employer ſont clairs juſqu'à un certain degré, quoiqu'ils ne portent pas l'évidence juſqu'à la derniere préciſion.

XVII.

Quoiqu'on s'éloigne du ſublime, on ne donne pas dans

le rampant. L'auditoire eſt compoſé d'honnêtes gens, qui merite qu'on ſe ſoûtienne ; & le ſujet eſt bien éloigné du comique.

XVIII.

Rien n'avilit plus les hommes que les mots bas. Peu ſont capables de juger de la force & de la juſteſſe du diſcours ; mais tous ſentent la baſſeſſe des expreſſions. Une penſée baſſe exprimée en bons termes ſe ſoûtient mieux devant le peuple, qu'une penſée noble exprimée baſſement.

XIX.

La pureté du langage eſt à un bon diſcours une qualité indiſpenſable. Le negligé dans

les

les paroles fait tort aux choſes, & s'attire bien des cenſeurs. Il ne faut qu'un peu d'uſage, ſans capacité, pour en juger. L'on n'atteint pas le cœur, ſi les termes bleſſent l'oreille.

XX.

Les mots doivent être propres, conformes à l'uſage, dans l'application préciſe qu'il en fait, & mis dans leur ordre naturel. Il eſt des termes ſi attachez aux choſes, & ſi bien faits pour elles, qu'ils ſuivent la penſée. Quelquefois elle ne s'exprime bien que d'une ſeule maniere : heureux qui peut la ſaiſir !

XXI.

Le bon ſtile eſt épuré du ſolecisme, du barbariſme, & du mauvais tour. Le François eſt exact, juſqu'au ſcrupule : un mauvais mot fait ſouvent plus de tort, qu'un faux raiſonnement.

XXII.

Le ſtile eſt exact, lorſqu'on n'y peut rien ajoûter qui ne ſoit ſuperflu, rien retrancher qui ne ſoit neceſſaire. Tant d'exactitude doit être reſervée aux diſcours d'apparat. Ailleurs elle épuiſe l'eſprit & le deſſeiche. Il perd la vehemence, qui preſſe & qui émût.

XXIII.

Il eſt neceſſaire de parler

purement : il n'eſt pas défendu de parler poliment, ſi la politeſſe n'eſt pas affectée. L'élocution a de grands avantages: la juſteſſe des expreſſions & le choix des termes ſe fait ſentir aux plus groſſiers ; ils ſont choquez des bonnes choſes, ſi elles ſont exprimées groſſierement. On peut dire à un Chantre : ne fredonnez pas ; mais on ne lui dit jamais : ne chantez pas juſte.

XXIV.

Le ſtile a ſes bienſéances, comme l'habit & les manieres. On attend que le Prédicateur parle en homme de Dieu. Le Sermon n'eſt pas une converſation de cercle: on y parle

au peuple, & on lui parle de Dieu.

XXV.

On n'y hazarde pas les mots nouveaux: on n'y rappelle pas les termes ſuranez. Ils peuvent être choiſis, ſans être recherchez. La diction du Prédicateur doit être comme ſa vie, modeſte, chaſte, ſimple, aſſez abbaiſſée pour être entenduë, ſans perdre ſa dignité.

XXVI.

Le ſtile fleuri eſt le langage de l'imagination. Le ſens froid, le cœur même touché ont des expreſſions plus graves. Les tours qui ne plaiſent que par leur délicateſſe ne

vont pas au cœur, ils ne laiſſent qu'un foible ſouvenir du plaiſir qu'ils ont cauſé.

XXVII.

On en croit aiſément à un homme qui paroît n'y pas entendre fineſſe, & qui dit les choſes bonnement. Il ſuffit qu'il évite le groſſier, le trivial. Il faut que la ſimplicité n'ôte pas la force, & que la force n'ait rien de dur.

XXVIII.

Le ſtile ordinaire [redacted] Sermon eſt étendu, & la phraſe periodique. Le ſtile court rend la morale ſeiche, & n'adoucit pas aſſez la cenſure.

XXIX.

On doit neanmoins varier

le ſtile, l'harmonie trop continuée endort : l'auditeur ſe laſſe d'être long-temps mené d'un même train. La diverſité des penſées & des ſentimens produira la varieté des tours & des nombres : cette inégalité n'ôte pas la ſymetrie.

XXX.

L'ancienne Grece faiſoit alluſion dans toute occaſion aux expreſſions d'Homere : elle [redacted]diſoit preſque rien que par ſes termes. Tel eſt l'uſage du Prédicateur par rapport à l'Ecriture Sainte, il en employe le langage, non ſeulement en témoignage, mais encore en ornement.

XXXI.

De ce ſtile conſacré réjaillit ſur tout le diſcours une majeſté touchante & reſpectable qui inſpire la Religion. Les images y ſont vives & fideles. L'envoyé du Ciel doit en parler la langue.

CHAPITRE XVII.

Du Détail.

I.

QUAND les veritez ont été miſes dans leur jour, les conſequences en naiſſent naturellement. L'auditeur pourroit les tirer, mais il aime qu'on lui en épargne la peine.

Il conſent qu'on ſe défie de ſa pénétration.

II.

Le goût du temps veut qu'on ſe hâte de tirer les conſequences, qu'on les développe, qu'on y peigne les défauts, qu'on les mette à la portée des plus ſimples, qu'on les applique à leurs beſoins. Autrefois la morale rempliſſoit à peine la peroraiſon, le fruit du Sermon demeuroit dans ſon germe. En nos jours elle s'eſt emparée du corps du diſcours, aprés avoir reſſerré les principes.

III.

Le développement des conſequences ſe fait par le détail. Il reprend le deſordre, mais

avec charité, & témoigne de la compaſſion. L'invective aigrit, & ne corrige point.

IV.

La partie du Sermon la plus intereſſante, la plus utile, & celle d'où dépend le ſuccés, c'eſt le détail. Les diſcours generaux ſervent de peu. Faute de ſincerité, ou de lumiere, preſque perſonne ne ſe les applique. Pour obliger l'auditeur de faire réfléxion ſur ſes devoirs & ſur ſes defauts, montrez-lui ſa conduite d'une maniere vive & particuliere. Si nos anciens ont negligé le détail, ce n'eſt pas faute de génie pour y réüſſir ; mais le goût n'étoit pas encore parvenu là.

V.

Les hommes n'étudient point leur cœur, quoiqu'ils en ſuivent la pente. Les Prédicateurs ſuppléent à cette negligence : ils en obſervent les mouvemens les plus ſecrets, & les découvrent.

VI.

La connoiſſance plus ou moins grande du cœur de l'homme, & l'art different de le développer, font aujourd'hui la difference des Prédicateurs & de leurs ſuccez.

VII.

Chacun peut faire cet étude en ſoi-même. Tous les hommes ont à peu prés les mêmes affections, les mêmes ſenti-

mens. Les uns en ſont dominez, les autres y réſiſtent: ces caracteres peints ſont des modeles à rejetter ou à ſuivre.

VIII.

Les paſſions peuvent être differentes, mais le reſſort qui les remuë toutes eſt toûjours le même; c'eſt l'amour propre. Quelqu'adreſſe qu'il ait à ſe cacher, le Prédicateur habile le démaſque: il fait voir dans le vice l'énorme, le honteux, le ridicule.

IX.

Il eſt dangereux de peindre le vice finement. Trop de délicateſſe lui laiſſe ſes agrémens, & la morale eſt alors une tentation.

X.

Il eſt moins permis de ſe négliger dans le détail, que dans les principes. Ici le Prédicateur eſt ſoûtenu par la dignité de la matiere, là il tombe, s'il n'y deſcend finement; & le plus groſſier des auditeurs voit ſon foible, peu diſpoſé à le pardonner.

XI.

Que d'art ne faut-il pas pour ne mettre dans les petits détails rien de petit, rien de rampant! De peur qu'ils ne languiſſent, on en ſoûtient la fin par quelque alluſion de l'Ecriture.

XII.

On ne doit pas inſulter au

pecheur, ni uſer de termes injurieux ou mépriſans. L'amertume du zele eſt défenduë par l'Apôtre. Il faut gagner l'auditeur, & non pas l'aigrir.

XIII.

La colere obſcurcit les idées & enveloppe la verité. Le pecheur qu'on ſemble excuſer ſe condamne lui-même. S. Pierre diminuë le deïcide des Juifs au moment qu'il le leur reproche.

XIV.

La cenſure des vices ne doit pas déſigner les perſonnes : La Chaire n'attaque pas les particuliers. La morale pouſſée contre un emploi unique ſeroit temeraire & injurieuſe.

XV.

Dans les invectives generales, il faut toûjours mettre quelque exception; les auditeurs délicats s'y rangent, & croyent que c'eſt eux qu'on épargne.

XVI.

Rarement on doit adreſſer la morale aux Eccleſiaſtiques: qu'alors elle ſoit meſurée & reſpectueuſe, qu'elle tienne plus du gémiſſement, que du reproche. Le Prédicateur doit s'y comprendre lui-même, ou plûtôt ſe l'appliquer uniquement, pour l'adoucir.

XVII.

Plus les lieux où l'on prêche ſont petits, plus ils exigent de

retenuë ſur le détail ; les applications en ſeroient trop aiſées. Là il eſt à propos de s'en tenir aux expreſſions generales ; les auditeurs de bonne foi ſe les appliquent, & les méchans n'ont pas occaſion d'en abuſer.

XVIII.

En décriant les grands crimes, l'adultere & d'autres pareils, il faut ſuppoſer qu'ils ſont rares ; par-là les coupables en ont plus de honte & plus de regret. Sur le deſordre de quelque particulier, on ne peut pas inſulter à tout un peuple, moins encore le diffamer.

XIX.

Il eſt indécent au Prédicateur de paroître inſtruit des uſages du monde, du détail des modes, du nom des parures, des divertiſſemens, & des jeux. L'ennemi declaré du monde ne doit avoir rien de mondain.

XX.

On ne doit peindre les amuſemens mondains qu'avec les traits de la gravité évangelique. Pour peu qu'on en égaye les deſcriptions, on fait aimer le monde, prétendant le décrier.

XXI.

Quelqu'utilité qu'il y ait dans la peinture des mœurs, il

il ne faut pas s'y arrêter à l'excés. On paſſe aux moyens, aux remedes. Décrire les deſordres & les déplorer, ſans montrer le ſecret de les arrêter, ce n'eſt que la moitié du miniſtere.

XXII.

Retraite, priere, meditation, lecture, jeûne, mortification, aumône, ce ſont les moyens & les remedes generaux. Les particuliers ſe tirent des défauts, & de la qualité des perſonnes.

XXIII.

Il eſt des matieres ſur leſquelles on dit toûjours trop : certains crimes veulent le ſilence & l'oubli. Ne réveillons

pas la cupidité, qui oſe tout tenter; & laiſſons croire aux perſonnes ſimples, qu'il ne ſe voit nulle part de tels monſtres.

XXIV.

Nulle Langue n'eſt auſſi chaſte que le François : on n'y ſouffre rien qui puiſſe ſoüiller l'imagination. Dans les matieres où le détail n'eſt que bas, on le releve par des précautions ingenieuſes.

XXV.

On peut recommander la modeſtie Chrétienne, l'emploi du temps, ſans s'amuſer à décrire les jeux, les parures : il reſte tant de grandes matieres qu'on ne ſçauroit épuiſer.

L'eſprit inſtruit des grands devoirs, & le cœur touché corrigeront ces mênus defauts. Qu'un ver ronge le cœur de l'arbre, les feüilles tomberont bien-tôt.

XXVI.

Le détail ennuye & devient froid, s'il n'eſt couppé par des reflexions, qui remontent de temps en temps aux principes.

CHAPITRE XVIII.

Des Prétextes.

I.

C'Est en ruinant les prétextes des pecheurs que le Prédicateur, remuë, confond, condamne, convainc, perſuade. C'eſt aujourd'hui la grande methode du miniſtere, & ſon triomphe.

II.

Les paſſions ont chacune leurs retranchemens ; il faut les y forcer. En apparence le Prédicateur prend parti pour l'auditeur, il donne à ſes raiſons les couleurs dont elles

ſont ſuſceptibles : & d'abord les ruinant, il fait avoüer au pecheur qu'il a tort, & le ſomme de ſe rendre.

III.

Rien n'arrête mieux l'attention, que la réfutation des prétextes. L'auditeur ſe débat interieurement, pour faire valoir ſes défenſes, & pour s'y maintenir. Il eſt dangereux de les combattre foiblement. Le pecheur s'affermit dans ſon deſordre, ſi l'on n'a qu'éludé ſes raiſons.

IV.

On doit le preſſer, le pouſſer, l'abbattre, & le relever enſuite en l'encourageant. Le pathetique, ſoûtenu de l'in-

rerrogation, & des autres figures vehementes, a ici ſa place : on ajoûte motif ſur motif par une gradation ſerrée.

V.

N'outrons ni raiſons ni figures. On recule vainement aprés s'être trop avancé. Les temperamens qui viennent aprés coup ne trouvent plus créance.

V I.

Tres-ſouvent les prétextes du pecheur ſont fondez ſur de bons principes ; mais les conſequences ſont mal tirées. L'art conſiſte à découvrir le ſophiſme.

V I I.

On ne doit point s'objecter

de difficulté, qu'on ne puiſſe reſoudre juſqu'à contenter les plus difficiles, s'ils ſont raiſonnables. Il faut, s'il eſt poſſible, que la réponſe ſoit ſans replique.

VIII.

Il eſt avantageux de tirer de l'objection même de quoi la reſoudre, & de convaincre le pecheur par ſes propres ſentimens. Alors c'eſt lui-même qui ſe condamne.

IX.

Quand à la faveur de la meditation, ou de la lecture, il ſe preſente au Prédicateur des reflexions judicieuſes & des raiſons preſentes contre les abus des mondains ; il doit

chercher ce que le monde oppoſe de moins déraiſonnable, & ſe faire ainſi un amas de prétextes, qu'il ſe ſent aſſez fort pour détruire. Il eſt aſſuré d'être goûté, quand il prêchera par prétextes.

X.

Tous les grands Orateurs ont réfuté des prétextes, Demoſthene, Ciceron, S. Gregoire de Nazianze, &c. Le Sermon de ce Pere contre le délai du Baptême n'employe pas d'autre methode. Il ſeroit aiſé de la trouver dans les Sermons des premiers Prédicateurs de ce ſiele, & dans les meilleurs Moraliſtes.

XI.

XI.

Les prétextes que les Prédicateurs ont ordinairement à combattre ſont les bienſéances de la qualité, du rang, de l'âge, du ſexe, l'opinion des hommes, les licences que l'uſage autoriſe, l'exemple d'autruy, le ſoin de ne pas ſe diſtinguer, les reſpects humains, les ménagemens de la fauſſe ſageſſe, la tentation, l'occaſion, la confiance préſomptueuſe de la bonté de Dieu, la facilité du retour, la force des reſolutions humaines, &c.

CHAPITRE XIX.

Des Portraits.

I.

IL y a un demi-ſiecle que le Prédicateur triomphoit par la deſcription des lieux, des évenemens, &c. cet amuſement eſt tombé. On s'eſt enſuite jetté ſur les portraits ; on a peint vivement les mœurs des hommes, ſur le modele des caracteres des anciens ; la ſatyre groſſiſſoit l'auditoire. Il ſemble que ce goût ſoit ſur ſon declin, & que la charité ſoit parvenuë à ſupprimer ces peintures critiques, ou du

moins à les adoucir.

II.

Les autres parties du discours proposent, expliquent, prouvent, refutent, tirent des consequences ; le portrait peint, represente. Ces exemples réels & vivans désignent sans nommer, & font quelquefois rougir devant les hommes ceux qu'on ne doit humilier que devant Dieu.

III.

Ces morceaux, qui sont le plus grand effort de la reflexion, rarement valent-ils ce qu'ils coûtent. Ils divertissent ceux qui ne s'y reconnoissent point, ils irritent ceux qui s'y retrouvent, & personne n'en est converti.

IV.

Comme les portraits ſont plus d'impreſſion que les raiſons, comme ils montrent au pecheur ce qu'il ſe cache à lui-même, ils pourroient être utiles, ſi la charité les traçoit, ſi elle y mettoit plus de compaſſion que d'invective, & ſi les originaux étoient moins reconnoiſſables. Mais quel fruit peut produire ce qu'a peint la malignité, ou l'humeur chagrine ?

V.

Il paroît quand l'Orateur a eu ſes perſonnages en vûë; les traits en ſont bien mieux marquez. Comment ſe croit-il permis, ce qu'on punit dans

les libelles ſatyriques ?

VI.

Peignons le peché, décrions-le, montrons ſa temerité, ſon énormité, ſon extravagance ; mais épargnons le pecheur. La charité de l'auditeur veut qu'il prenne du portrait ce qui lui convient, ſans ſuppoſer qu'on ait voulu lui en faire l'application.

CHAPITRE XX.

De la Peroraiſon.

I.

RIEN ne doit être plus ménagé, plus étudié que la fin du Sermon. Ordinaire-

ment les dernieres impreſſions reſtent ſeules, & effacent toutes les autres. Le dernier acte déploye toute l'adreſſe de l'Auteur.

II.

Les Peroraiſons renfermoient autrefois toute la morale. Les Senaults, les Lingendes, les Ogiers y renvoyoient tout leur pathetique, & là étoit le triomphe de leurs pieces. Aujourd'hui, que la morale fait le corps du diſcours, la recapitulation & l'inſtance ſont plus courtes.

III.

La Peroraiſon met en précis les principaux chefs, les principales raiſons. L'auditeur

les retrouve avec joye, & les retient plus facilement. Tout ce qui ſoulage plaît. Si la Peroraiſon eſt vive & diverſifie, elle réveille de nouveau les affections.

IV.

Il eſt bon d'aider l'auditeur à former des reſolutions. On ſe joint à lui pour faire des actes conformes aux affections qu'on lui a inſpirées; on lui en ſuggere la forme. Ce qui n'eſt que penſé s'oublie aiſément, & difficilement ce qui eſt promis.

V.

Quand le Sermon a été effrayant, la Peroraiſon réveille les motifs de conſola-

tion & de confiance. C'étoit la methode des Prophetes.

VI.

Que dans les instances il n'y ait rien d'imperieux, rien de dur. On persuade mieux par insinuation que par menaces. S'il s'en fait quelqu'une, que ce soient celles qu'inspire l'Ecriture, également terribles au Prédicateur & à l'auditeur.

VII.

On adoucit les menaces par des promesses, les reproches par des loüanges moderées. Le Prédicateur peut être & terrible & tendre : il tempere le fond par la maniere; de juge il devient pere. Tel resiste à une tentation de présomption,

qui ſuccombera au découragement.

VIII.

On réünit enfin tout le ſujet dans une courte priere pouſſée vers Dieu, ou vers JESUS-CHRIST en des termes affectifs. Le tour en eſt plus lumineux & plus devot, ſi elle eſt renfermée dans le verſet d'un Pſeaume. Cette priere doit être travaillée ſans le paroître. Un bon modele de ces élevations eſt dans l'Année Chrétienne.

CHAPITRE XXI.

Du fruit du Sermon pour le Prédicateur même.

I.

CE n'eſt pas l'approbation publique, ni même le ſuccés du Sermon que Dieu couronne dans le Prédicateur. C'eſt ſon travail joint à la défiance de ſes talens & de ſes forces. Devant Dieu tous les talens ſont égaux : la pureté du zele les diſtingue.

II.

Il doit s'appliquer à bien faire, non pas à faire dire qu'il a bien fait. Il perd la recom-

penſe que Dieu lui deſtine, s'il attend l'applaudiſſement des hommes : il ſeroit honteux, que celui qui combat la vanité dans les autres, y ſuccombât lui-même.

III.

Combien, qui continuellement attentifs aux beſoins des autres, ſont toûjours diſtraits ſur les leurs ! Eloquens ſur des maux qu'ils ne peuvent guérir, muets ſur ceux que guériroit leur penitence. Qu'ils commencent par appliquer leur morale à leurs propres defauts ?

IV.

Au ſortir de la Chaire, le Prédicateur aprés avoir re-

mercié Dieu, & s'être humilié devant lui des fautes connuës & cachées, doit s'appliquer à une occupation, qui diſſipe la vaine joye ou la triſteſſe déreglée.

V.

Il ne faut pas qu'il compte ſur les congratulations : c'eſt une civilité que l'uſage a introduit. La vanité ſeroit plus éprouvée, ſi l'auſterité les ſupprimoit. On ſe tait ſur les défauts : on louë l'effort, qui eſt toûjours loüable.

VI.

Plus ou moins d'auditeurs rendent le Prédicateur triſte ou content : qu'il ſente alors ſa foibleſſe ! Se donne-t-il en

ſpectacle, ou tend-il à édifier ceux que Dieu lui adreſſe? Son veritable honoraire eſt la conſolation d'avoir rempli ſon miniſtere, & arraché quelqu'ame au démon.

VII.

Si la reputation le ſuit, qu'il la fuye, qu'il ſe couvre de la priere, qu'il s'enveloppe dans l'humilité. Il doit admirer la puiſſance de Dieu dans ſon œuvre, & la gloire de ſa grace, qui éclate d'autant plus, que l'inſtrument eſt plus foible. Ce ſentiment humilie plus qu'il n'enfle.

VIII.

Quel motif encore d'humiliation, de recommander

des vertus qu'on ne pratique point, ou qu'on pratique foiblement ; d'impoſer des fardeaux, où l'on ne touche pas du bout du doigt ! Y a-t-il quelque vanité à démentir ſa doctrine, à faire des retractations publiques ?

IX.

Le Prédicateur peut ſans menſonge ſe dire le plus grand pecheur de l'auditoire. Il voit ſes pechez, & il ignore ceux des autres. Il connoît la foibleſſe de ſon repentir, & ne voit pas à quel degré les autres portent la charité qui couvre la multitude des pechez. Ce qu'on ſçait certainement prévaut ſur ce qu'on préſume.

X.

Si le bruit du ſuccés s'eſt répandu dans le monde, malheur au Prédicateur s'il s'y répand auſſi. La reputation épouvante un Miniſtre fidele. A-t-il des aſſurances pour ne pas craindre, qu'aprés avoir prêché aux autres il ne ſoit réprouvé lui-même ?

XI.

Le Prédicateur qui a du ſuccés doit peu parler de Sermons. Parler d'un exercice où on réüſſit, quoiqu'on ne diſe rien de ſoi, c'eſt mendier des loüanges ; & bien-tôt on ſe met ſoi-même au nombre de ſes admirateurs.

XII.

Le Prédicateur a beſoin d'une ame ſincere, qui l'avertiſſe de ſes defauts. Il n'en eſt point de plus expoſez, de plus relevez, ni ſouvent de plus cachez à celui qui a plus d'interêt de les connoître.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE I

FIN

ERRATA.

PAge 3. ligne 19. merveilleux garent *liſez* meilleur garent.
P. 12. l. 4. & ailleurs emut *liſez* emeut.
P. 60. l. 8. toutes ſes aizes *liſez* tous ſes aizes.
P. 103. l. 8. ce qui eſt *liſez* ce qu'eſt.
P. 125. l. 13. à la verité *liſez* à la vertu.
P. 128. mettez *le N° XV. avant ces mots*, Les trois.
P. 155. l. 11. entendre *liſez* attendre.
P. 198. l. 10. correction *liſez* conviction.
P. 198. l. 16. correction *liſez* conviction.
P. 257. l. 3. & ſupplée *liſez* il ſupplée.
P. 272. l. 13. confeſſeurs *liſez* connoiſſeurs.
P. 312. l. 7. les hommes *liſez* les ſermons.
P. 335. l. 19 preſentes *liſez* preſſentes.
P. 352. l. 3. ame *liſez* ami.

Bach Jean gaichies 2me
Prestre de l'oratoire estant hors
de colmar lequel est prisé
par la solidité de ses maximes qu'il
Renferme.